L'état de l'Ouest en 2003

Tendances économiques et démographiques dans l'Ouest canadien

Robert Roach
Mai 2003

104-06886/

BÂTIR l'Ouest de demain

Le présent rapport fait partie du projet Bâtir l'Ouest de demain de Canada West Foundation, un projet de recherche et de consultation publique pluriannuel axé sur le positionnement stratégique de l'Ouest canadien au sein de l'économie mondiale.

Cinq priorités essentielles sont ressorties du processus de consultation et de la recherche, et elles fournissent un cadre à l'appui du projet :

- l'Ouest doit créer les outils pour attirer, conserver et accroître le CAPITAL HUMAIN;
- l'Ouest doit poursuivre sa DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE;
- l'Ouest doit renforcer son INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT;
- l'Ouest doit promouvoir le caractère concurrentiel de ses GRANDES VILLES à l'échelle mondiale; et
- l'Ouest doit trouver de nouveaux moyens de favoriser la COORDINATION RÉGIONALE.

Pour se renseigner davantage sur le projet Bâtir l'Ouest de demain, prière de consulter le site Web de Canada West Foundation (www.cwf.ca).

M. Robert Roach, analyste principal des politiques de la Canada West Foundation, a rédigé et conçu le présent rapport. Il remercie M^me^ Lisa Fox, interne à la Canada West Foundation, pour son aide dans la recherche.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement, en tout ou en partie, celles des personnes qui financent, conseillent ou font partie de la Fondation, ou même celles des membres du Comité d'administration. Le présent rapport a été financé par le gouvernement du Canada (Diversification de l'économie de l'Ouest) et la Fondation Kahanoff.

NOTA : Les statistiques présentées dans le présent rapport sont des estimations et peuvent de temps en temps faire l'objet d'une révision par Statistique Canada.

Une version en anglais du présent rapport est également disponible. Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec la Canada West Foundation (cwf@cwf.ca) ou visiter son site Web (www.cwf.ca).

© 2003 Canada West Foundation

ISBN 1-894825-19-5

PRÉFACE

L'Ouest canadien est une collectivité régionale dynamique qui se démarque par sa diversité, sa croissance et sa prospérité. Néanmoins sa complexité et sa contribution ne sont pas reconnues à leur juste valeur à l'extérieur de la région, ni même par sa population.

Par exemple, le visage urbain de l'Ouest moderne n'est pas toujours bien dépeint dans les portraits régionaux. Bien que l'Ouest soit le produit d'immenses vagues d'immigration internationale et de migration interne par le passé, on n'apprécie pas toujours l'importance du rôle que l'immigration et la migration continuent de jouer. On peut tirer la même conclusion de l'incidence de la croissance des populations autochtones sur la démographie et l'économie de l'Ouest, ou de l'incidence croissante du commerce continental.

Afin de contribuer à une meilleure compréhension de l'Ouest contemporain et de sa future trajectoire, la Canada West Foundation a publié la première édition de **State of the West (L'état de l'Ouest)** en avril 2001. Cette publication marquante constitue un élément important de l'initiative Bâtir l'Ouest de demain de la Fondation (un projet mis sur pied afin d'explorer les éléments déterminants de la prospérité régionale dans une économie mondiale en évolution constante et rapide).

Cette nouvelle édition de **L'état de l'Ouest** met à jour et élargit la publication de 2001. Bien que la conception de son format vise à saisir les changements survenus dans la région au cours des 20 à 30 dernières années, notre intention consiste moins à offrir un outil de compréhension historique qu'à fournir des instruments pour regarder vers l'avenir. Comme l'écrivait l'historien canadien Donald Creighton dans *The Passionate Observer* : " Les vagues de poupes qui projettent vers l'avant et vers l'inconnu le vaisseau qui transporte l'humanité... peuvent nous enseigner d'où proviennent les vents du changement et vers où nous emportent les grands courants de notre ère. Elles peuvent nous révéler la principale direction de notre voyage à travers les âges. "

L'état de l'Ouest vise également à illustrer les tendances régionales dans les quatre provinces de l'Ouest, lesquelles, jusqu'à un certain point, distinguent l'Ouest du reste du pays. Cependant, cette analyse reflète également toute l'ampleur de la diversité interprovinciale dans cette grande région. En soulignant tant la diversité que les tendances régionales, **L'état de l'Ouest** présente un portrait nuancé d'une région qui abrite actuellement près d'un Canadien sur trois.

Cette nouvelle édition de **L'état de l'Ouest** marque un autre jalon dans les efforts de la Canada West Foundation pour offrir une plus grande compréhension régionale et nationale de l'Ouest actuel. Elle a été rendue possible grâce à l'appui financier de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et, indirectement, par le généreux soutien de la Fondation Kahanoff au projet Bâtir l'Ouest de demain, dans lequel le présent rapport s'inscrit.

Roger Gibbins
Président et PDG
Canada West Foundation, mai 2003

TABLE DES MATIÈRES

Préface i

Liste des figures iii

Avant-propos iv

1. Croissance de la population 1

2. Immigration 9

3. Migration interprovinciale 17

4. Vieillissement de la population 23

5. Minorités visibles 31

6. Autochtones 34

7. Urbanisation 40

8. Agriculture 52

9. Emploi 62

10. Revenus 69

11. Produit intérieur brut 74

12. Commerce 78

13. Finances publiques 92

14. Fiches de renseignements sur les provinces 99

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taille relative de la population de l'Ouest canadien

Figure 2 : Population des provinces de l'Ouest, de 1971 à 2002

Figure 3 : Répartition de la population dans l'Ouest canadien, en 1931, en 1971 et en 2002

Figure 4 : Changement annuel du pourcentage de la population, de 1972 à 2002

Figure 5 : Projections sur la croissance de la population, de 2000 à 2025

Figure 6 : Projection sur la part de la population nationale et la répartition de la population régionale en 2025

Figure 7 : Éléments de la projection de la croissance de la population, de 2006 à 2025

Figure 8 : Part des immigrants au Canada, de 1972 à 2002

Figure 9 : Parts provinciales des immigrants dans l'Ouest, de 1972 à 2002

Figure 10 : Migration internationale, de 1972 à 2002

Figure 11 : Destination des immigrants, en 2001

Figure 12 : Population d'immigrants (nés à l'étranger), de 1911 à 2001

Figure 13 : Population d'immigrants (nés à l'étranger) par province, en 2001

Figure 14 : Population d'immigrants (nés à l'étranger) par RMR, en 2001

Figure 15 : Migration interprovinciale, de 1972 à 2002

Figure 16 : Migration interprovinciale nette, de 1972 à 2002

Figure 17 : Destination des migrants interprovinciaux, de 1972 à 2002

Figure 18 : Origine des migrants interprovinciaux, de 1972 à 2002

Figure 19 : Migration vers les RMR et hors des RMR, de 1996 à 2001

Figure 20 : Pourcentage des Canadiens et des Canadiennes de 65 et plus, de 1851 à 2051

Figure 21 : Pourcentage de la population de moins de 15 ans, de 1971 à 2026

Figure 22 : Pourcentage de la population de 15 à 64 ans, de 1971 à 2026

Figure 23 : Pourcentage de la population de 65 ans et plus, de 1971 à 2026

Figure 24 : Pyramides de la population de l'Ouest canadien, en 1971, en 2002 et en 2026

Figure 25 : Ratios de dépendance, en 1971, en 2002 et en 2026

Figure 26 : Dépenses en santé par groupe d'âge, en 2000

Figure 27 : Population de minorité visible par province, en 2001

Figure 28 : Population de minorité visible par RMR, en 2001

Figure 29 : Population autochtone par endroit, en 2001

Figure 30 : Autochtones en tant que pourcentage de la population totale, en 2001

Figure 31 : Autochtones en tant que pourcentage des RMR, en 2001

Figure 32 : Autochtones par endroit, en 2001

Figure 33 : Autochtones et non-autochtones par groupe d'âge, en 2001

Figure 34 : Régions et densité de peuplement

Figure 35 : Régions et densité de peuplement de pays et de régions sélectionnés

Figure 36 : Pourcentage de la population vivant dans des zones urbaines, en 1966 et en 2001

Figure 37 : Pourcentage du changement dans la population des zones urbaines et rurales, de 1966 à 2001

Figure 38 : Croissance urbaine en tant que pourcentage du total de la croissance de la population, de 1966 à 2001

Figure 39 : Pourcentage de la population vivant dans les RMR, en 1996 et en 2001

Figure 40 : Taille relative des RMR, en 2002

Figure 41 : Taille relative des RMR, en 2001

Figure 42 : Pourcentage de changement dans la population des RMR, de 1966 à 2001

Figure 43 : Comparaison de la taille et de la croissance des RMR

Figure 44 : Situation des administrations centrales par RMR, en 2002

Figure 45 : Population vivant sur une ferme, de 1931 à 1996

Figure 46 : Population vivant sur une ferme en tant que pourcentage de l'ensemble de la population, de 1931 à 1996

Figure 47 : Total des zones occupées par des fermes, de 1901 à 2001

Figure 48 : Total des zones occupées par des fermes, par province, en 2001

Figure 49 : Nombre de fermes, de 1901 à 2001

Figure 50 : Taille moyenne des fermes, de 1901 à 2001

Figure 51 : Revenus bruts des fermes, en 2000

Figure 52 : Fermes (revenus bruts de plus de 2 500 dollars) par type

Figure 53 : Fermes (revenus bruts de plus de 2 500 dollars) par type (pourcentage du total national)

Figure 54 : Taux de participation, de 1970 à 2002

Figure 55 : Taux de chômage, de 1970 à 2002

Figure 56 : Pourcentage annuel de changement dans l'emploi, de 1971 à 2002

Figure 57 : Emploi par industrie, en 1990 et en 2002

Figure 58 : Changement dans l'emploi par industrie, de 1990 à 2002

Figure 59 : Proportion des emplois en agriculture, de 1976 à 2002

Figure 60 : Moyenne des revenus de toutes sources, de 1980 à 2000

Figure 61 : Paiements de transfert gouvernementaux en tant que pourcentage des revenus de toutes sources, en 2000

Figure 62 : Paiements de transferts gouvernementaux en tant que pourcentage du revenu, en 2000

Figure 63 : Parts du revenu national par quintile, 1980 et en 2000

Figure 64 : PIB, de 1961 à 2001

Figure 65 : PIB en dollars constants de 2001 par habitant, de 1961 à 2001

Figure 66 : PIB par industrie, en 2001

Figure 67 : Exportations internationales en tant que pourcentage du PIB, de 1981 à 2001

Figure 68 : Importations internationales en tant que pourcentage du PIB, de 1981 à 2001

Figure 69 : Pourcentage de changement des exportations et des importations réelles, de 1981 à 2001

Figure 70 : Exportations et importations internationales réelles par habitant, en 1981 et en 2001

Figure 71 : Exportations et importations interprovinciales réelles par habitant, en 1981 et en 2001

Figure 72 : Comparaison entre les exportations internationales et les exportations interprovinciales, de 1981 à 2001

Figure 73 : Exportations internationales de marchandises par destination, en 2002

Figure 74 : Exportations de marchandises vers les États-Unis, de 1990 à 2002

Figure 75 : Exportations de marchandises pour les dix principales destinations, en 1990 et en 2002

Figure 76 : Exportations internationales de marchandises par principaux secteurs industriels, en 2002

Figure 77 : Exportations internationales de marchandises par industrie, en 2002

Figure 78 : Exportations internationales de marchandises par industrie, en 2002

Figure 79 : Exportations internationales de marchandises par industrie, en 2002

Figure 80 : Dette nette financée par les recettes fiscales, de 1993-1994 à 2002-2003

Figure 81 : Dette nette financée par les recettes fiscales par habitant, de 1993-1994 à 2002-2003

Figure 82 : Excédents ou déficits des gouvernements provinciaux ajustés par le DBRS, de 1993-1994 à 2002-2003

Figure 83 : Revenus des ressources naturelles, de 1993-1994 à 2002-2003

Figure 84 : Éléments du revenu provincial total, en 2001-2002

AVANT-PROPOS

Ayant vécu mon enfance et plus de 30 ans dans l'Ouest canadien, j'ai été témoin de profonds changements dans la région. Des millions de migrants de partout à l'étranger et au pays se sont dirigés vers l'Ouest en quête de nouvelles possibilités et d'une meilleure vie. La culture de la région s'en est trouvée profondément enrichie. Les grandes villes de l'Ouest sont devenues importantes, elles sont le " chez nous " d'un plus grand nombre de personnes et elles offrent plus à leurs citoyens et aux visiteurs des autres régions, du reste du pays et de l'étranger. Notre population est plus âgée que jamais, nous exportons de plus en plus vers les États-Unis, les soins de santé sont devenus le principal enjeu politique et un grand défi pour les politiques publiques, l'agriculture est devenue moins omniprésente dans la vie des Prairies et l'économie régionale manufacture un large éventail de nouveaux produits et offre des services encore plus variés.

En me penchant sur les nombreux changements qui ont façonné l'Ouest au cours des dernières années et qui continueront de le faire dans les années à venir, je suis surpris de constater jusqu'à quel point les choses sont restées les mêmes. Les hauts et les bas des secteurs des ressources naturelles et de l'agriculture continuent de dicter l'avènement des bonnes et des mauvaises années. Nous élisons encore très peu de députés appartenant au parti au pouvoir. Nous nous consacrons encore à l'agriculture, à l'exploitation forestière et à l'exploitation pétrolière, et nous sentons encore une distance entre nous et Toronto, Montréal et Ottawa, distance qui ne s'exprime pas qu'en kilomètres. La distance (entre les lacs gorgés de poissons du Manitoba et les prairies verdoyantes de la Saskatchewan ou des majestueuses montagnes de l'Alberta à la côte bleutée de la Colombie-Britannique) demeure magnifiquement belle.

Cette nouvelle édition de **L'état de l'Ouest** souligne les nombreux changements qu'a connu la région et pointe ceux qui se dessinent encore à l'horizon. Elle révèle en outre qu'un bon nombre des caractéristiques qui distinguent l'Ouest et qui alimentent les mythes et les légendes à son sujet demeurent fermement inchangées.

Depuis la publication de la première édition de **L'état de l'Ouest,** au début de 2001, nombre de tendances soulignées se sont amplifiées : les populations de la Colombie-Britannique et de l'Alberta connaissent encore une croissance plus grande que celles de la Saskatchewan (qui diminue) et du Manitoba; la Colombie-Britannique demeure la principale destination des immigrants internationaux, mais l'Alberta continue de gagner du terrain; l'Alberta est encore la seule province de l'Ouest qui reçoit plus de nouveaux arrivants qu'elle ne perd d'émigrants; la proportion des personnes âgées est encore à la hausse; l'urbanisation a augmenté; les populations autochtones connaissent une croissance plus élevée que les populations non autochtones; les minorités visibles sont de plus en plus présentes dans l'Ouest; l'économie dépend encore largement des secteurs des ressources naturelles et de l'agriculture; le commerce international prend de plus en plus d'importance; l'Alberta conserve sa position de tête relativement à la réduction de la dette.

L'Ouest demeure une région très hétérogène dont les différentes parties varient énormément. Par contre, ses différents éléments ont également beaucoup de points communs et son ensemble demeure unique par rapport au reste du pays. Comme l'indiquait un récent sondage de la Canada West Foundation auprès de Canadiens et de Canadiennes de l'Ouest, malgré les nombreuses différences économiques et démographiques qui existent dans l'Ouest, on dénote de grandes similitudes relativement aux attitudes. Les gens de l'Ouest ne pensent pas tous de la même façon, mais ils pensent tout de même comme des gens de l'Ouest.

Alors que le monde continue de changer après les événements du 11 septembre, on se demande encore comment le nouvel ordre international (ou le manque d'ordre) aura une incidence sur l'Ouest. La mondialisation de l'économie ne se fait pas sans douleur, et la fédération canadienne demeure un contexte politique dynamique et complexe. Ces facteurs, et nombre d'autres facteurs, entraîneront à la fois des possibilités et des défis pour les gens de l'Ouest qui continuent de tout faire pour que l'Ouest demeure un des meilleurs endroits où vivre au pays (et même au monde). Les renseignements offerts dans **L'état de l'Ouest 2003** constitueront une certaine signalisation pour nous aider à atteindre ce but.

Robert Roach
Calgary (Alberta)
Mai 2003

1. CROISSANCE DE LA POPULATION

“ La démographie, soit l’étude des populations humaines, est l’outil le plus puissant (et le plus sous-utilisé) que nous possédons pour nous aider à comprendre le passé et à prévoir l’avenir. ”

– David K. Foot avec Daniel Stoffman
Boom, Bust and Echo:
How to Profit From the Coming Demographic Shift

- Trente pour cent des Canadiens et des Canadiennes vivent dans une des quatre provinces de l’Ouest, ce qui fait de l’Ouest canadien la plus grande région du Canada après l’Ontario.
- Les populations de la Colombie-Britannique et de l’Alberta ont presque doublé depuis 1971 alors que les populations du Manitoba et de la Saskatchewan n’ont augmenté que légèrement. Par conséquent, la proportion des gens de l’Ouest vivant en Colombie-Britannique et en Alberta a augmenté par rapport à celle des gens de l’Ouest qui vivent en Saskatchewan et au Manitoba.
- Au cours des dernières années, l’Alberta a remplacé la Colombie-Britannique au titre de la province qui croît le plus dans la région.
- On prévoit que la population de l’Ouest croîtra de 2 à 3 millions de personnes d’ici à 2025 et que cette croissance aura surtout lieu en Colombie-Britannique et en Alberta.
- Alors que le rapport entre le nombre de naissance et le nombre de décès décroîtra au cours des prochaines années, il importera de plus en plus d’attirer de nouvelles personnes mobiles dans la région pour augmenter la population.

CROISSANCE DE LA POPULATION

Trois Canadiens et Canadiennes sur dix vivent dans l'Ouest

Figure 1 : Taille relative de la population de l'Ouest canadien

Population de l'Ouest canadien en tant que pourcentage de la population du reste du Canada, de 1901 à 2001 (années de recensement)

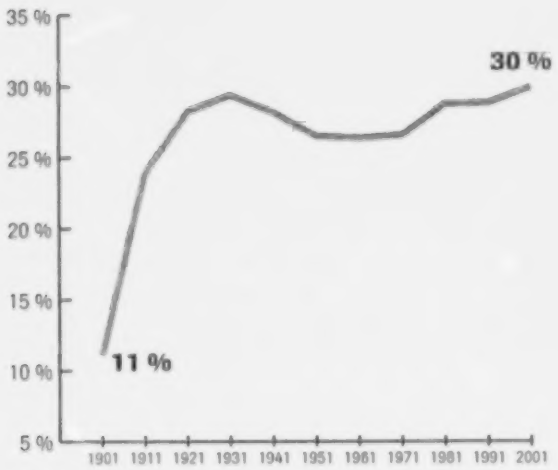

Population de l'Ouest canadien en tant que pourcentage de la population du reste du Canada, en 2002

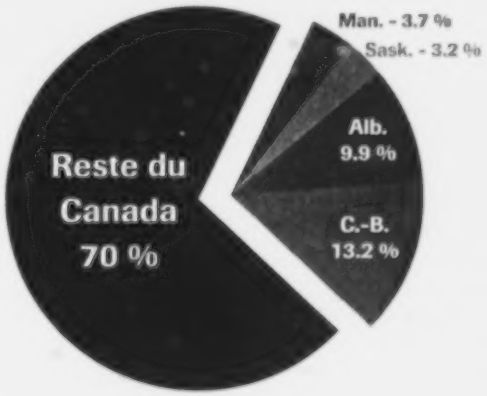

Avec une population de plus de 9,4 millions de personnes (en date du 1er juillet 2002), les quatre provinces de l'Ouest sont le lieu de résidence de 30 % des Canadiens et des Canadiennes. L'Ontario accueille tant qu'à elle 38,4 % de la population canadienne (12,1 millions de personnes), le Québec en accueille 23,7 % (7,5 millions de personnes) et la région de l'Atlantique en abrite 7,6 % (2,4 millions de personnes). Le Nord du pays ne représente que 0,3 % de la population nationale (100 000 personnes).

On a remarqué un léger changement de la taille relative des régions du Canada en faveur de l'Ouest et de l'Ontario. La proportion de la population canadienne pour l'Ouest a augmenté, de 26,6 % en 1971 à 30,0 % à l'heure actuelle. Pendant cette même période, la proportion pour l'Ontario a également augmenté en passant de 35,7 % à 38,4 %. Inversement, le pourcentage des Canadiens et des Canadiennes qui vivent au Québec et dans la région de l'Atlantique a diminué depuis 1970; le pourcentage au Québec est passé de 27,9 % à 23,7 %, et celui de la région de l'Atlantique a diminué de 9,5 % à 7,6 %.

L'Ouest canadien a connu une croissance rapide de sa population, tant de manière absolue que relative, au tout début du XX^{e} siècle lorsque des pionniers provenant des autres régions du Canada et de l'étranger s'y sont dirigés. La région a connu une étonnante augmentation de 409,7 % de sa population entre 1901 et 1931 pendant que le reste du Canada voyait sa population croître d'un modeste 53,6 %. Avec le temps, le pourcentage de la population de l'Ouest par rapport à la population canadienne a augmenté de 11,1 % à 29,4 %.

Des croissances plus lentes de la population (et même une diminution dans le cas de la Saskatchewan) pendant les années 1930 et 1940 ont fait baisser la part de la population nationale pour l'Ouest, laquelle se situait à 26,5 % au moment du recensement de 1951. Ce n'est que vers le milieu des années 1990 que la part de la région a réussi à atteindre le niveau qu'elle avait en 1931.

Ensemble, la Saskatchewan et le Manitoba ne représentent que 6,9 % de la population canadienne, comparativement à un total de 23,1 % pour la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Source : Dérivé des données du recensement et des prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada

CROISSANCE DE LA POPULATION

La Colombie-Britannique et l'Alberta ont connu une forte croissance de leur population, mais la Saskatchewan et le Manitoba ont gardé à peu près la même taille qu'il y a trente ans

Figure 2 : Population des provinces de l'Ouest, de 1971 à 2002

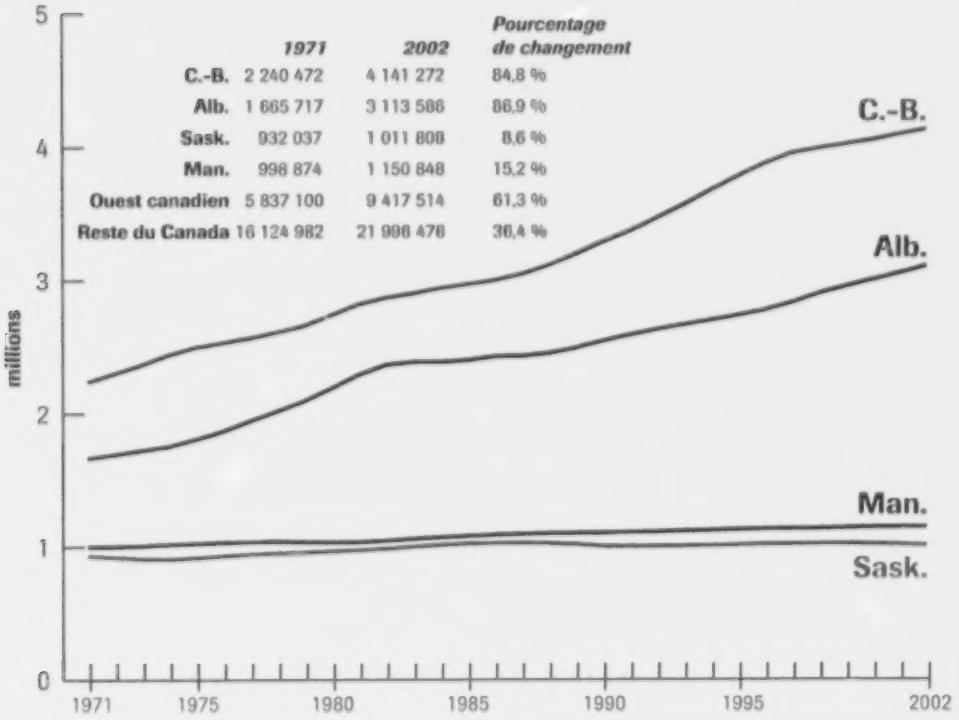

Entre 1971 et 2002, la population de l'Ouest canadien a augmenté de 61,3 % (3 580 414 personnes) comparativement à une augmentation de 36,4 % (5 871 494 personnes) pour le reste du pays. Bien que la croissance soit élevée pour l'ensemble de la région, elle cache des différences considérables entre ses différents éléments. D'une part, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont connu les plus fortes croissances au pays (l'Ontario est la province qui s'en rapproche le plus avec un pourcentage de changement de 53,8 % entre 1971 et 2002*). Quant à la Saskatchewan et au Manitoba, la croissance observée est modeste, et le Manitoba a même constaté une diminution de 13 756 personnes entre 1999 et 2002. Les seules provinces qui ont enregistré un plus petit pourcentage de changement de leur population que la Saskatchewan entre 1971 et 2002 sont Terre-Neuve et le Labrador, avec un changement de 0,1 %.

Ces croissances de population inégales dans l'Ouest soulignent le fait que les différentes parties de la région ne sont pas homogènes. En ce qui a trait à la croissance de la population et aux possibilités et aux défis que cette croissance entraîne, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont suivi un chemin différent de celui de la Saskatchewan et du Manitoba. Néanmoins, comme l'indiquent d'autres parties du présent rapport, les quatre provinces de l'Ouest ont également beaucoup de choses en commun. Le défi régional consiste à trouver des façons de tirer profit tant des similitudes que des différences.

* Entre 1971 et 2002, l'ensemble des populations des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut a augmenté de 92,6 % et celle du Yukon a connu une hausse de 57,6 %. Source : Dérivé des prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada.

CROISSANCE DE LA POPULATION

La Colombie-Britannique et l'Alberta ont considérablement augmenté leur part de la population régionale

Figure 3 : Répartition de la population dans l'Ouest canadien, en 1931, en 1971 et en 2002

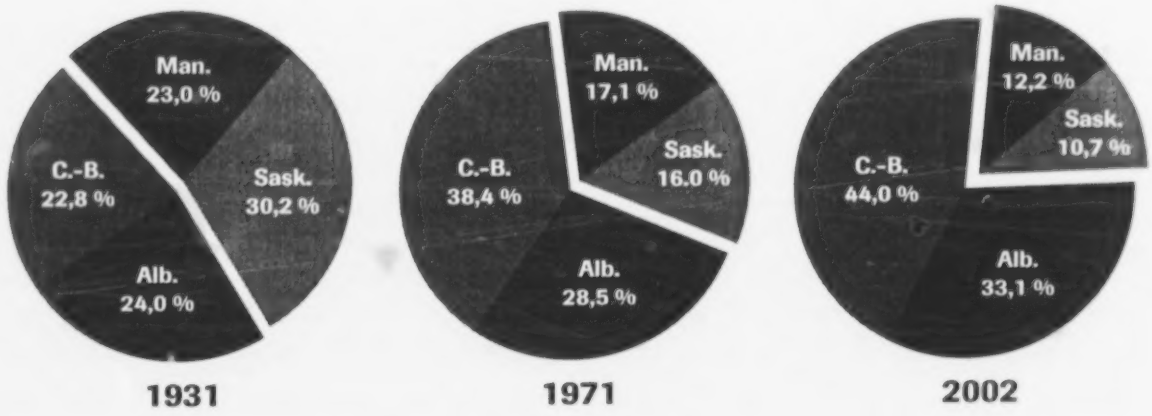

Des augmentations inégales de la population ont mené à une plus grande proportion de gens de l'Ouest vivant en Colombie-Britannique et en Alberta et à une proportion plus faible pour la Saskatchewan et le Manitoba. Encore une fois, nous remarquons une grande différence entre ces deux pôles étant donné que la proportion de la population de l'Ouest qui vit en Colombie-Britannique et en Alberta est passée de 46,8 % en 1931 à 77,1 % à l'heure actuelle, alors que la proportion de l'ensemble de la Saskatchewan et du Manitoba est passée de 53,2 % en 1931 à 22,9 % en 2002.

La Colombie-Britannique et l'Alberta ont enregistré un taux de croissance assez semblable au cours des 30 dernières années (les deux provinces ont une moyenne de croissance annuelle de la population de 2,0 % de 1972 à 2002). Par conséquent, le rapport entre la population de la Colombie-Britannique et celle de l'Alberta est identique actuellement à ce qu'il était il y a trente ans (1,3 pour 1).

Au cours des dernières années, une économie florissante en Alberta et une économie plus difficile en Colombie-Britannique ont aidé l'Alberta à devenir la province qui connaît la plus forte croissance tant dans l'Ouest que dans le reste du Canada.*

Comme l'indique la figure 4, l'Ouest a connu un taux de croissance moyen de 1,6 % par année au cours des trente dernières années, alors que le taux de croissance annuel pour le reste du pays était de 1,0 %. Toutefois, la croissance moyenne cache les hauts et les bas qui caractérisent les changements de population dans l'Ouest. L'économie en dents de scie de l'Alberta, par exemple, a mené à une croissance étourdissante de la population au milieu des années 1970 et au début des années 1980, suivie par une perte de 314 personnes entre 1983 et 1984. La forte croissance de la population en Colombie-Britannique entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990 a été suivie d'une période de croissance relativement modeste. Au cours des dernières années, la population de la Saskatchewan a diminué, alors que celle du Manitoba a connu une augmentation, même si elle s'est avérée légère.

Comme les gains découlant d'une augmentation naturelle (les naissances moins les décès) continue de diminuer en raison d'une population vieillissante, la capacité d'attirer des migrants (tant de l'étranger que du reste du Canada) deviendra de plus en plus importante comme source de croissance de la population. Des niveaux d'immigration internationale faibles et le fait qu'historiquement le nombre de personnes qui sortent du Manitoba ou de la Saskatchewan est plus élevé que le nombre de celles qui en sortent désavantagent ces deux provinces par rapport à la Colombie-Britannique et à l'Alberta. Néanmoins, le reste du Canada et les autres pays offriront une forte concurrence aux quatre provinces de l'Ouest dans la course pour attirer et conserver les immigrants.

* La croissance annuelle moyenne du Nunavut entre 1998 et 2002 était de 2,0 % comparativement à un pourcentage de 1,9 % en Alberta.

Source : Dérivé des données de recensement et des prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada

CROISSANCE DE LA POPULATION

Des périodes de forte croissance et de croissance peu élevée ou même négative ont marqué la croissance annuelle de la population dans les provinces de l'Ouest

Figure 4 : Changement annuel du pourcentage de la population, de 1972 à 2002

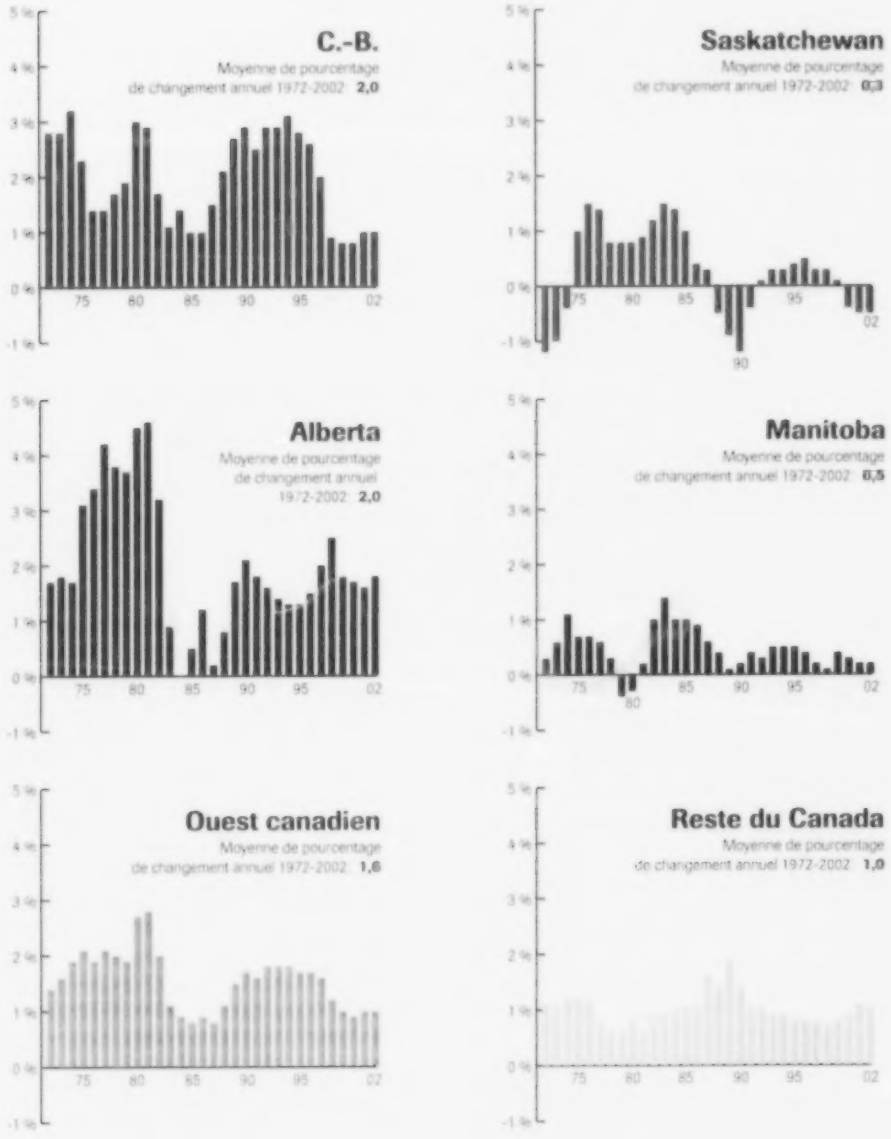

*Pourcentage de changement du 1er juillet de l'année précédente.

Source : Dérivé des prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada.

CROISSANCE DE LA POPULATION

Statistique Canada prévoit que l'Ouest abritera environ de deux à trois millions de personnes de plus en 2025 qu'il n'en abrite à l'heure actuelle

Figure 5 : Projections sur la croissance de la population, de 2000 à 2025

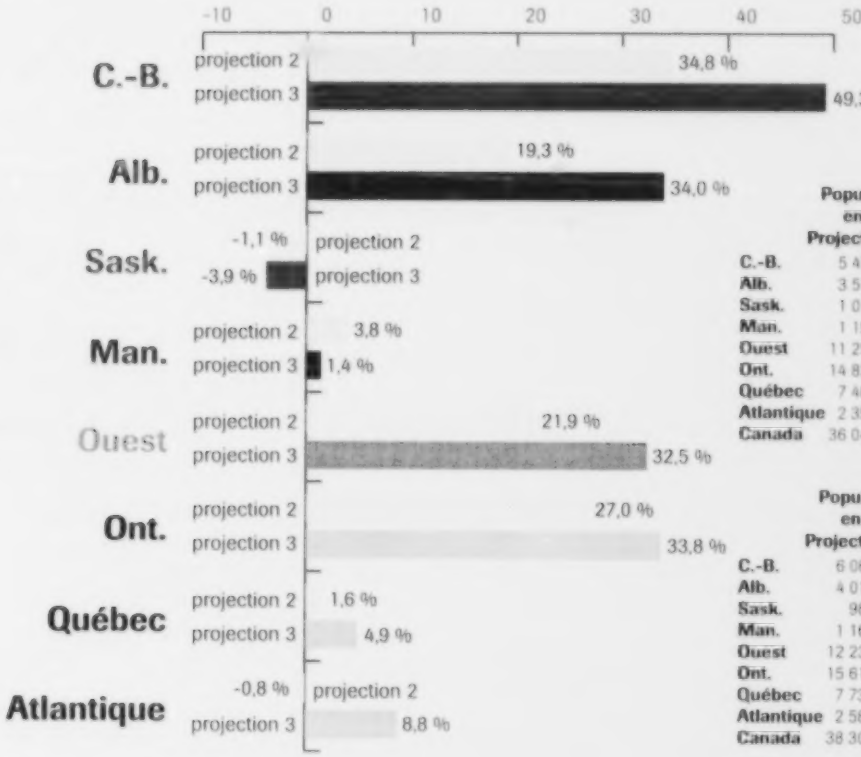

	Population en 2025 Projection 2	Changement de la population 2000-2025
C.-B.	5 475 900	1 412 100
Alb.	3 576 600	579 400
Sask.	1 012 300	-11 300
Man.	1 191 800	43 900
Ouest	11 256 600	2 024 100
Ont.	14 823 400	3 154 100
Québec	7 487 300	114 900
Atlantique	2 356 200	-19 000
Canada	36 044 100	5 294 000

	Population en 2025 Projection 3	Changement de la population 2000-2025
C.-B.	6 067 800	2 004 000
Alb.	4 016 400	1 019 200
Sask.	983 300	-40 300
Man.	1 163 600	15 700
Ouest	12 231 100	2 998 600
Ont.	15 611 400	3 942 100
Québec	7 730 600	358 200
Atlantique	2 584 300	209 000
Canada	38 303 100	7 553 000

Bien que les projections de Statistique Canada sur la population soient fondées sur des tendances qui pourraient changer, elles nous donnent une idée de ce que pourrait être l'évolution de la population de l'Ouest canadien au cours des 20 prochaines années.

Selon le scénario de croissance moyenne (projection 2), la population de l'Ouest croîtra d'environ 2 millions de personnes entre 2000 et 2025. Ce nombre représente une augmentation de 21,9 %. Presque toute cette croissance sera concentrée en Colombie-Britannique et en Alberta; la taille des populations de la Saskatchewan et du Manitoba demeurera sensiblement la même qu'à l'heure actuelle. Selon le scénario de forte croissance et de grande migration interprovinciale vers la Colombie-Britannique et l'Alberta (projection 3), l'Ouest verra sa population augmenter de près de 3 millions de personnes et, encore une fois, ce sont surtout la Colombie-Britannique et l'Alberta qui profiteront de cette croissance. Au cours des 25 années précédentes (de 1975 à 2000), l'Ouest a connu une croissance d'environ 3 millions de personnes.

On prévoit que la population de l'Ontario augmentera de 3 à 4 millions de personnes d'ici à 2025 et continuera d'être plus élevée que l'ensemble de la population des quatre provinces de l'Ouest.

Statistique Canada réalise des projections de population en se fondant sur quatre scénarios. La projection 1 est un scénario de faible croissance, la projection 2 présente un scénario de croissance moyenne, la projection 3 découle d'un scénario dans lequel la Colombie-Britannique et l'Alberta connaîtrait une forte croissance et une grande migration interprovinciale, et la projection 4 est fondée sur une forte croissance et une grande migration interprovinciale vers le centre du Canada. Source : Dérivé des projections de population de Statistique Canada (Catalogue 91-520).

CROISSANCE DE LA POPULATION

On ne s'attend pas à ce que la proportion de la population canadienne vivant dans l'Ouest augmente de plus de 1 ou de 2 points de pourcentage

Figure 6 : Projection sur la part de la population nationale et la répartition de la population régionale en 2025

Pourcentages de la population canadienne habitant dans les provinces de l'Ouest, en 2025
Projection 2 – Croissance moyenne

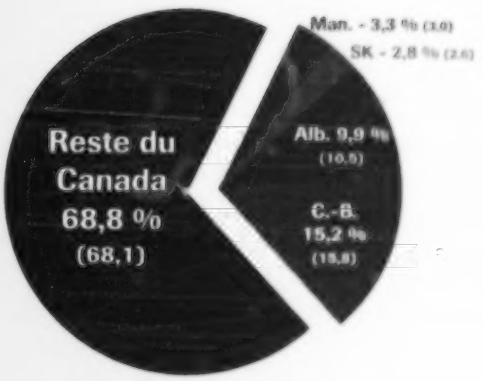

(Les proportions fondées sur la projection 3 [forte croissance et grande migration vers la Colombie-Britannique et l'Alberta] figurent entre des crochets.)

Pourcentages de la population canadienne habitant dans les provinces de l'Ouest, en 2025
Projection 2 – Croissance moyenne

(Les proportions fondées sur la projection 3 [forte croissance et grande migration vers la Colombie-Britannique et l'Alberta] figurent entre des crochets.)

Selon le scénario de croissance moyenne et le scénario de forte croissance et de grande migration interprovinciale en Colombie-Britannique et en Alberta, on prévoit que ces deux provinces représenteront 80 % de la population de l'Ouest d'ici à 2025.

À l'échelle nationale, on projette que la région augmentera sa part actuelle de la population canadienne de 1 ou 2 points de pourcentage : la Colombie-Britannique gagnera des points, l'Alberta restera stable et la Saskatchewan et le Manitoba perdront du terrain. L'Ontario profitera d'une forte croissance et verra son pourcentage de population actuel de 38 % passer à 41 % en 2025. On prévoit que les pourcentages de la population canadienne qui vit au Québec et dans la région de l'Atlantique diminueront pendant cette période.

Cette poursuite de la croissance de la population en Colombie-Britannique et en Alberta signifie que ces deux provinces devront composer avec les avantages et les désavantages qu'entraîne le fait d'ajouter des centaines de milliers de personnes à leurs populations actuelles (p. ex. une augmentation de la demande pour des services, un bassin de main-d'œuvre plus grand et des infrastructures insuffisantes).

La Saskatchewan et le Manitoba profiteront d'une plus grande stabilité démographique dans les années à venir, mais elles devront composer avec les désavantages d'une croissance trop peu élevée de la population (p. ex. une assiette fiscale stagnante, une migration des jeunes travailleurs, des parts de marché qui diminuent).

Il importe de noter que bien qu'on ne prévoit pas une augmentation des populations de la Saskatchewan et du Manitoba au cours des 20 prochaines années, certains secteurs comme les grandes villes pourraient voir leur population croître lorsque des personnes des autres parties de la province se dirigeront vers les centres urbains. Ces provinces ne seront donc pas entièrement à l'abri des défis posés par la croissance de la population.

Voir la note à la page 6.

Source : Dérivé des projections de Statistique Canada sur la population (Catalogue 91-520).

CROISSANCE DE LA POPULATION

La contribution de l'augmentation naturelle de la population diminuera progressivement dans les quatre provinces de l'Ouest

Figure 7 : Éléments de la projection de la croissance de la population, de 2006 à 2025
(scénario de croissance moyenne*)

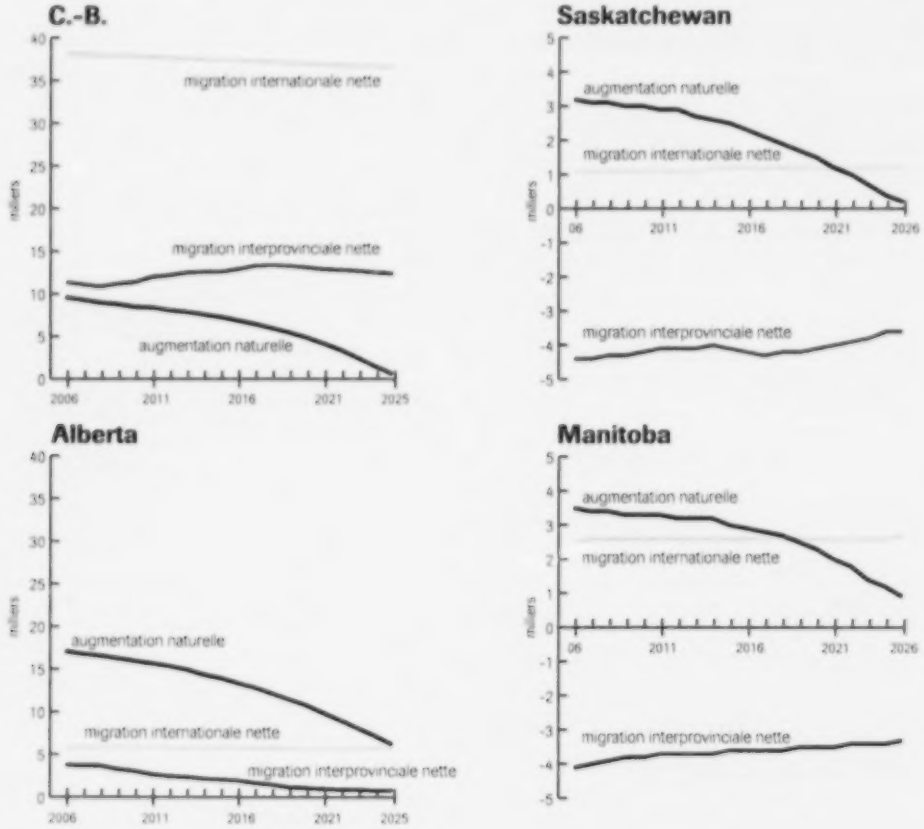

D'un point de vue de politiques publiques, la venue d'immigrants internationaux et de migrants interprovinciaux dans la province constituent les éléments les plus malléables de la future croissance de la population. Le déclin de la contribution de l'augmentation naturelle (les naissances moins les décès) découle de taux de fertilité peu élevés et du vieillissement de la population. Ces tendances jouissent d'une relative stabilité au fil du temps et ne devraient pas changer à court ou à moyen terme.

D'un autre côté, le mouvement de personnes est beaucoup plus difficile à prévoir et considérablement moins facile à manipuler par des politiques publiques proactives. Le défi que devront relever les provinces de l'Ouest consistera à trouver des façons d'attirer et de conserver des migrants qualifiés des autres régions du Canada et de l'étranger. Il importera également de mettre en place des politiques publiques visant à promouvoir la prospérité régionale afin de réduire la migration vers l'extérieur de la région.

La figure 7 est fondée sur la projection 2 de Statistique Canada (voir la note à la page 6).
Source : Dérivé des projections de Statistique Canada sur la population (Catalogue 91-520).

2. IMMIGRATION

“ Peu de pays ont été aussi touchés par les courants actuels de migration internationale que le Canada. ”

– Roderic Beaujot et Kevin McQuillan
Growth and Dualism: The Demographic Development of Canadian Society

- L'immigration est un élément clé de la croissance de la population et son importance continuera de croître au fur et à mesure que diminuera la contribution de l'augmentation naturelle (les naissances moins les décès).
- Proportionnellement à sa part de la population nationale, moins d'immigrants viennent dans l'Ouest que dans le reste du pays.
- La plupart des immigrants qui se dirigent vers l'Ouest adoptent la Colombie-Britannique.
- Plus de 1,5 million d'immigrants sont venus dans l'Ouest entre 1972 et 2002, et la plupart se sont dirigés vers les grandes villes.
- Plus de 1,6 million des personnes vivant dans l'Ouest sont nées dans des pays étrangers; la Colombie-Britannique enregistre le plus haut pourcentage à cet égard (26,1 %) et la Saskatchewan détient le plus bas (5,0 %).

IMMIGRATION

Au cours des dernières années, l'Ouest a accueilli moins d'immigrants que ce qu'on pourrait prévoir en tenant compte de sa part de la population nationale

Figure 8 : Part des immigrants au Canada, de 1972 à 2002
(pourcentage du total national annuel)

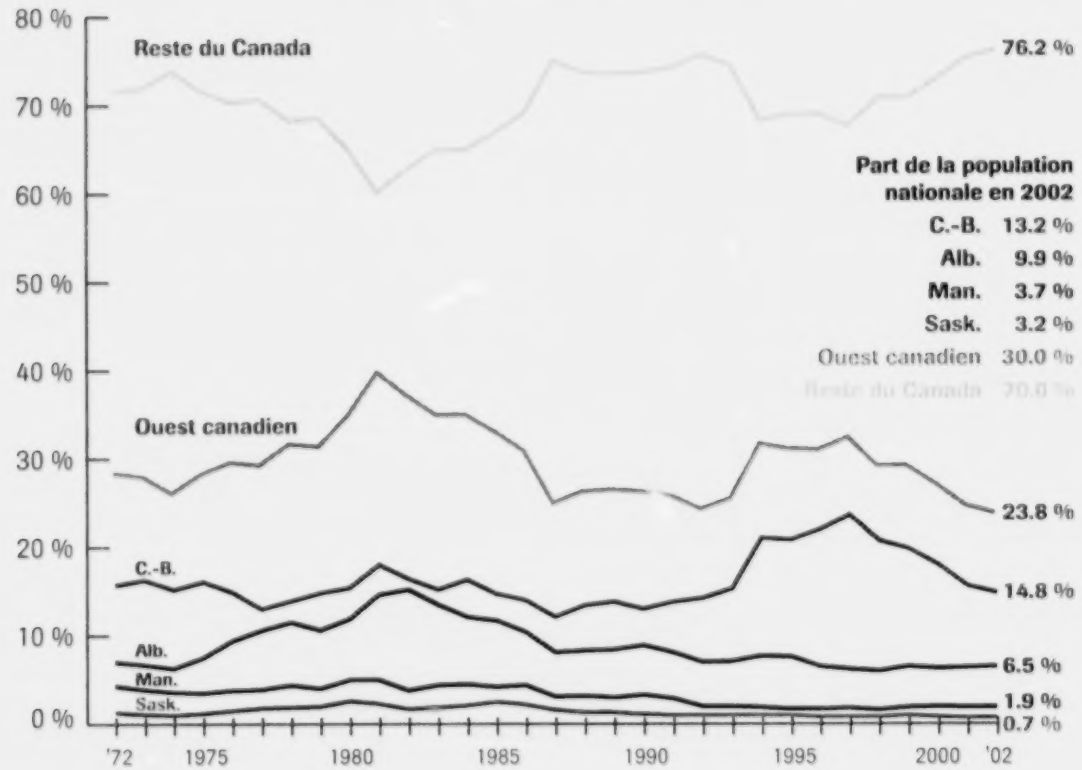

	Nombre d'immigrants en 2002	Nombre d'émigrants en 2002	Immigration nette en 2002
CANADA	255 888	71 042	184 846
C.-B.	37 794	9 594	28 200
Alb.	16 568	8 543	8 025
Sask.	1 814	1 202	612
Man.	4 810	1 944	2 866
Ouest	60 986	21 283	39 703
RC*	194 902	49 759	145 143

Sur l'ensemble des 256 000 immigrants, environ, qui sont venus au Canada en 2002, un peu moins de 61 000 (23,8 %) se sont installés dans l'Ouest canadien. Avec une part de 30 % de la population nationale, l'apport de l'immigration est beaucoup moindre que ce que sa taille relative devrait entraîner. De grands apports d'immigrants en Ontario au cours des dernières années (152 825 en 2002; 59,7 % de toute l'immigration) ainsi qu'un apport sensiblement plus faible en Colombie-Britannique sont deux des raisons de la baisse de la part de l'Ouest. À l'exception de la période de 1976 à 1986, l'Alberta a reçu proportionnellement un moins grand apport d'immigrants que son pourcentage de la population nationale. Le Manitoba réussit un peu mieux à attirer des immigrants que ne le fait la Saskatchewan, mais les deux provinces ont accueilli une proportion d'immigrants plus petite que ce que leur part de la population nationale ne pourrait entraîner.

*Reste du Canada. Source : Dérivé des données de Statistique (CANSIM, tableau 510004)

IMMIGRATION

La Colombie-Britannique constitue la principale destination des immigrants qui viennent dans l'Ouest canadien

Figure 9 : Parts provinciales des immigrants dans l'Ouest, de 1972 à 2002
(pourcentage du total annuel pour l'Ouest)

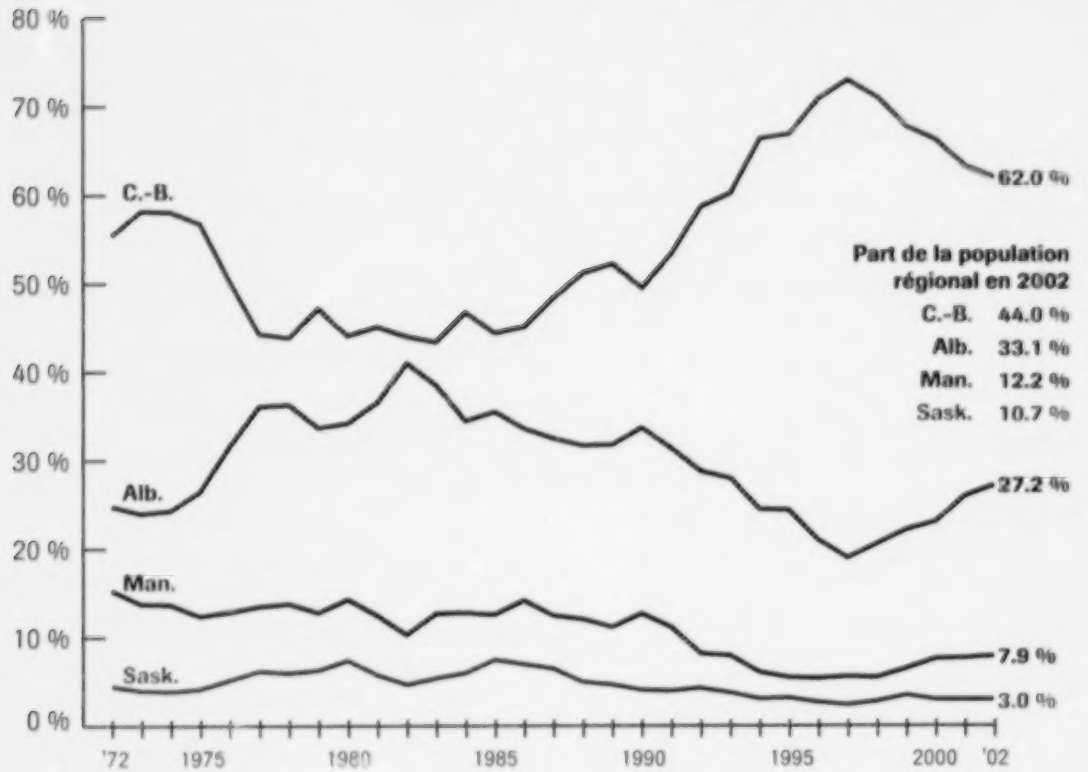

Près de deux tiers des immigrants qui viennent dans l'Ouest canadien ont choisi la Colombie-Britannique en 2002 (une proportion considérablement plus élevée que la part de la population régionale de cette province, soit 44,0 %). Ce nombre a diminué depuis les sommets atteints en 1997 (70,3 % ou 53 121 immigrants), mais il demeure bien au-dessus des parts des autres provinces de l'Ouest.

Jusqu'à un certain point, les entrées d'immigrants reflètent les périodes de prospérité économique des provinces. Un des exemples de ce phénomène est l'augmentation du nombre d'immigrants qui sont entrés en Alberta au cours des quelques dernières années, pendant que le nombre des immigrants en Colombie-Britannique a diminué.

Dans la course à laquelle participent de nombreux pays pour attirer et conserver une main-d'œuvre qualifiée, la Colombie-Britannique détient un certain avantage étant donné son historique de hauts niveaux d'immigration. La Saskatchewan se trouve de l'autre côté de la balance et souffre de manière chronique de niveaux d'immigration peu élevés.

Source : Dérivé des données de Statistiques Canada (CANSIM, tableau 510004).

IMMIGRATION

Plus de 1,5 million d'immigrants sont venus dans l'Ouest depuis 1972

Figure 10 : Migration internationale, de 1972 à 2002

	Nombre total d'immigrants	Nombre total d'émigrants	Immigration nette totale	Moyenne annuelle nette
CANADA	5 305 294	1 025 117	4 280 177	138 070
C.-B.	875 499	143 841	731 658	23 602
Alb.	438 322	143 202	295 120	9 520
Sask.	65 690	19 006	46 684	1 506
Man.	153 288	36 936	116 352	3 753
Ouest	1 532 799	342 985	1 189 814	38 381
Reste du Canada	3 772 495	682 132	3 090 363	99 689

Bien que la définition d'un émigrant du Canada ait changé (voir la note ci-dessous), un examen de cet élément peut s'avérer intéressant. En bref, le nombre de personnes qui viennent vivre au Canada est bien plus élevé que celui du nombre de personnes qui en sortent (ce qui est vrai également pour les provinces de l'Ouest). En moyenne, l'Ouest a accueilli 38 381 nouveaux résidents par année depuis 1972 en raison des mouvements vers l'intérieur et vers l'extérieur du pays. On peut donc conclure que l'Ouest canadien a accueilli près de 1,2 million de nouveaux arrivants en 31 ans. Même avec ses bas niveaux d'immigration, la Saskatchewan a pu compter sur un nombre net de 46 684 immigrants, soit 4,6 % de sa population actuelle.

Après leur arrivée dans une certaine province de l'Ouest, certains immigrants déménagent parfois dans la région ou vers d'autres régions du pays, mais bon nombre d'entre eux restent là et contribuent non seulement à augmenter la population de base de la province, mais également la richesse de sa culture.

Bien que le nombre de personnes qui quittent le Canada pour émigrer vers d'autres pays soit moins élevé que le nombre de personnes qui immigrent au Canada, on a soulevé certaines préoccupations sur les effets de " l'exode des cerveaux " sur l'économie. La perte de personnes hautement qualifiées, même en petit nombre, comme des médecins ou des concepteurs de logiciels, peut avoir une grande incidence sur le bassin de main-d'œuvre. Il est également préoccupant de penser aux coûts de l'éducation de ces personnes qui partent ensuite vers d'autres pays. Il importe donc, de manière critique, de faire de l'Ouest un endroit où les gens ont envie de rester.

On note une brèche dans la série de données sur l'émigration parce que Statistique Canada a modifié sa définition de ce phénomène. Avant le 1er juillet 1996, le nombre total d'émigrants était égal à la différence entre les émigrants permanents et les émigrants qui revenaient au Canada. À partir du 1er juillet 1996, Statistique Canada a commencé à tenir compte également des personnes temporairement à l'étranger qui ne maintiennent pas un lien de résidence au Canada. Par conséquent, les niveaux d'émigration sont beaucoup plus élevés après le 1er juillet 1996, par rapport aux années antérieures. Source : Dérivé des données de Statistique Canada (CANSIM, tableau 510004).

IMMIGRATION

Les grands centres urbains constituent la principale destination des immigrants

Figure 11 : Destination des immigrants, en 2001

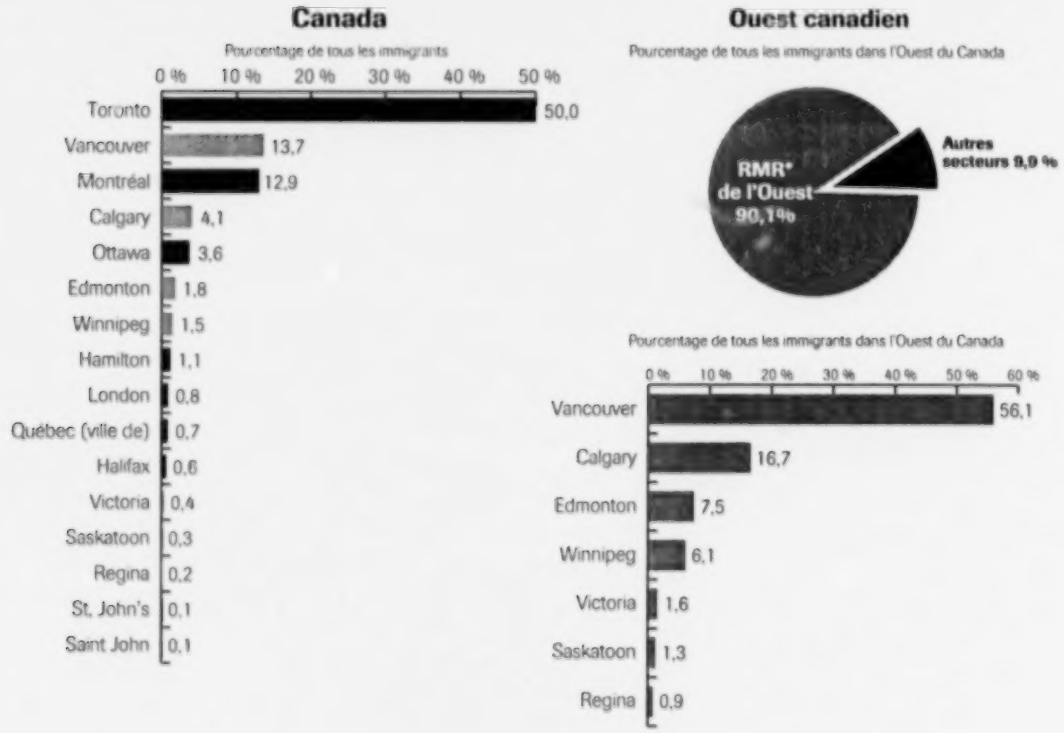

L'immigration est un phénomène très urbain si on considère que 9 immigrants sur 10 dans l'Ouest canadien se sont dirigés vers les sept plus grandes villes de la région en 2001. À l'échelle nationale, les immigrants se dirigent surtout vers trois villes (Toronto, Vancouver et Montréal); plus de trois quarts des immigrants qui sont venus au Canada en 2001 ont choisi de s'installer dans une de ces trois villes.

Dans tout l'Ouest, Vancouver a été la ville de prédilection pour plus de la moitié des immigrants en 2001, suivie de Calgary (16,7 %) et d'Edmonton (7,5 %).

* RMR = Région métropolitaine de recensement. Abbotsford (Colombie-Britannique) a récemment été redéfinie comme RMR, mais n'a pas été incluse dans la plus récente édition de la source. Source : Dérivé de Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et Chiffres 2001.

IMMIGRATION

On compte actuellement beaucoup moins de membres de la population de l'Ouest qui sont nés à l'étranger qu'on en comptait il y a 90 ans

Figure 12 : Population d'immigrants (nés à l'étranger), de 1911 à 2001 (pourcentage du total)

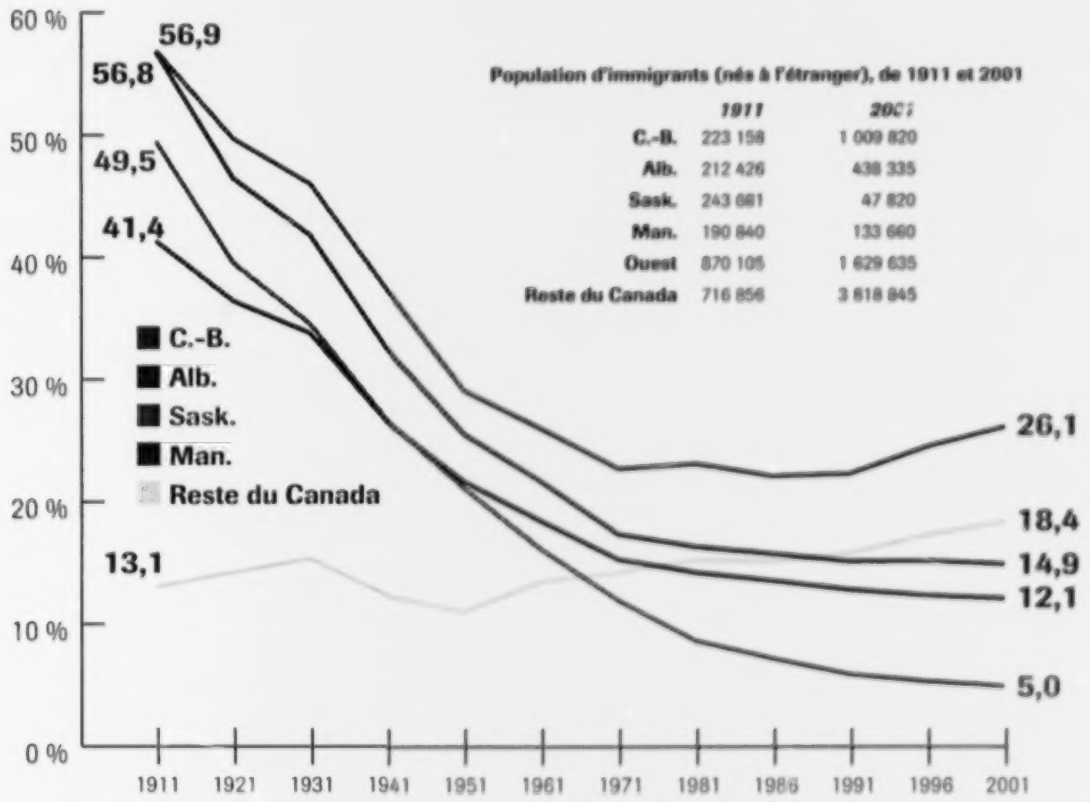

Population d'immigrants (nés à l'étranger), de 1911 et 2001

	1911	*2001*
C.-B.	223 158	1 009 820
Alb.	212 426	438 335
Sask.	243 681	47 820
Man.	190 840	133 660
Ouest	870 105	1 629 635
Reste du Canada	716 856	3 818 845

Le grand flot d'immigrants qui sont arrivés dans l'Ouest au début du XX[e] siècle a fait en sorte que la proportion des résidents nés à l'étranger s'est haussée au-dessus de la moitié de tous les résidents en 1911. En 2001, seulement 18,4 % des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest étaient nés à l'étranger. Pourtant, en chiffres absolus, la population de l'Ouest qui est née à l'étranger est actuellement près du double de ce qu'elle était en 1911. Ces nombres soulignent la longue tradition d'immigration dans l'Ouest ainsi que le rôle de l'immigration dans le développement de la région.

Parmi les provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique emporte la palme avec plus d'un quart de ses résidents (1 009 820) dans la catégorie des personnes nées à l'étranger, et la Saskatchewan est la dernière en lisse avec seulement 5,0 % de sa population qui est née à l'étranger, ou 47 820 immigrants.

Pendant la première moitié du XX[e] siècle, la plupart des immigrants arrivant au Canada venaient du Royaume-Uni, d'autres pays de l'Europe et des États-Unis. Les modifications aux politiques d'immigration du Canada dans les années 1960 et 1970 ont fait disparaître certaines restrictions sur l'origine nationale, et des immigrants de plusieurs pays, surtout d'Asie, sont arrivés au Canada en grand nombre. En 2001, 53,0 % des immigrants au Canada arrivaient d'Asie.

La population née à l'étranger (immigrants) comprend les personnes qui sont, ou ont été, des immigrants admis au Canada.
Source : Dérivé des données du recensement de Statistique Canada.

IMMIGRATION

Les populations des provinces de l'Ouest comptent de grands nombres de personnes nées à l'étranger

Figure 13 : Population d'immigrants (nés à l'étranger) par province, en 2001

L'Ontario est la province qui possède la plus grande population de personnes nées à l'étranger de tout le Canada, suivie de la Colombie-Britannique et du Québec. Néanmoins, lorsqu'on mesure le nombre de résidents nés à l'étranger en pourcentage de la population provinciale, l'Alberta et le Manitoba possèdent des pourcentages plus élevés que le Québec. La Saskatchewan est un cas à part dans l'Ouest, puisque seulement 5,0 % de sa population s'inscrit dans la catégorie des personnes nées à l'étranger. À cet égard, la Saskatchewan ressemble plus aux provinces de l'Atlantique qu'à ses voisines de l'Ouest.

En plus d'enrichir la diversité culturelle des provinces, les populations d'immigrants offrent une bonne base pour inciter d'autres immigrants à se diriger vers ces provinces. Les populations d'immigrants installés et leurs enfants peuvent aider de nouveaux immigrants à s'installer au pays et rendre leur arrivée dans une certaine province beaucoup moins décourageante.

Les résidents nés à l'étranger et leurs enfants peuvent également établir d'importants liens culturels et commerciaux avec la collectivité internationale (ces liens contribuent à la prospérité de l'Ouest et à la qualité de vie qu'on y trouve).

L'héritage international de la population de l'Ouest canadien, ainsi que le grand nombre d'Autochtones qui y vivent, font de la région un endroit dynamique, d'une riche culture et où il fait bon vivre, travailler ou faire du tourisme. Cette richesse augmentera de plus en plus si d'autres immigrants choisissent de s'y installer.

La population née à l'étranger (immigrants) comprend les personnes qui sont ou ont été des immigrants reçus au Canada.
Source : Dérivé des données du recensement de Statistique Canada.

IMMIGRATION

La plupart des résidents de l'Ouest nés à l'étranger vivent dans les grandes villes

Figure 14 : Population d'immigrants (nés à l'étranger) par RMR, en 2001

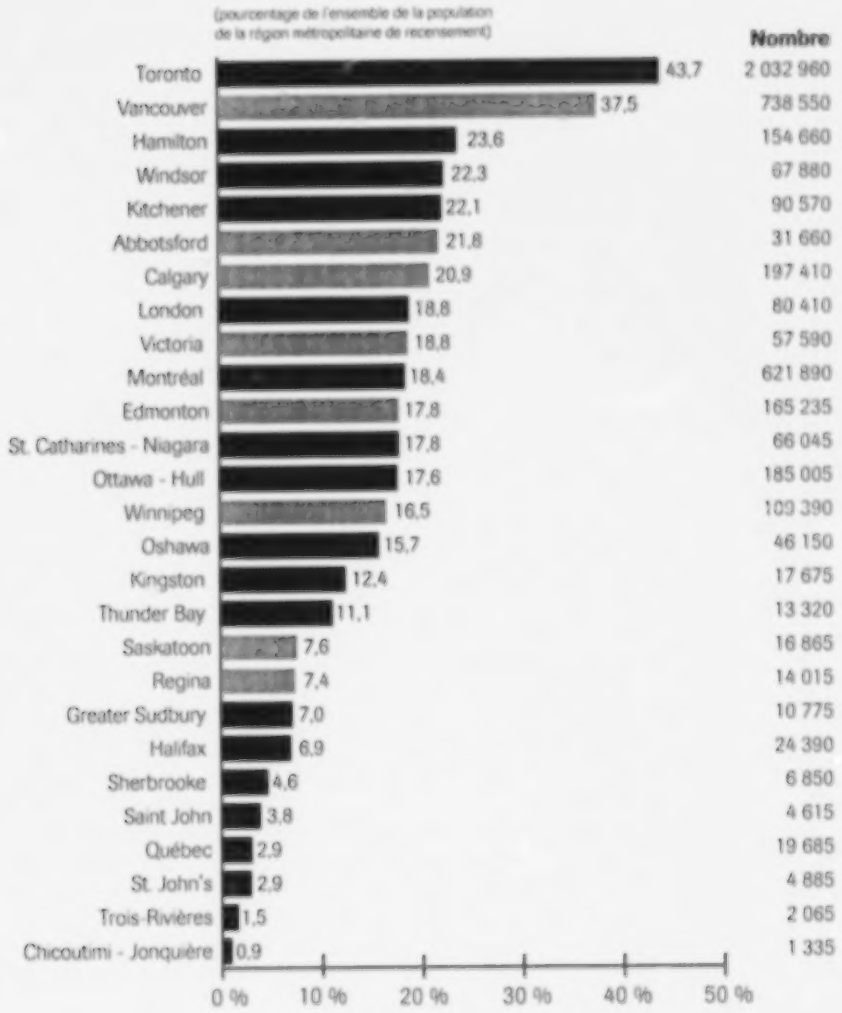

Parce que la plupart des immigrants qui arrivent au Canada choisissent de s'installer dans de grandes villes, la population née à l'étranger se retrouve surtout dans les grandes zones urbaines. Dans l'Ouest, 82,0 % de la population née à l'étranger en Colombie-Britannique vit à Vancouver, à Victoria et à Abbotsford; 82,7 % de la population de l'Alberta née à l'étranger réside à Calgary et à Edmonton; 64,6 % de la population de la Saskatchewan née à l'étranger habite à Regina et à Saskatoon; et 81,8 % de la population du Manitoba née à l'étranger vit à Winnipeg.

La population née à l'étranger (immigrants) comprend les personnes qui sont ou ont déjà été des immigrants reçus au Canada.
Source : Dérivé des données des recensements de Statistique Canada

3. MIGRATION INTERPROVINCIALE

“ Les mouvements généraux de population entre les provinces sont importants parce qu’ils expliquent jusqu’à quel point des personnes d’une certaine région ont des liens avec une autre région parce qu’elles y ont déjà habité. ”

– Marc Vachon et François Vaillancourt
“ Interprovincial Mobility in Canada, 1961-1996 ”

- Entre 1972 et 2002, plus de 10 millions de personnes ont déménagé vers les provinces de l’Ouest ou hors de ces provinces.
- Les provinces de l’Ouest ont reçu plus de migrants interprovinciaux que le nombre de migrants qui en sont sortis, pour une augmentation nette de près d’un demi million de personnes de plus qu’elles n’en ont perdues entre 1972 et 2002.
- Parmi les provinces de l’Ouest, la Colombie-Britannique et l’Alberta ont fait des gains nets de la migration interprovinciale entre 1972 et 2002, mais la Saskatchewan et le Manitoba ont perdu à elles deux un total de 339 422 personnes.
- Depuis 1998, plus de personnes sont parties de la Colombie-Britannique qu’il n’en est entré; l’Alberta est donc la seule province de la région qui a enregistré un gain net de la migration interprovinciale.
- La plupart des personnes qui sortent d’une province de l’Ouest déménagent vers une autre province de l’Ouest.

MIGRATION INTERPROVINCIALE

Depuis 1972, un nombre beaucoup plus grand de Canadiens et de Canadiennes sont déménagés vers l'Ouest qu'hors de l'Ouest

Figure 15 : Migration interprovinciale, de 1972 à 2002

	Total des personnes sorties	Total des personnes entrées	Total net	Taux annuel net*	Total net comme pourcentage de la population à la fin de la période
C.-B.	1 488 732	1 971 053	482 321	0,5 %	11,6 %
Alberta	1 768 982	2 116 247	347 265	0,5 %	11,2 %
Saskatchewan	769 172	588 999	-180 173	-0,6 %	-17,8 %
Manitoba	750 607	591 358	-159 249	-0,5 %	-13,8 %
Ontario	2 456 755	2 584 631	127 876	0,04 %	1,1 %
Québec	1 295 417	811 023	-484 394	-0,2 %	-6,5 %
Nouveau-Brunswick	451 593	441 539	-10 054	-0,04 %	-1,3 %
Nouvelle-Écosse	590 973	587 666	-3 307	-0,01 %	-0,4 %
Î.-P.-É.	96 029	102 254	6 225	0,2 %	4,4 %
Terre-Neuve et Labrador	385 234	277 249	-107 985	-0,6 %	-20,3 %
Le Nord	198 910	180 385	-18 525	-0,6 %	-18,5 %
Ouest canadien	4 777 493	5 267 657	490 164	0,2 %	5,2 %
Reste du Canada	5 474 911	4 984 747	-490 164	-0,1 %	-2,2 %

Avec le temps et en tant que région, l'Ouest a gagné au jeu de la migration interprovinciale. Par rapport aux personnes qui sont sorties hors de la région, près d'un demi million de personnes de plus y sont entrées (sans compter la migration internationale) entre 1972 et 2002. En nombres absolus, c'est le Québec qui a perdu le plus grand nombre de résidents (484 394) vers d'autres parties du pays entre 1972 et 2002. En tant que pourcentage de la population provinciale, c'est toutefois Terre-Neuve qui a enregistré les plus grandes pertes nettes (le nombre net de personnes qui ont quitté Terre-Neuve et le Labrador entre 1972 et 2002 équivaut à 20,3 % de sa population actuelle). De grands pourcentages de personnes ont également quitté la Saskatchewan, le Manitoba et les territoires du Nord.

Dans l'Ouest, ont note une nette différence entre la Colombie-Britannique et l'Alberta, d'une part, et la Saskatchewan et le Manitoba, d'autre part. La Colombie-Britannique a ajouté 482 321 personnes à sa population grâce à la migration interprovinciale pour la période de 1972 à 2002, et l'Alberta en a ajouté 347 265 à la sienne. Pendant la même période, la Saskatchewan a perdu 180 173 personnes et le Manitoba en a perdues 159 249. Dans ces deux cas, une bonne partie de ces pertes ont été des gains pour la Colombie-Britannique et l'Alberta.

En plus des pertes et des gains nets, la figure ci-dessus illustre la taille formidable des mouvements de migration interprovinciale au cours des trente dernières années. Par exemple, près de 3,9 millions de personnes ont quitté l'Alberta ou y sont déménagées depuis 1972. Bien que parmi ces 3,9 millions de personnes on puisse peut-être compter des personnes qui sont sorties ou entrées plus d'une fois, ce mouvement interprovincial est tout de même impressionnant et souligne la mobilité d'un grand nombre de citoyens canadiens. D'un point de vue stratégique, il importe de se demander s'il faut consacrer des efforts à attirer des résidents ou à les conserver, ou un peu des deux en même temps.

Comme l'illustre la figure 16, les gains nets de la Colombie-Britannique et de l'Alberta depuis 1972 masquent un bon degré de fluctuation dans le niveau annuel de migration interprovinciale nette.

* Taux annuel net = Migration annuelle nette exprimée en pourcentage de la population moyenne totale pour la période en question.

Source : Dérivé des données de Statistiques Canada (Catalogue 91-213 et CANSIM, tableau 510019).

MIGRATION INTERPROVINCIALE

Au cours des dernières années, la Colombie-Britannique a perdu un certain nombre de résidents qui sont partis vers d'autres endroits au Canada, pendant que l'Alberta en a gagnés quelques-uns; la Saskatchewan et le Manitoba perdent des résidents depuis de nombreuses années déjà

Figure 16 : Migration interprovinciale nette, de 1972 à 2002

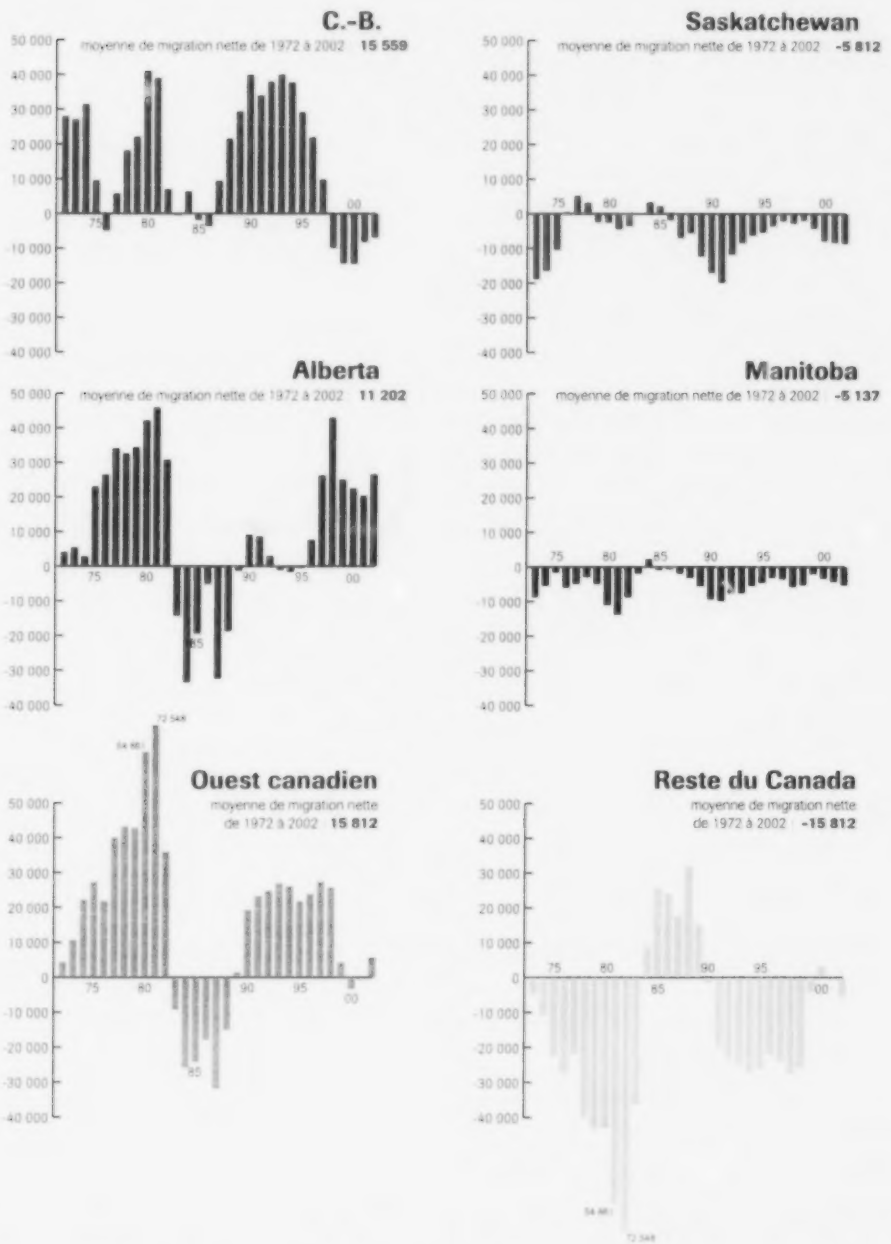

Source : Dérivé des données de Statistique Canada (Catalogue 91-213 et CANSIM, tableau 510019).

MIGRATION INTERPROVINCIALE

La plupart des personnes qui quittent une province de l'Ouest déménagent vers une autre province de l'Ouest

Figure 17 : Destination des migrants interprovinciaux, de 1972 à 2002

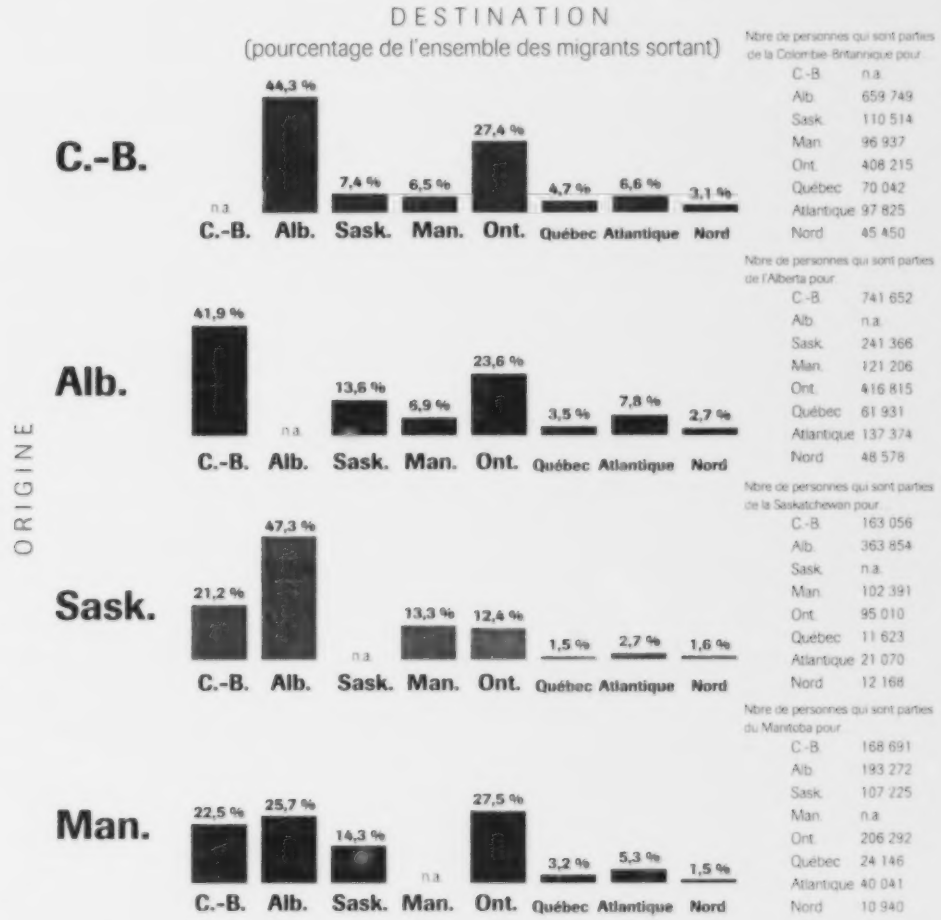

Nbre de personnes qui sont parties de la Colombie-Britannique pour :

C.-B.	n.a.
Alb.	659 749
Sask.	110 514
Man.	96 937
Ont.	408 215
Québec	70 042
Atlantique	97 825
Nord	45 450

Nbre de personnes qui sont parties de l'Alberta pour :

C.-B.	741 652
Alb.	n.a.
Sask.	241 366
Man.	121 206
Ont.	416 815
Québec	61 931
Atlantique	137 374
Nord	48 578

Nbre de personnes qui sont parties de la Saskatchewan pour :

C.-B.	163 056
Alb.	363 854
Sask.	n.a.
Man.	102 391
Ont.	95 010
Québec	11 623
Atlantique	21 070
Nord	12 168

Nbre de personnes qui sont parties du Manitoba pour :

C.-B.	168 691
Alb.	193 272
Sask.	107 225
Man.	n.a.
Ont.	206 292
Québec	24 146
Atlantique	40 041
Nord	10 940

Lorsque les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest déménagent d'un endroit du pays à un autre, ils ont tendance à se diriger vers une autre province de l'Ouest. Pendant la période de 1972 à 2002 et parmi les personnes qui quittent une province de l'Ouest pour se diriger vers une autre province de l'Ouest, ce sont les personnes qui quittent la Saskatchewan qui enregistrent le pourcentage le plus élevé (82,1 %), suivie du Manitoba (62,5 %), de l'Alberta (62,4 %) et de la Colombie-Britannique (58,2 %). La Colombie-Britannique et l'Alberta sont les destinations les plus populaires dans l'Ouest, et l'Ontario est la destination la plus populaire parmi les autres provinces. En nombres absolus, les 741 652 Albertains qui sont déménagés en Colombie-Britannique pendant la période de 1972 à 2002 constituent le plus grand nombre de personnes qui sont parties d'une province de l'Ouest pour se diriger vers une autre province de l'Ouest. Le mouvement des résidents de la Colombie-Britannique vers l'Alberta est presque aussi élevé, soit 659 749. Au cours de la même période, 363 854 personnes ont quitté la Saskatchewan pour l'Alberta et 241 366 Albertains se sont dirigés vers la Saskatchewan. Le modèle de migration vers l'extérieur du Manitoba est divisé de manière un peu plus égale entre les trois provinces de l'Ouest, mais les chiffres sont un peu plus élevés pour les personnes qui se sont dirigées vers la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Source : Dérivé des données de Statistique Canada (Catalogue 91-213 et CANSIM, tableau 510019).

MIGRATION INTERPROVINCIALE

Malgré la petite taille de sa population par rapport aux autres régions, près de 400 000 résidents de la région de l'Atlantique sont déménagées dans les provinces de l'Ouest entre 1972 et 2002

Figure 18 : Origine des migrants interprovinciaux, de 1972 à 2002

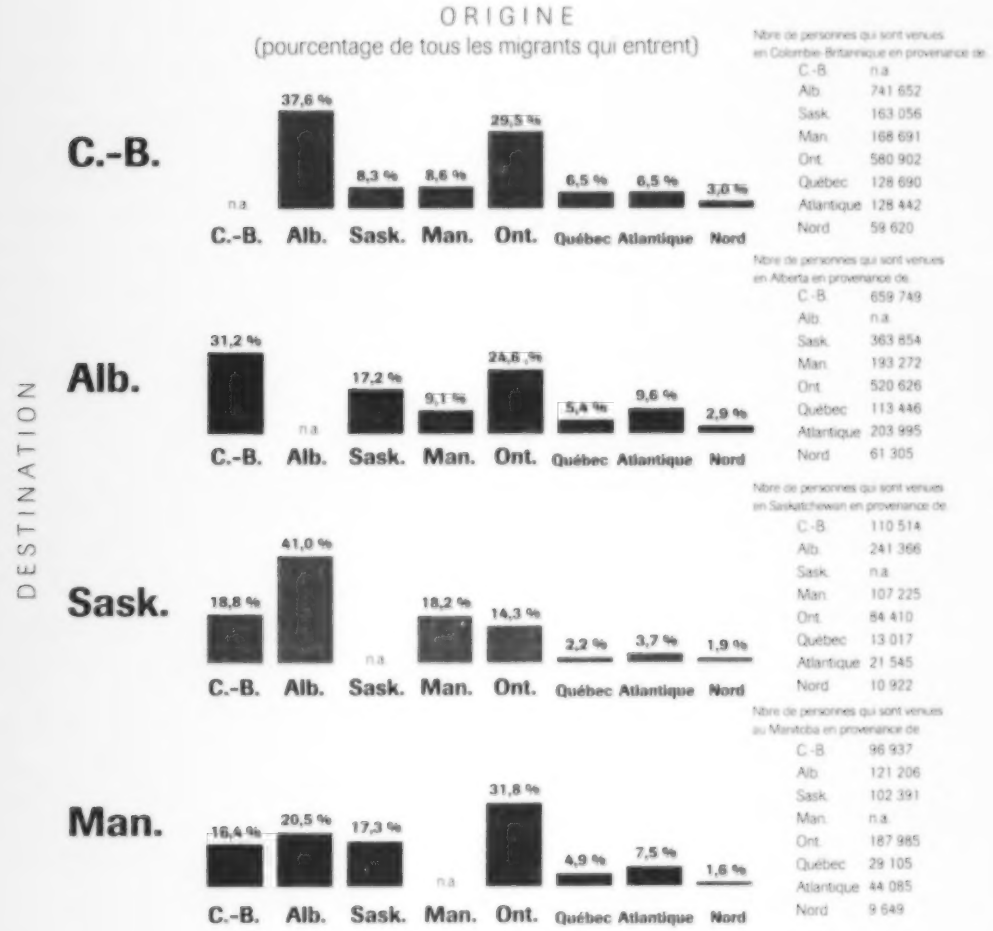

Le grand nombre de personnes qui partent d'une province de l'Ouest vers une autre province de l'Ouest crée des connections familiales et sociales qui traversent les frontières provinciales et aide à établir des liens entre les différents éléments de la région. Ce phénomène pourrait expliquer les résultats de sondages qui indiquent un grand sentiment d'appartenance entre les gens de l'Ouest et leur région, et une assez grande cohésion de mentalités parmi les résidents des quatre différentes provinces.

Lorsqu'on inverse la polarité et qu'on examine vers quel endroit se dirigent les migrants interprovinciaux, on découvre que le nombre de personnes qui ont quitté l'Ontario, le Québec, les provinces de l'Atlantique ou les régions du Nord pour se diriger vers les provinces de l'Ouest est un peu plus élevé que l'inverse.

Source : Dérivé des données de Statistiques Canada (Catalogue 91-213 et CANSIM, tableau 510019)

MIGRATION INTERPROVINCIALE

Calgary et Edmonton sont les deux grandes villes qui gagnent le plus de la migration interne au Canada

Figure 19 : Migration vers les RMR et hors des RMR, de 1996 à 2001

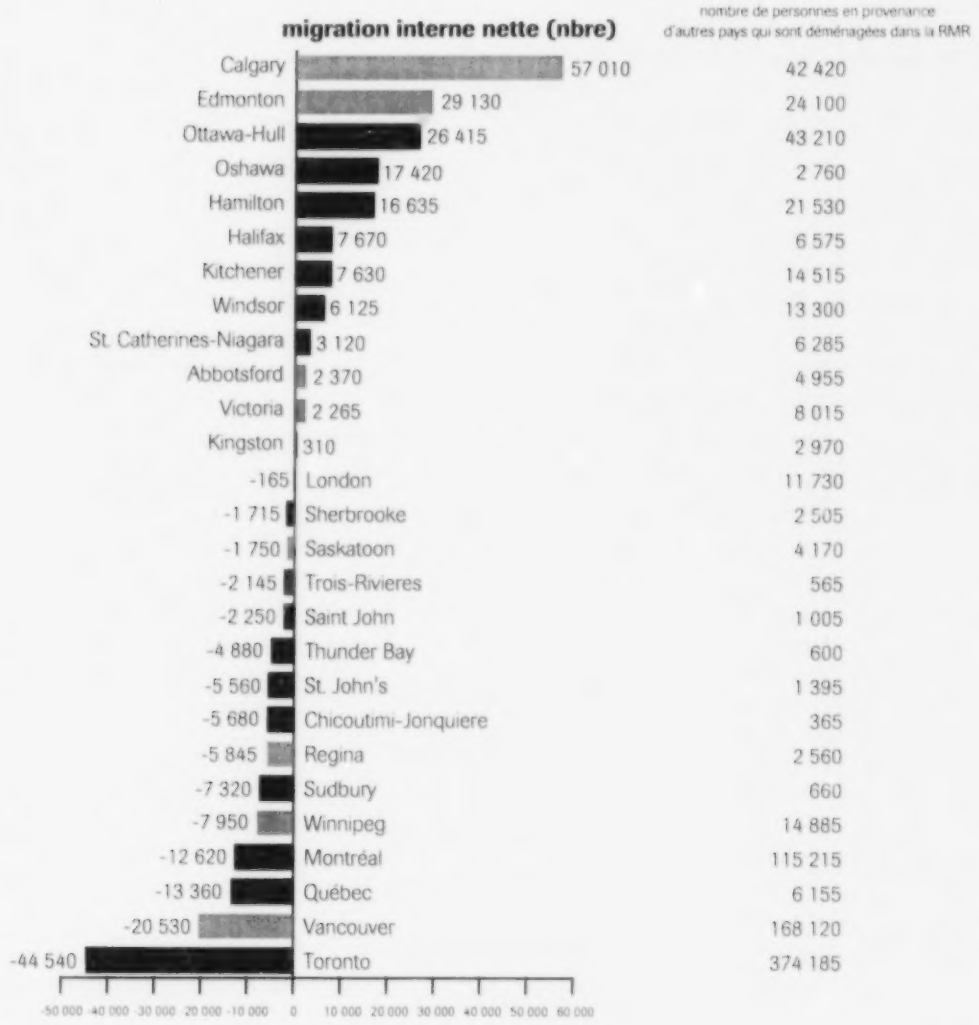

La plupart des grandes villes du Canada (y compris Regina, Saskatoon, Vancouver et Winnipeg) ont perdu des résidents qui sont partis vers d'autres parties du pays entre le recensement de 1996 et celui de 2001. Calgary et Edmonton sont les deux villes canadiennes qui ont enregistré le plus de gains de la migration interne, alors qu'Abbotsford et Victoria n'ont affiché que de modestes gains. Néanmoins, la plupart des grandes villes continuent de croître grâce aux augmentations naturelles et à l'immigration internationale. Calgary et Edmonton sont 2 des 4 grandes villes qui ont gagné plus de résidents de la migration interne qu'elles n'en ont gagnés de l'immigration internationale.

La migration interne est le mouvement de personnes à l'intérieur du Canada qui déménagent une province pour se diriger vers une autre.

Source : Données du recensement de Statistique Canada

4. VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

" Avec son entrée dans le XXIe siècle, il importera de plus en plus pour le Canada d'étudier le vieillissement de sa population. Notre pays comptera plus de personnes âgées que jamais. Ce phénomène entraînera de nouvelles demandes pour des soins de santé, des revenus de retraite et des ressources de logement. Il entraînera également de nouveaux intérêts, de nouvelles aptitudes et une nouvelle façon de voir le vieillissement. "

– Mark Novak
Aging and Society: A Canadian Perspective, troisième édition

- Le vieillissement de la population est une tendance prévisible et stable qui a une grande incidence sur l'économie et la société, et qui nécessite une réponse stratégique dès aujourd'hui afin de préparer l'avenir de manière adéquate.
- La proportion de la population de plus de 65 ans est plus élevée qu'elle ne l'a jamais été et augmentera rapidement à partir de 2010 lorsque les membres de la génération du " baby boom " commenceront à atteindre cet âge.
- À l'inverse, la proportion de la population qui a moins de 15 ans est à son plus bas niveau et on prévoit qu'elle déclinera progressivement au cours des 20 prochaines années.
- Le vieillissement de la population fera augmenter les demandes pour un certain éventail de services publics, comme les rentes de retraite, le logement et les soins de santé.
- Le fait que le pourcentage de la population en âge de travailler sera plus petit par rapport aux catégories de 15 ans et moins et de 65 ans et plus mettra les finances publiques à rude épreuve.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le vieillissement de la population aura une incidence profonde sur les politiques publiques

Figure 20 : Pourcentage des Canadiens et des Canadiennes de 65 et plus, de 1851 à 2051

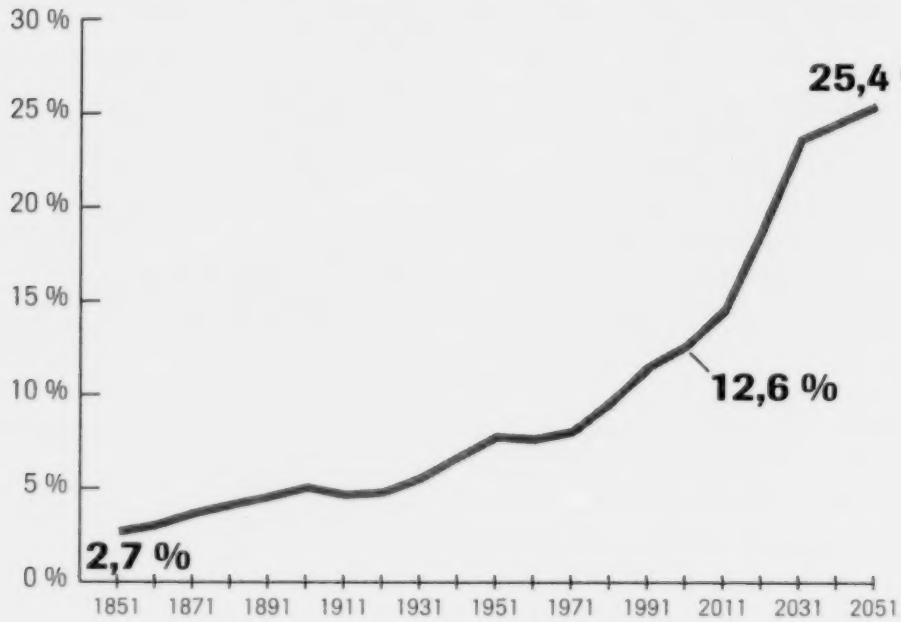

Les progrès de la médecine et des soins de santé ainsi qu'un niveau de vie plus élevé permettent aux Canadiens et aux Canadiennes de vivre beaucoup plus longtemps que par le passé, ce qui contribue à expliquer l'augmentation du nombre de personnes du troisième âge (65 ans et plus) dans la population du Canada. Un retour des taux de fertilité plus bas après le " baby boom " contribue aussi au vieillissement de la population. (L'effet du " baby boom " se reflète dans le nivellement de la tendance à la hausse de la proportion de personnes âgées dans la population entre 1951 et 1971, comme l'indique la figure 20 ci-dessus.) À moins qu'on ne connaisse une autre hausse soutenue des taux de fertilité, la population vieillira encore plus rapidement à partir de 2010, lorsque les personnes qui font partie de la génération du " baby boom " atteindront l'âge de 65 ans. Le vieillissement de la population changera profondément la société canadienne et aura une incidence sur un large éventail de domaines publics, comme les soins de santé, l'éducation, le soutien au revenu et le logement.

On définit parfois ce vieillissement comme une " crise ". À l'opposé d'une chute soudaine de la valeur de la monnaie d'un pays, de la rupture de négociations diplomatiques ou d'un manque à gagner dans les recettes d'un gouvernement, l'augmentation de la proportion de personnes âgées dans la population n'est pas un " problème " que l'on peut résoudre. Le vieillissement de la population est une tendance à long terme qui enrichira notre société et qui créera de nouvelles possibilités. Néanmoins, il nécessite une certaine adaptation de la part des Canadiens et des Canadiennes afin de veiller à ce que les institutions sociales qui viennent en aide aux personnes âgées continuent d'être efficaces.

Les projections sont fondées sur le scénario de croissance moyenne (Projection 2) – voir la note à la page 6. Source : Dérivé des données du recensement et des projections démographiques de Statistiques Canada (Catalogue 91-520).

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le taux des enfants par rapport aux adultes subit une tendance à la baisse

Figure 21 : Pourcentage de la population de moins de 15 ans, de 1971 à 2026

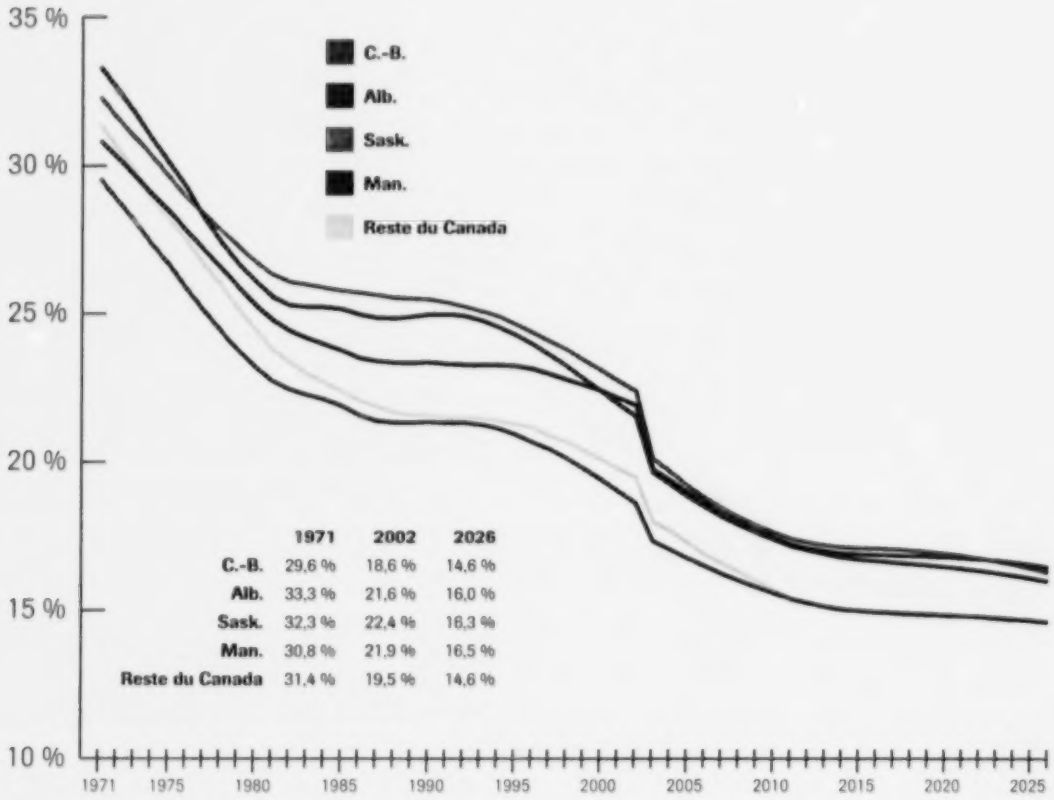

Parallèlement à l'augmentation du pourcentage de personnes âgées dans la population, la proportion des personnes de moins de 15 ans est à la baisse. En 1971, les personnes de moins de 15 ans composaient plus de 30 % de la population dans les quatre provinces de l'Ouest. En 2002, cette proportion a chuté à 18,6 % en Colombie-Britannique et à 22,4 % en Saskatchewan, soit le taux le plus bas et le plus élevé de l'Ouest, respectivement. On prévoit que cette tendance à la baisse se poursuivra dans tout l'Ouest canadien.

Malgré le fait que le pourcentage des personnes de moins de 15 ans est plus bas actuellement qu'il ne l'était en 1971, le nombre absolu de personnes de moins de 15 ans en Colombie-Britannique et en Alberta est légèrement plus élevé qu'en 1971 en raison de la forte croissance de la population en général. La Saskatchewan et le Manitoba connaissent un phénomène inverse.

D'ici à 2026, on prévoit que le nombre absolu des personnes de moins de 15 ans sera moindre que le nombre actuel en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba (1 150 373 personnes de moins de 15 ans en 2002 comparativement à 934 638 en 2026). Pour la Colombie-Britannique, on prévoit une légère hausse de 35 849 personnes de moins de 15 ans.

Les projections sont fondées sur le scénario de croissance moyenne (Projection 2) (voir la note à la page 6). Source : Dérivé des prévisions et des projections démographiques annuelles de Statistique Canada (Catalogue 91-520)

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le pourcentage de la population en âge de travailler croît depuis quelques années, mais on prévoit qu'il commencera à décliner progressivement après 2010

Figure 22 : Pourcentage de la population de 15 à 64 ans, de 1971 à 2026

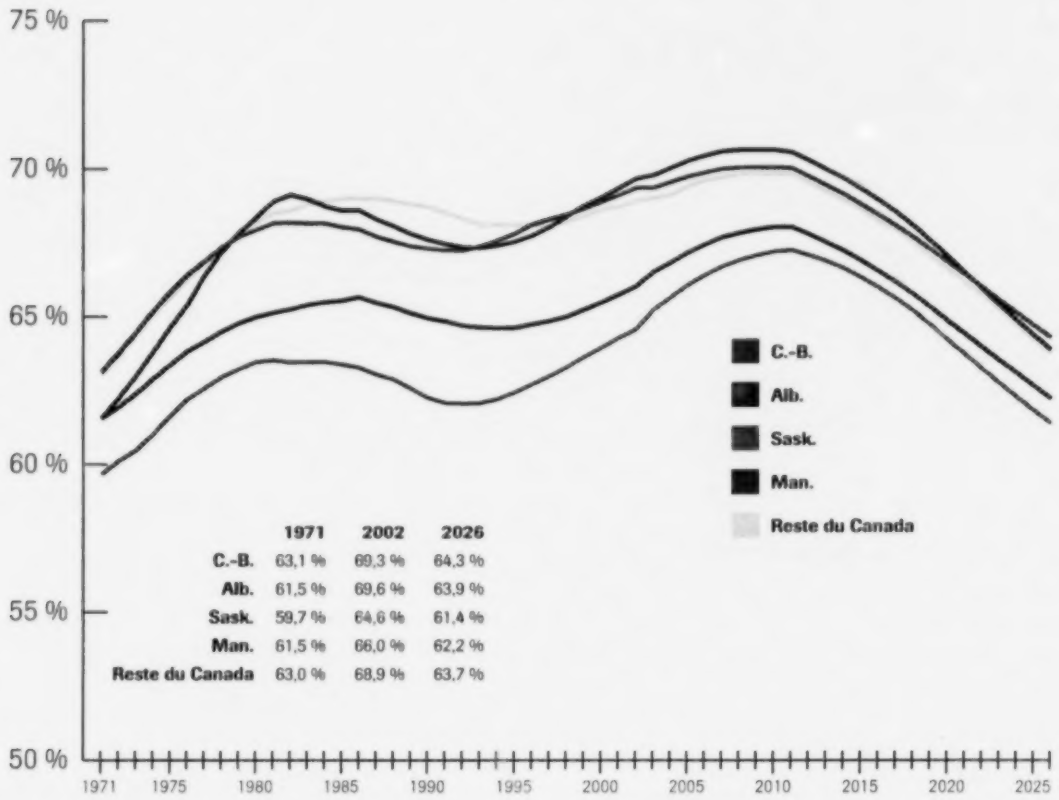

	1971	2002	2026
C.-B.	63,1 %	69,3 %	64,3 %
Alb.	61,5 %	69,6 %	63,9 %
Sask.	59,7 %	64,6 %	61,4 %
Man.	61,5 %	66,0 %	62,2 %
Reste du Canada	63,0 %	68,9 %	63,7 %

Au fur et à mesure que la population vieillira, de plus en plus de personnes quitteront la catégorie de " l'âge du travail " (les personnes de 15 à 64 ans) pour se joindre au groupe des personnes de 65 ans et plus. On remarque ce phénomène dans la tendance à la baisse (forte et régulière) du groupe des personnes de 15 à 64 ans dans les quatre provinces de l'Ouest, ainsi que dans le reste du Canada, après 2010.

Le rétrécissement du groupe en âge de travailler entraînera des pénuries de main-d'œuvre et aura une grande incidence sur le marché du travail au fur et à mesure que des travailleurs qualifiés prendront leur retraite.

Les recettes fiscales découlant de rémunérations d'emploi, comme les cotisations au Régime de pensions du Canada (les contributions actuelles des travailleurs permettent de verser la plupart des avantages pour les bénéficiaires actuels), seront également touchées puisqu'on pourra compter sur un plus petit nombre de travailleurs pour assumer le fardeau des programmes publics.

Les approches les plus intéressantes pour combler les lacunes relatives au marché du travail consistent à augmenter l'immigration, à augmenter la participation des Autochtones et à adopter de nouvelles approches relativement à la retraite. Avec le vieillissement de la population, l'apprentissage permanent et une certaine forme de participation au marché du travail après 65 ans, l'âge actuel de la retraite, ainsi que de nouvelles façons de transférer à de jeunes travailleurs le savoir de personnes qui prennent leur retraite, seront de plus en plus importants.

Les projections sont fondées sur le scénario de croissance moyenne (Projection 2) (voir la note à la page 6).
Source : Dérivé des prévisions et des projections démographiques annuelles de Statistique Canada (Catalogue 91-520).

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La proportion des personnes âgées augmentera brusquement dans les quatre provinces de l'Ouest

Figure 23 : Pourcentage de la population de 65 ans et plus, de 1971 à 2026

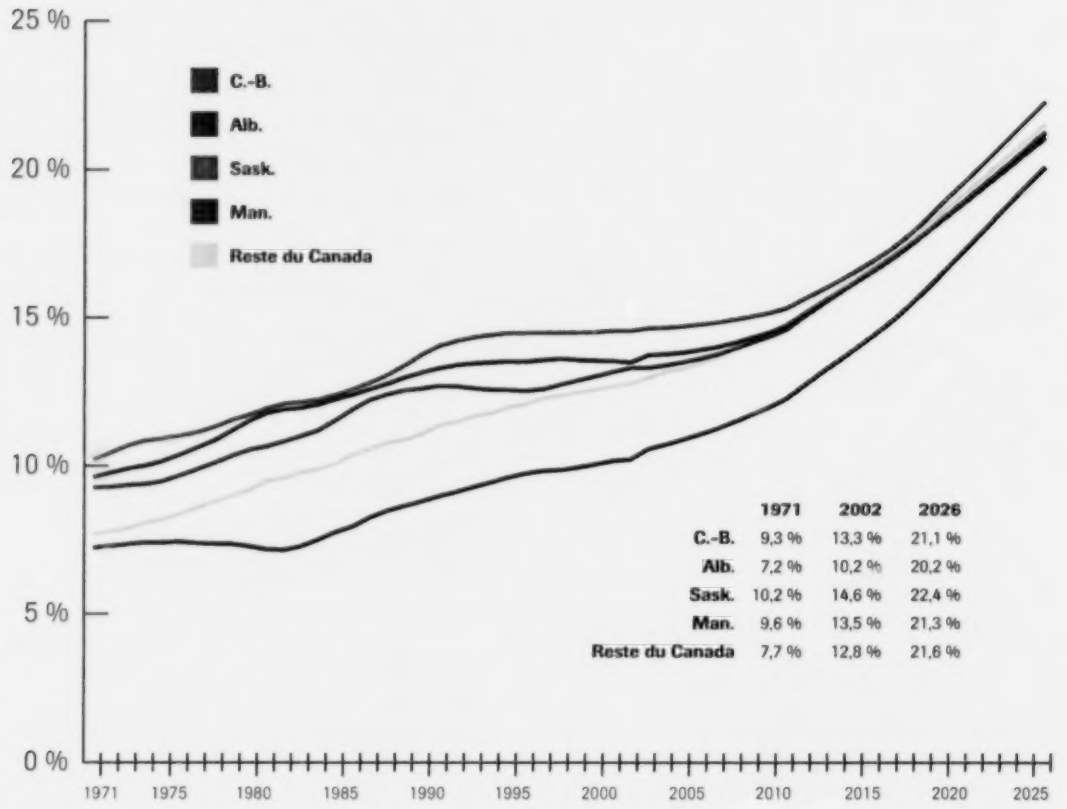

En 1921, l'âge moyen au Canada était de 23,9 ans comparativement à 37,5 ans en 2002. La proportion de la population de 65 ans et plus dans l'Ouest se situe actuellement à 12,5 % et augmentera brusquement d'ici à 2026 pour atteindre 20,2 % en Alberta et 22,4 % en Saskatchewan, soit la moyenne la moins élevée et la plus élevée respectivement pour l'Ouest.

En 2002, on comptait 1 173 480 personnes âgées dans l'Ouest. Ce nombre doublera, ou presque, pour atteindre 2 371 229 d'ici à 2026, et l'âge moyen sera bien au-dessus de 40 ans dans les quatre provinces de l'Ouest. Au fur et à mesure que la taille du groupe des 65 ans et plus croîtra, ce groupe verra aussi grandir son importance électorale, économique et sociale.

Parmi les provinces de l'Ouest, c'est l'Alberta qui obtient le plus petit pourcentage de personnes âgées. Néanmoins, la population de l'Alberta vieillit comme toutes les autres, et la province devra donc relever les mêmes défis politiques que les autres provinces. Cependant, le fait que la population y soit un peu moins vieille signifie que l'Alberta jouit d'une plus grande marge de manœuvre que la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba relativement aux politiques.

Malgré sa réputation comme un lieu intéressant pour les personnes qui prennent leur retraite, la Colombie-Britannique n'a pas une proportion de personnes âgées beaucoup plus élevée que les autres provinces.

Les projections sont fondées sur le scénario de croissance moyenne (Projection 2) (voir la note à la page 6).
Source : Dérivé des prévisions et des projections démographiques annuelles de Statistique Canada (Catalogue 91-520).

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le changement dans la forme de la pyramide de la population de l'Ouest souligne le vieillissement de la population au fil du temps

Figure 24 : Pyramides de la population de l'Ouest canadien, en 1971, en 2002 et en 2026

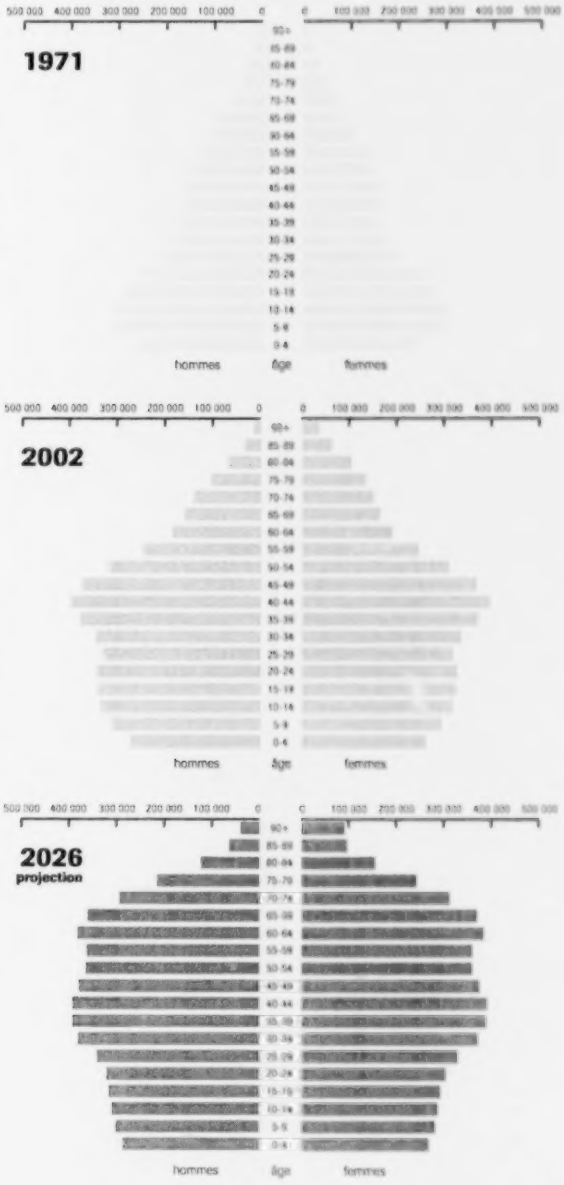

La transition d'une pyramide dont seule la base est large vers une pyramide dont la largeur atteint les parties supérieures souligne les changements démographiques drastiques dans l'Ouest canadien.

Les pyramides à gauche illustrent la taille grandissante des groupes plus âgés par rapport aux groupes plus jeunes ainsi que le mouvement imminent des " baby boomers " qui gonflera les catégories des personnes âgées.

Les répercussions politiques de ce mouvement sont claires : des politiques publiques qui dépendent largement des contributions fiscales d'un assez grand bassin de travailleurs ne seront plus de mise dans les années à venir. Parmi ces politiques, on compte la plupart des programmes sociaux du Canada, y compris les soins de santé, les pensions et les services sociaux.

Les pyramides soulignent également le grand nombre de personnes qui entrent dans les catégories des personnes très âgées (de 80 à 89 ans et 90 ans et plus) ainsi que le fait que ces catégories comprendront surtout des femmes.

Les projections sont fondées sur le scénario de croissance moyenne (Projection 2) (voir la note à la page 6).
Source : Dérivé des prévisions et des projections démographiques annuelles de Statistique Canada (Catalogue 91-520).

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Les quatre provinces de l'Ouest devront relever les défis découlant de l'augmentation des ratios de dépendance

Figure 25 : Ratios de dépendance, en 1971, en 2002 et en 2026

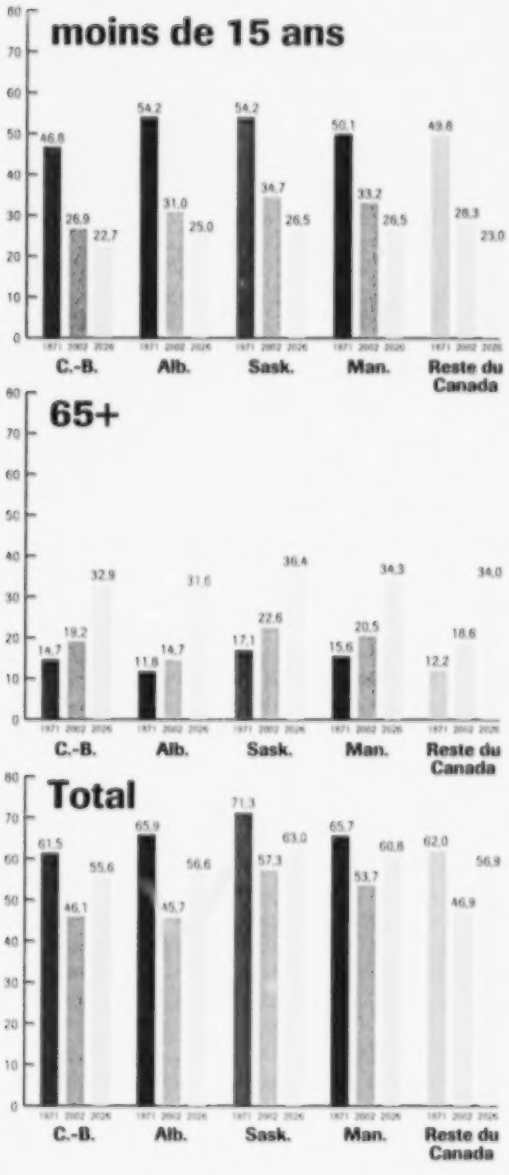

Il y a trente ans, on comptait plusieurs enfants pour un adulte. Par conséquent, le ratio de dépendance des moins de 15 ans (le nombre de personnes de moins de 15 ans par 100 personnes de 15 à 64 ans) était beaucoup plus élevé qu'il ne l'est actuellement. Par exemple, le ratio de dépendance des moins de 15 ans en Colombie-Britannique a chuté de 46,8 à 26,9 entre 1971 et 2002. Les populations assez vastes de jeunes Autochtones en Saskatchewan et au Manitoba aideront à maintenir leurs ratios légèrement au-dessus de ceux de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du reste du Canada, mais ces ratios tomberont tout de même bien au-dessous de leurs niveaux actuels.

Il n'est pas étonnant de constater que le vieillissement de la population fera augmenter brusquement le ratio de dépendance des personnes de 65 ans et plus (le nombre de personnes de 65 ans et plus par 100 personnes de 15 à 64 ans) au cours des prochaines années. À cet égard, la Saskatchewan viendra en tête des provinces de l'Ouest avec 36,4 personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes en âge de travailler en 2026.

Le ratio total de dépendance (le nombre de personnes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus par 100 personnes de 15 à 64 ans) augmentera dans les quatre provinces de l'Ouest, mais on ne s'attend pas à ce qu'il dépasse les niveaux de 1971. Toutefois, les futurs ratios de dépendance comporteront un nombre grandissant de personnes de 65 ans et plus. Cette situation entraînera de plus fortes demandes en matière de services publics et, parce que les coûts des services à l'intention des enfants ne sont pas les mêmes que ceux des services à l'intention des personnes âgées, il conviendra de s'adapter à ce changement.

Dans l'Ouest, les tendances démographiques suggèrent que la Saskatchewan et le Manitoba auront des ratios de dépendance légèrement plus élevés que ceux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Cette situation mettra une plus grande pression sur les deniers publics de la Saskatchewan et du Manitoba.

Les projections sont fondées sur le scénario de croissance moyenne (Projection 2) (voir la note à la page 6).
Source : Dérivé des prévisions et des projections démographiques annuelles de Statistique Canada (Catalogue 91-520).

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Les coûts différentiels des soins de santé à différents groupes d'âge illustrent bien les défis politiques associés à une société vieillissante

Figure 26 : Dépenses en santé par groupe d'âge, en 2000

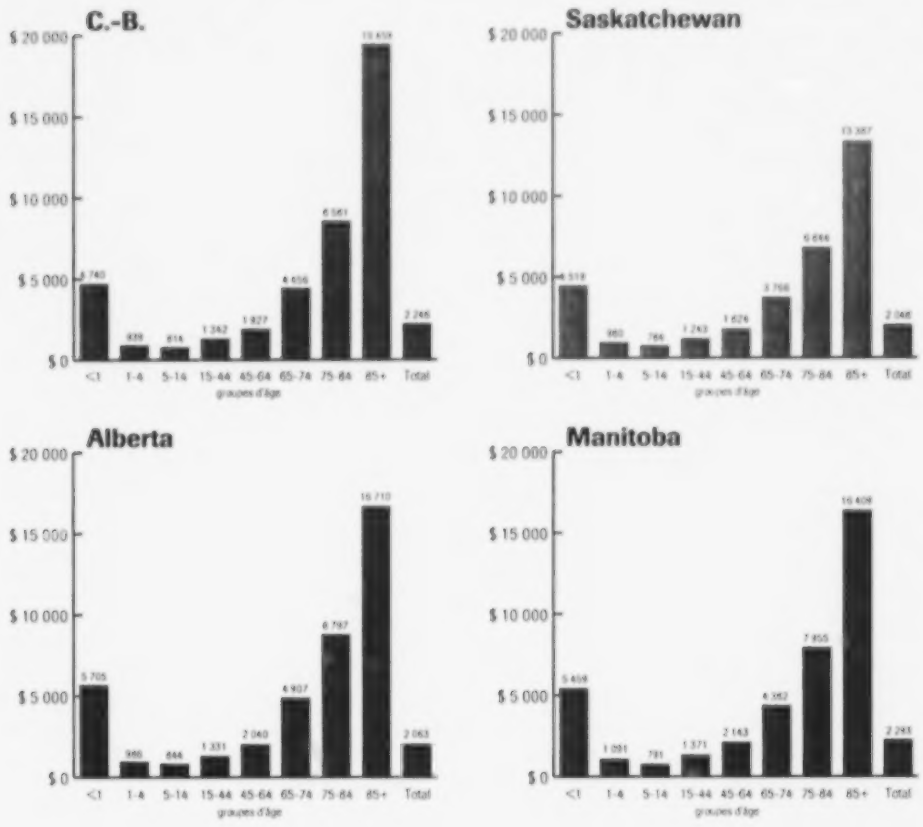

Certains des coûts de la mise en œuvre des programmes pour une proportion croissante de personnes âgées peuvent être contrebalancés par les économies découlant de la proportion décroissante des enfants dans la population. Néanmoins, comme un bon nombre de programmes à l'intention des personnes âgées entraînent des coûts plus élevés que les programmes à l'intention des enfants, l'ensemble des coûts augmentera, et probablement de beaucoup. Les coûts des soins de santé assumés par les provinces pour les personnes de 65 ans et plus illustrent bien cette situation. Plus la population de l'Ouest vieillira, plus elle subira de très fortes pressions à la hausse sur les dépenses de santé (des pressions beaucoup plus grandes que les pressions à la baisse découlant de la diminution du nombre d'enfants).

Le défi politique consiste à adopter des mesures dès aujourd'hui pour contrer la hausse rapide des coûts des soins de santé plutôt que d'attendre que ces coûts soient déjà très élevés. Ces politiques publiques créatives peuvent beaucoup aider à relever ces défis, mais nous devons agir plus rapidement pour contrer la rapidité du changement démographique

Source : Institut canadien d'information sur la santé, *National Health Expenditure Trends 1975-2002*

5. MINORITÉS VISIBLES

“ La croissance observée au sein de la population des minorités visibles au cours de plusieurs décennies est en bonne partie attribuable aux tendances de l’immigration. Alors que les premiers immigrants étaient principalement d’ascendance européenne, les arrivants plus récents étaient plus susceptibles d’être nés dans des pays à l’extérieur de l’Europe. ”

–Statistique Canada
Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution

- Sans compter les Autochtones, 14,4 % de la population de l'Ouest appartient à des minorités visibles, comparativement à un résultat de 13,0 % dans le reste du Canada.
- Parmi les provinces de l'Ouest, on remarque de grandes variations dans les pourcentages des minorités visibles; la Colombie-Britannique vient en tête avec 21,6 % et la Saskatchewan est la dernière avec 2,9 %.
- La plus grande partie de la population de minorité visible de l'Ouest vit dans une des huit plus grandes villes de la région.
- Vancouver est la ville de l'Ouest qui détient la plus grande proportion de minorités visibles.

MINORITÉS VISIBLES

L'Ouest compte une importante population de minorités visibles

Figure 27 : Population de minorité visible par province, en 2001

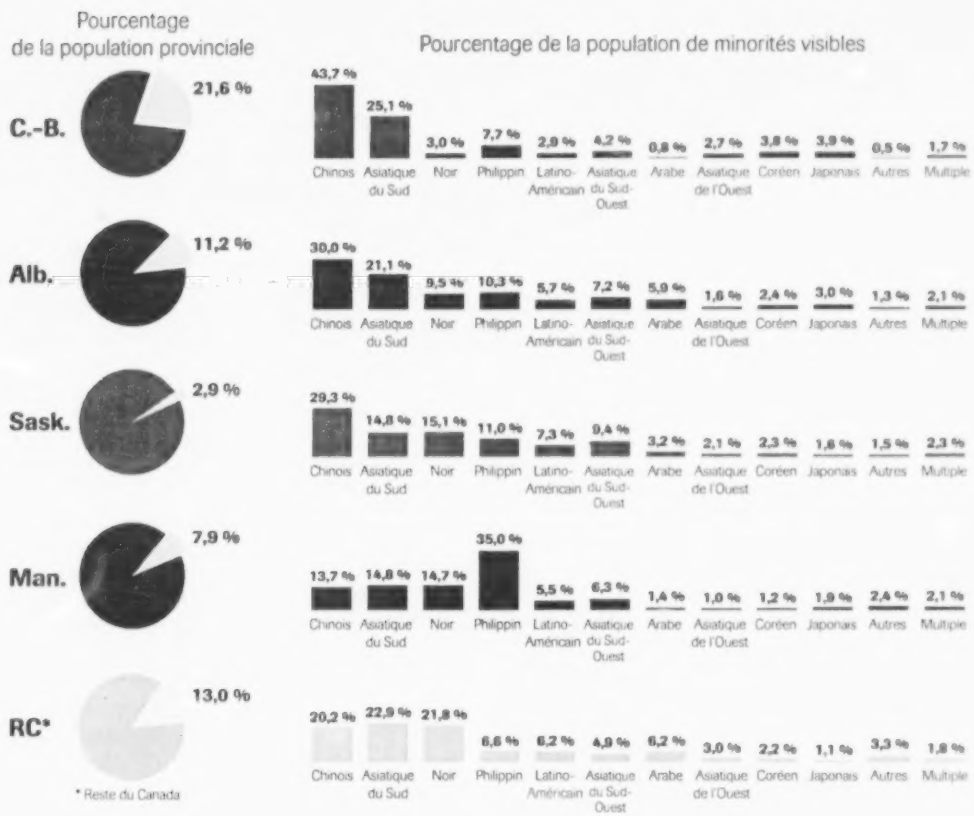

Comme les niveaux d'immigration varient, il n'est pas étonnant de découvrir des niveaux de pourcentages très différents de la population qui font partie des minorités visibles. Dans l'Ouest, la Colombie-Britannique l'emporte avec 21.6 % de sa population. L'Ontario est la deuxième en importance avec 19,1 % de sa population qui appartient à des minorités visibles. En nombres absolus, l'Ontario enregistre cependant un nombre très supérieur à celui de la Colombie-Britannique (2 153 045 comparativement à 836 440).

Le nombre de membre des minorités visibles dans l'Ouest était de 1 281 055 en 2001, et la Colombie-Britannique abritait environ deux tiers de ce total. La Saskatchewan et les provinces de l'Atlantique ne comptent que très peu de membres des minorités visibles.

On définit les minorités visibles comme des " personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ". Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada

MINORITÉS VISIBLES

La plupart des membres des minorités visibles vivent dans de grandes villes

Figure 28 : Population de minorité visible par RMR, en 2001

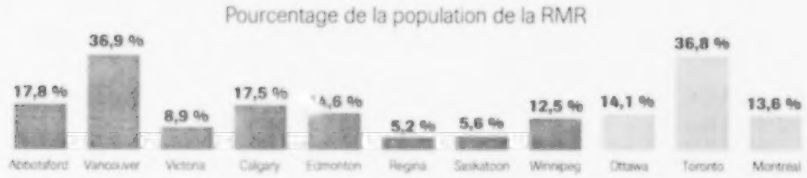

Pourcentage de la population qui appartient aux minorités visibles

	Abbotsford	Vancouver	Victoria	Calgary	Edmonton	Regina	Saskatoon	Winnipeg	Ottawa	Toronto	Montréal
Chinois	6,3	47,2	41,4	31,4	30,4	24,0	31,9	13,2	19,4	23,9	11,4
Asiatique du Sud	72,5	22,6	21,2	22,3	21,4	16,9	14,9	14,9	15,0	27,7	12,6
Noir	2,3	2,5	8,0	8,3	10,4	16,0	12,2	13,9	25,7	18,1	30,4
Philippin	2,5	7,9	6,7	9,9	10,4	10,2	11,8	36,5	3,5	7,8	3,9
Latino-Américain	3,9	2,6	4,3	5,2	5,5	8,1	6,8	5,5	5,2	4,4	11,6
Asiatique du Sud-Ouest	4,6	3,9	4,6	7,6	7,1	12,0	9,1	6,1	6,4	3,1	8,6
Arabe	0,2	0,8	1,0	5,0	6,7	2,9	3,8	1,4	15,5	2,5	14,8
Asiatique de l'Ouest	0,4	3,0	1,5	1,9	1,3	1,9	2,9	1,0	3,5	3,1	2,5
Coréen	3,0	4,0	2,5	2,4	2,1	2,3	1,5	1,2	1,1	2,5	0,8
Japonais	2,1	3,3	6,4	2,3	1,4	1,7	1,1	1,9	1,1	1,0	0,5
Autres	0,8	0,5	0,8	1,4	1,2	1,9	1,4	2,4	1,8	3,9	1,5
Multiple	1,5	1,7	1,7	2,2	2,0	2,2	2,6	2,1	1,9	1,9	1,3

Les minorités visibles tendent à vivre dans les grandes villes et représentent donc une plus grande proportion de la population de ces villes que de la population de l'ensemble des provinces. Dans l'Ouest, 9 membres des minorités visibles sur 10 vivent dans une des huit régions métropolitaines de recensement et, à elle seule, la région de Vancouver abrite 56,6 % de cette population.

Les régions d'Abbotsford, de Calgary, d'Edmonton et de Winnipeg enregistrent de bons pourcentages de minorités visibles. Bien qu'elles comprennent des pourcentages assez importants de minorités visibles, les régions de Victoria, de Regina et de Saskatoon traînent derrière les autres grandes villes de l'Ouest.

Il importe de noter que le grand nombre d'Autochtones qui vivent dans les villes de l'Ouest ne fait pas partie des minorités visibles. La prochaine section du présent document traite des Autochtones dans l'Ouest.

On définit les minorités visibles comme des " personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ". Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada

6. AUTOCHTONES

“ Après quelques 500 ans de relation qui ont oscillé du partenariat à la domination, d’un respect mutuel et d’une coopération au paternalisme et à des tentatives d’assimilation, le Canada doit maintenant travailler à établir une coexistence équitable et durable avec les peuples autochtones. ”

Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples

- Près des deux tiers des Autochtones du Canada vivent dans l’Ouest.
- En pourcentage de la population provinciale, la Saskatchewan et le Manitoba ont des populations autochtones particulièrement importantes (plus de 13 %).
- La plupart des Autochtones ne vivent pas dans des réserves; plus de la moitié des Autochtones dans l’Ouest vivent dans des régions urbaines.
- La population autochtone est beaucoup plus jeune que la population non autochtone (l’âge moyen de la population autochtone était de 24,7 en 2001, comparativement à 37,7 ans pour la population non autochtone). Il existe donc une possibilité d’élargir le bassin de main-d’œuvre de l’Ouest en augmentant la participation des Autochtones à l’économie.
- Des taux de chômage élevés, des niveaux de scolarité assez bas, la pauvreté et la discrimination sont quelques exemples des enjeux relatifs à la population autochtone de l’Ouest auxquels il conviendrait de trouver des solutions stratégiques.

AUTOCHTONES

La majorité de la population autochtone du Canada vit dans l'Ouest

Figure 29 : Population autochtone par endroit, en 2001 (pourcentage du total national)

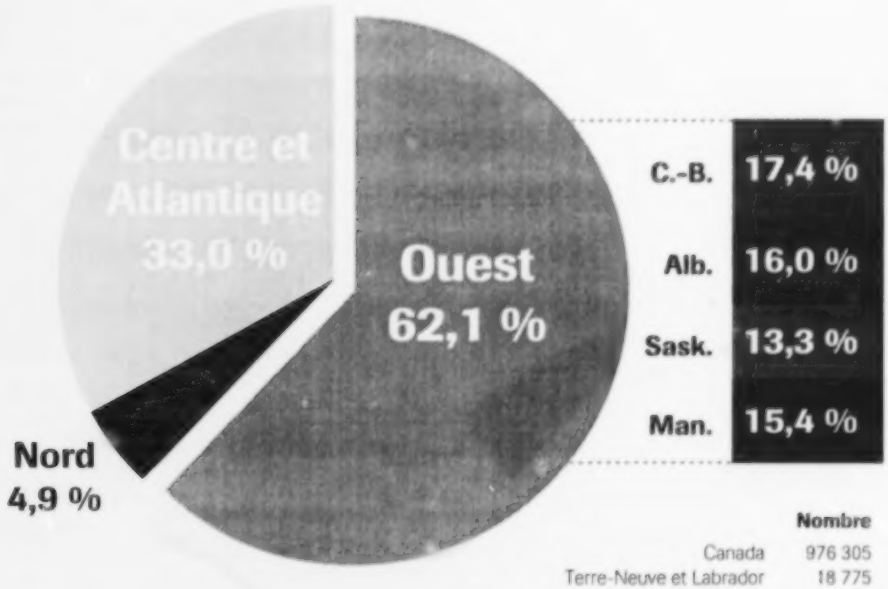

	Nombre
Canada	976 305
Terre-Neuve et Labrador	18 775
Î.-P.-É.	1 345
Nouvelle-Écosse	17 010
Nouveau-Brunswick	16 990
Québec	79 400
Ontario	188 315
Manitoba	150 045
Saskatchewan	130 185
Alberta	156 225
C.-B.	170 025
Territoire du Yukon	6 540
Territoires du Nord-Ouest	18 730
Nunavut	22 720
Ouest	606 480

La diversité ethnique et culturelle apportée aux provinces de l'Ouest par leurs populations immigrantes et des minorités visibles est rehaussée encore plus par le grand nombre d'Autochtones qui y vivent. L'Ouest abrite près des deux tiers des Autochtones du Canada. Des 976 305 Autochtones qu'on estime vivre au Canada, 606 480 vivent dans l'Ouest canadien et sont distribués de façon assez égale dans les quatre provinces, allant de 130 185 en Saskatchewan à 170 025 en Colombie-Britannique.

Bien que l'ensemble des populations de la Saskatchewan et du Manitoba soit 5 fois plus petit que la population de l'Ontario, on y compte 91 915 Autochtones de plus que dans cette dernière province.

Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada

AUTOCHTONES

Les territoires mis à part, c'est en Saskatchewan et au Manitoba qu'on compte le plus d'Autochtones

Figure 30 : Autochtones en tant que pourcentage de la population totale, en 2001

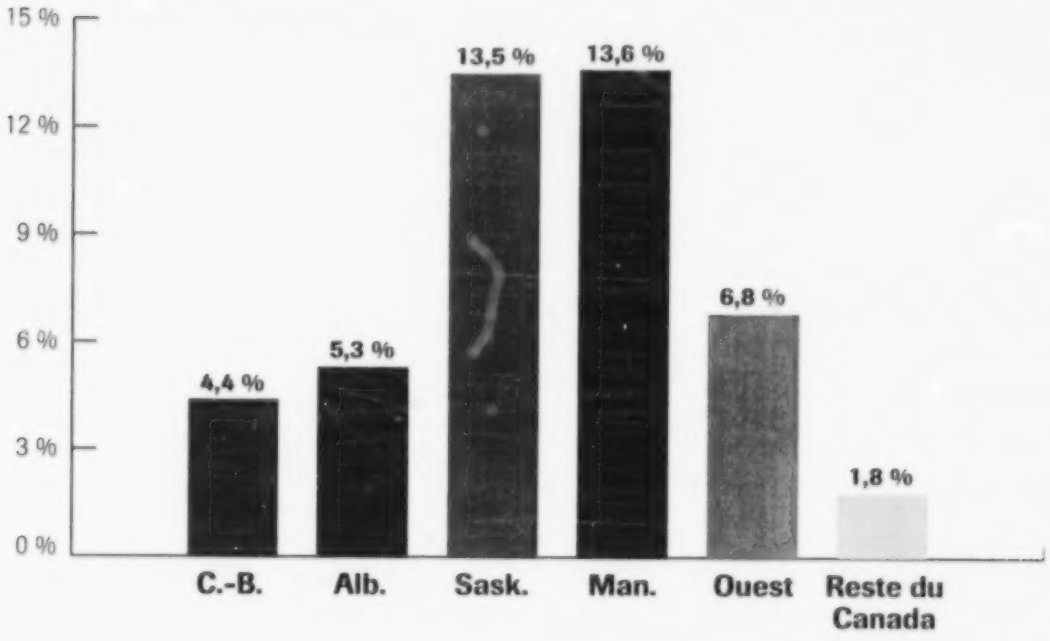

Les résultats du recensement de 2001 indiquent que 6,8 % des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest se déclarent Autochtones. Le grand nombre d'Autochtones qui vivent en Saskatchewan et au Manitoba permet à ces deux provinces d'enregistrer des proportions élevées de leur population (13,5 % et 13,6 % respectivement).

Le sombre historique d'injustice à l'égard des Autochtones ainsi que les taux élevés de problèmes sociaux qui les touchent, comme le chômage, la pauvreté et des dépendances à l'alcool ou aux drogues, entraînent de nombreux défis de politiques publiques pour cette région qui en compte un plus grand nombre que le reste du pays, lequel ne partage donc pas les mêmes préoccupations à leur sujet. D'un autre côté, le formidable patrimoine culturel des Autochtones de l'Ouest et leur contribution continue à l'économie et à la société dans la région constituent des actifs extrêmement précieux qui font partie des caractéristiques de la région et sont essentiels à sa future prospérité. En outre, parce que la population autochtone est beaucoup plus jeune que la population non autochtone (voir la figure 33), et parce qu'on n'a pas encore exploité le fort potentiel d'emploi de la population autochtone, des provinces comme la Saskatchewan et le Manitoba pourraient pallier aux manques de main-d'œuvre qui se pointent à l'horizon en augmentant la participation des Autochtones de leur population au marché du travail.

Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada

AUTOCHTONES

C'est à Saskatoon, à Winnipeg et à Regina qu'on trouve les plus grandes concentrations urbaines d'Autochtones

Figure 31 : Autochtones en tant que pourcentage des RMR, en 2001

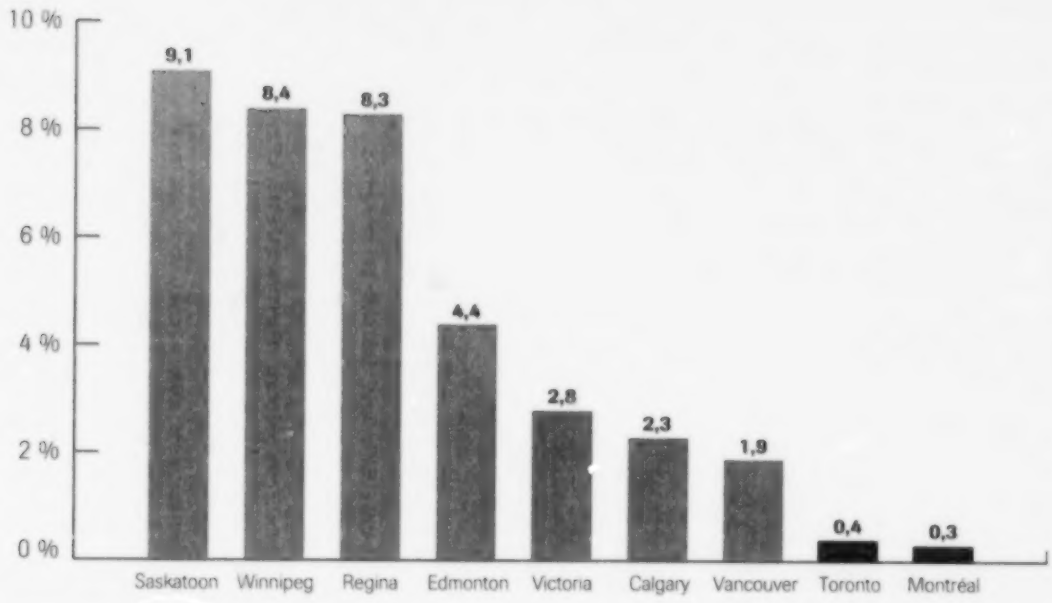

Les Autochtones constituent de fortes proportions des populations des grandes villes de l'Ouest. Leur présence est particulièrement élevée à Regina, à Saskatoon et à Winnipeg et diffère de manière saisissante de la situation des autres grandes villes du Canada (Toronto, Vancouver et Montréal). Winnipeg mène le bal dans l'Ouest avec une population autochtone de 55 755 personnes en 2001, suivie d'Edmonton avec 40 930 personnes et de Vancouver avec 36 860. En 2001, la population autochtone de Toronto était de 20 300 personnes et celle de Montréal était de 11 085 personnes.

Comme l'indique la figure 32 à la prochaine page, plus de la moitié de la population autochtone de l'Ouest vit dans des régions urbaines. Dans l'Ouest, seulement 3 Autochtones sur 10 vivent dans des réserves.

Ce grand nombre d'Autochtones dans les grandes villes suggère que, lorsque, de manière traditionnelle, on se penche sur les besoins des populations des réserves pour l'élaboration des politiques fédérales à l'égard des Autochtones, il conviendrait de tenir mieux compte du contexte urbain d'un grand nombre d'Autochtones. Cela est particulièrement important parce que les Autochtones qui se dirigent vers les grandes villes doivent relever un éventail de défis sociaux et économiques qui nécessitent une réponse stratégique coordonnée de la part des villes, des provinces et du gouvernement fédéral.

Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada

AUTOCHTONES

Plus de la moitié des Autochtones dans l'Ouest vivent dans des régions urbaines

Figure 32 : Autochtones par endroit (zones urbaines, réserves et zones rurales qui ne sont pas des réserves), en 2001

Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada

AUTOCHTONES

La population autochtone est beaucoup plus jeune que la population non autochtone

Figure 33 : Autochtones et non-autochtones par groupe d'âge, en 2001 (pourcentage du total)

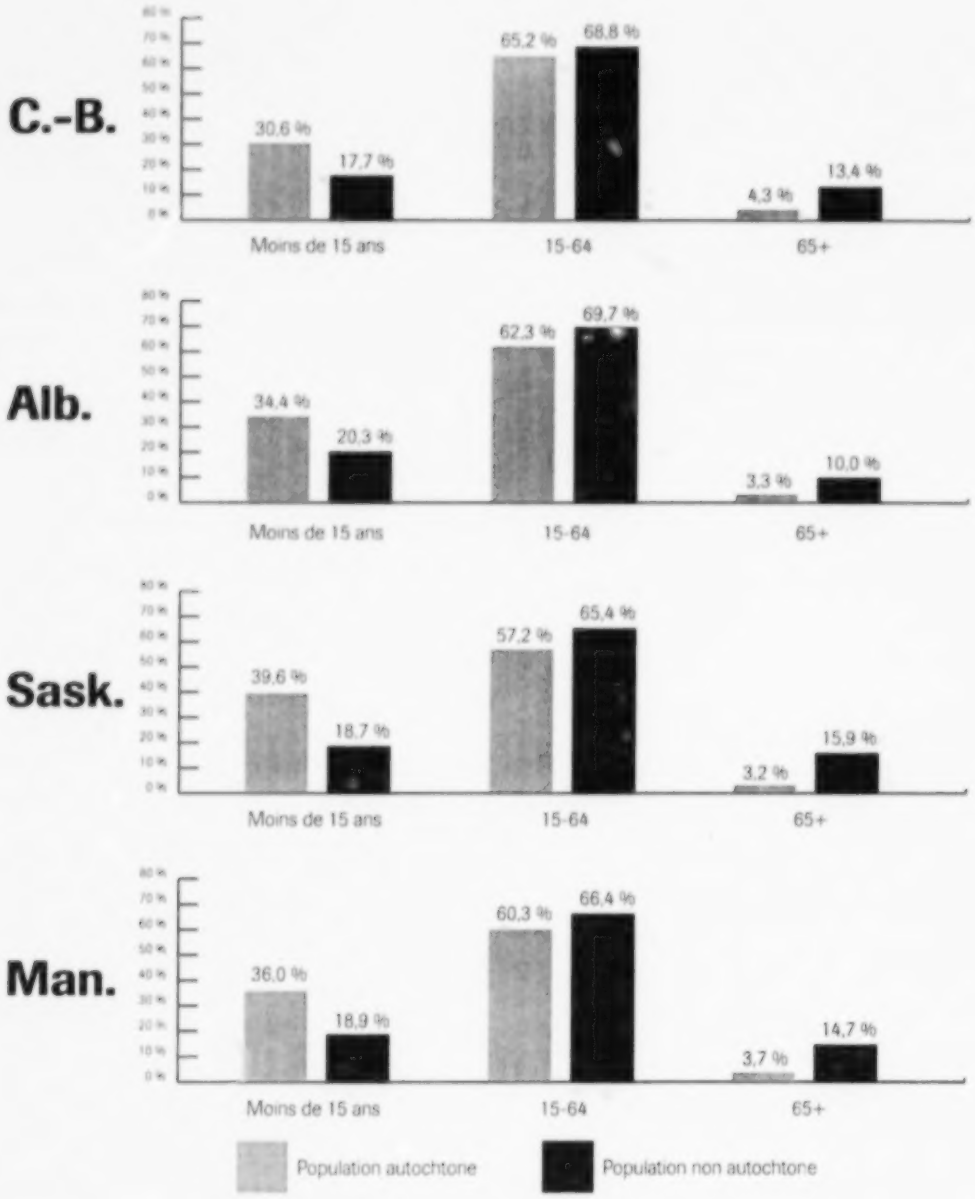

Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada.

7. URBANISATION

“ Les sociétés et les civilisations dans lesquelles les villes stagnent n’arrivent pas à se développer et à prospérer. Elles se détériorent. ”

– Jane Jacobs

Cities and the Wealth of Nations: Principles of Economic Life

- L’Ouest canadien est une très vaste région géographique 7 fois plus grande que la Californie et qui représente presque 30 % de la masse continentale de tout le Canada (seul le Nord est plus vaste, car il représente 39,3 % de cette masse).
- Par rapport au reste du globe, l’Ouest n’est que peu peuplé avec une densité de peuplement de 3,2 personnes par kilomètre carré. Cela entraine de nombreux défis stratégiques, surtout en ce qui a trait aux politiques sur le transport.
- Bien que, dans son ensemble, la région soit peu peuplée, la plupart des gens de l’Ouest vivent dans un nombre limité de villes de forte densité démographique.
- En outre, le Canada est un des pays les plus urbanisés au monde, et ses provinces de l’Ouest ne font pas exception, puisque 80 % de la population de l’Ouest vit dans des zones urbaines.
- Les zones urbaines sont les principales sources de croissance démographique dans l’Ouest. En nombres absolus, les zones rurales de la Colombie-Britannique et de l’Alberta ont enregistré une certaine croissance depuis 1966 (bien qu’elle ait été plus lente que celle des zones urbaines), alors que les zones rurales de la Saskatchewan et du Manitoba se sont dépeuplées.

URBANISATION

Après le Nord, l'Ouest canadien est la deuxième plus vaste région géographique du Canada

Figure 34 : Régions et densité de peuplement

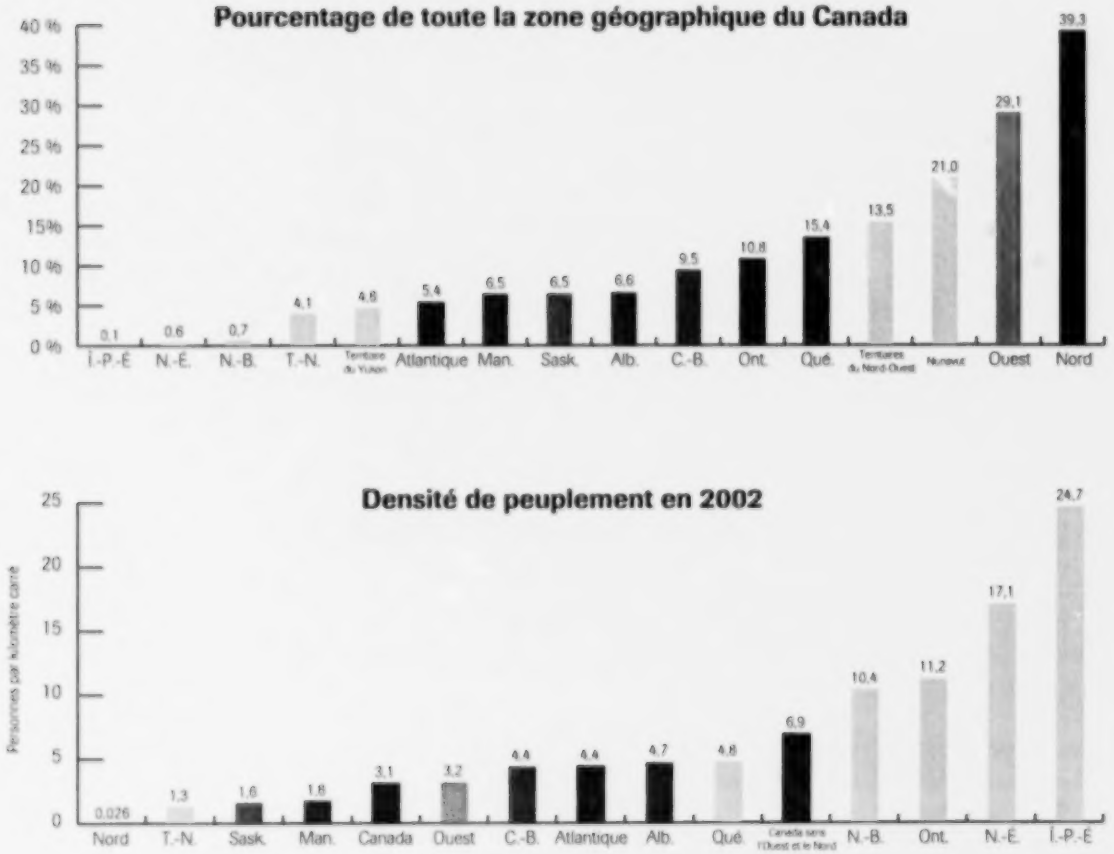

L'Ouest est une immense région. Les quatre provinces de l'Ouest occupent 29,1 % de la masse continentale du Canada (2 905 416 kilomètre carrés). Si on enlève les territoires du Nord, l'Ouest occupe 47,9 % de la zone qui reste. Avec ses 944 735 kilomètres carrés, la Colombie-Britannique est la plus grande des provinces de l'Ouest et la troisième plus grande province du Canada, après le Québec (1 542 056 kilomètres carrés) et l'Ontario (1 076 395 kilomètres carrés).

Mis à part les territoires du Nord, Terre-Neuve et le Labrador, les provinces de l'Ouest ont le plus faible nombre de personnes par kilomètre carré au pays. Si on excluait l'Ouest et le Nord, le reste du Canada aurait une densité de population de 6,9 personnes par kilomètre carré; la densité de peuplement de l'Ouest est de 3,2 personnes par kilomètre carré.

Sources : Dérivé de Ressources naturelles Canada (Atlas du Canada) et des prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada.

URBANISATION

L'Ouest canadien est une région du monde très vaste et très peu peuplée

Figure 35 : Régions et densité de peuplement de pays et de régions sélectionnés

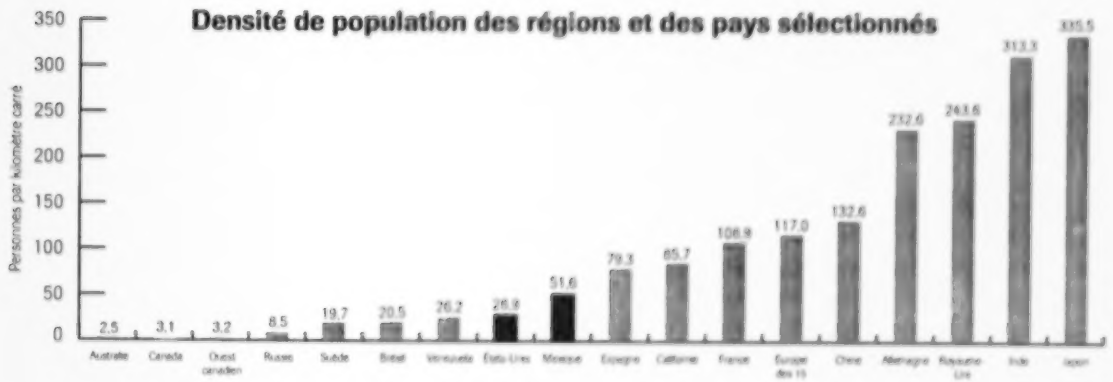

Seule la Russie possède une masse continentale plus grande que le Canada. L'ensemble du territoire couvert par les quatre provinces de l'Ouest est à peine plus petit que le territoire couvert par les 15 pays membres de l'Union européenne et beaucoup plus vaste que celui de pays comme le Mexique, la France, l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni. La Californie compte quatre fois plus d'habitants que l'Ouest, mais elle n'a qu'environ un dixième de sa taille.

Selon les normes internationales, l'Ouest canadien est très peu peuplé parce qu'il ne compte que 3,2 personnes par kilomètre carré par rapport à des densités comme 28,9 aux États-Unis, 51,6 au Mexique, 117,0 dans l'Union européenne et 335,5 au Japon. La grande taille et la faible densité de peuplement de l'Ouest entraînent de grands défis en matière de transport. L'immensité de cette région fait partie de son caractère et de la qualité de vie dont jouissent ses habitants.

Sources : Dérivé de Ressources naturelles Canada (Atlas du Canada), des prévisions démographiques de Statistique Canada, du *Canadian Global Almanac 2003* et du Bureau du recensement des États-Unis.

URBANISATION

La plupart des Canadiens de l'Ouest vivent en milieu urbain.

Figure 36 : Pourcentage de la population vivant dans des zones urbaines, en 1966 et en 2001

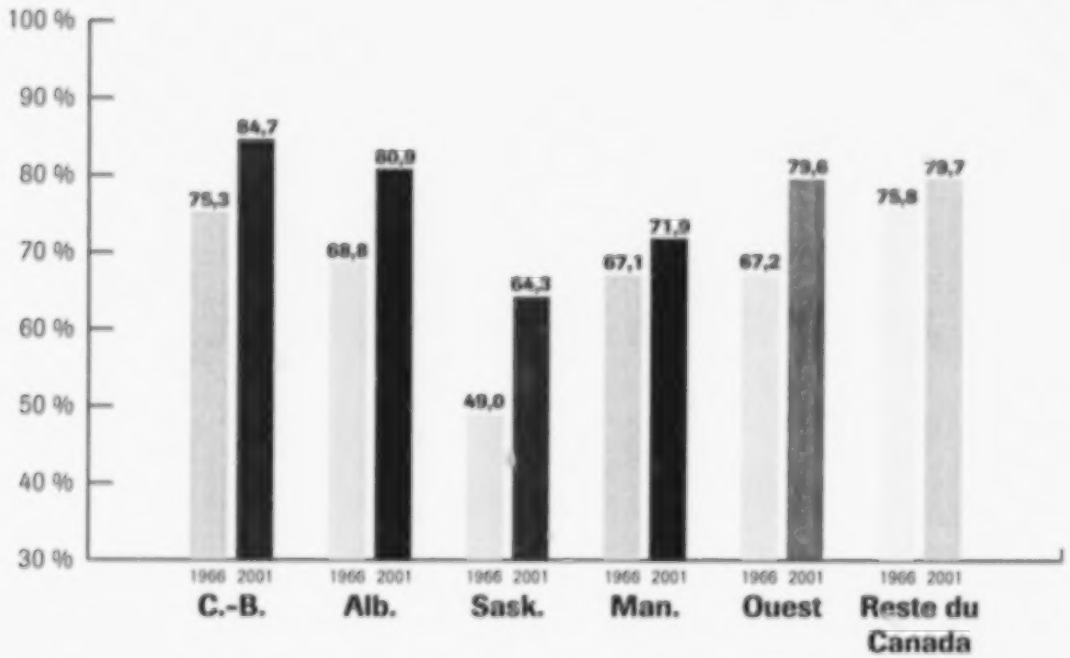

Même si, dans l'ensemble, la population de l'Ouest n'est pas très nombreuse, elle est en majeure partie concentrée dans des secteurs urbains très populeux. La ville de Regina, par exemple, a une population d'une densité de 1 501, 9 personnes au kilomètre carré. En effet, l'Ouest est en fait un immense territoire inhabité, ponctué de grands et de petits villages.

L'Ouest, auparavant une région rurale, est peu à peu devenu une région surtout urbaine. En 1911, seulement 39,1 % des Canadiens de l'Ouest vivaient en milieu urbain, comparativement à une proportion de 79,6 % constatée lors du recensement de 2001. En Colombie-Britannique, toujours plus urbanisée que les autres régions de l'Ouest, une plus grande partie de la population vit en secteur urbain alors que qu'on constate l'inverse en Saskatchewan. Comparativement au reste du pays, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont le même niveau d'urbanisation (84,7 %), le niveau de l'Alberta (80,9 %) est virtuellement le même qu'au Québec (80,4 %), alors que le Manitoba (71,9 %) et la Saskatchewan (64,3%) sont toutes deux plus urbanisées que les provinces de l'Atlantique (53,9 %).

Bien que les régions rurales restent extrêmement importantes dans l'Ouest à la fois comme lieu de résidence et comme réservoir d'une grande partie des ressources naturelles et des terres agricoles de la région, il n'en reste pas moins que l'Ouest est plus un ensemble prospère de petits et de grands centres urbains qu'un paradis rural.

Un secteur urbain doit contenir au moins 1 000 personnes et avoir une densité démographique minimale d'au moins 400 personnes par kilomètre carré. Tous les territoires à l'extérieur des secteurs urbains sont considérés comme des secteurs ruraux. Ensemble, les secteur urbains et ruraux constituent le Canada. En 1996, les secteurs urbains incluent toutes les villes, villages et cités constitués en personne morale dont la population est de 1 000 personnes ou plus, tous les lieux non constitués avec une population de 1 000 personnes ou plus et une densité de population d'au moins 1 000 personnes par mille carré (386 par kilomètre carré) ainsi que les abords urbanisés de ces secteurs urbains, connus comme étant le cœur urbanisé d'une agglomération de recensement ou d'un secteur de recensement métropolitain, d'une population d'au moins 1 000 personnes par mille carré (386 par kilomètre carré). Source : Dérivé des données de Statistique Canada sur le recensement.

URBANISATION

La population rurale en Saskatchewan a considérablement baissé

Figure 37 : Pourcentage du changement dans la population des zones urbaines et rurales, de 1966 à 2001

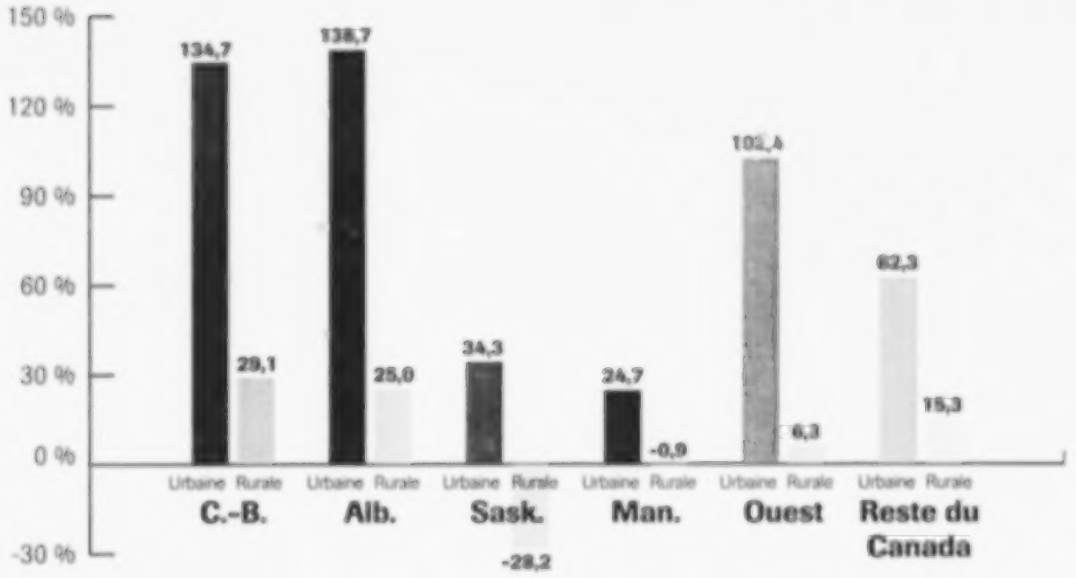

Le degré élevé d'urbanisation est sans doute le résultat d'une croissance beaucoup plus rapide de la population dans les secteurs urbains que dans les secteur ruraux (dans certains cas, il se peut que des secteurs ruraux soient devenus des secteurs urbains si leurs densité de population a atteint un certain seuil), d'une baisse de la population dans les secteur ruraux ou d'une combinaison des deux facteurs. En Colombie-Britannique et en Alberta, les populations urbaines et rurales ont toutes deux augmenté entre 1966 et 2001, mais la croissance urbaine s'est avérée beaucoup plus considérable. Ainsi, les deux provinces ont connu un boom d'urbanisation.

En Saskatchewan et au Manitoba, en revanche, la modeste croissance urbaine agencée à la dépopulation des secteur ruraux a donné lieu à une augmentation des populations vivant en milieu urbain. La dépopulation en Saskatchewan a été particulièrement prononcée entre 1966 et 2001, ce qui s'est traduit par 137 120 personnes de moins en 2001 dans les secteurs ruraux de la province comparativement à 1966. Durant la même période, la Colombie-Britannique a vu 134 704 personnes venir s'ajouter à ses secteurs ruraux et l'Alberta 113 851. Comme on peut le voir a la figure 38, la croissance urbaine est la seule source de croissance en Saskatchewan et au Manitoba entre 1966 et 2001. Les secteurs ruraux en Colombie-Britannique et en Alberta, par contre, constituent 6,6 % de la croissance en Colombie-Britannique et 7,5 % de l'Alberta pendant la même période

Pour établir un contexte, mentionnons qu'il y a presque autant de personnes vivant dans les secteur urbains en Ontario (1747 499) que dans l'ensemble des secteurs ruraux de l'Ouest canadien (1 831 691). Il importe également de souligner que de nombreux secteurs urbains sont des petites villes très axées sur l'économie et l'ethos ruraux.

La tendance vers une plus grande urbanisation de l'Ouest soulève tout un ensemble de questions quant aux conséquences de ce phénomène sur l'identité de la région ainsi que la manière de gérer les relations entre les composantes urbaines et rurales. Un des principaux défis consiste à reconnaître le visage urbain de la région et à s'assurer que les secteurs urbains sont des moteurs économiques efficaces et des enclaves sociales en tenant compte de l'importance et de la contribution constante des secteurs ruraux.

Voir la note à la page 43. Source : Dérivé des données de Statistique Canada sur le recensement

URBANISATION

Un peu partout dans l'Ouest la croissance des populations urbaines est démesurée comparativement à la croissance rurale

Figure 38 : Croissance urbaine en tant que pourcentage du total de la croissance de la population, de 1966 à 2001

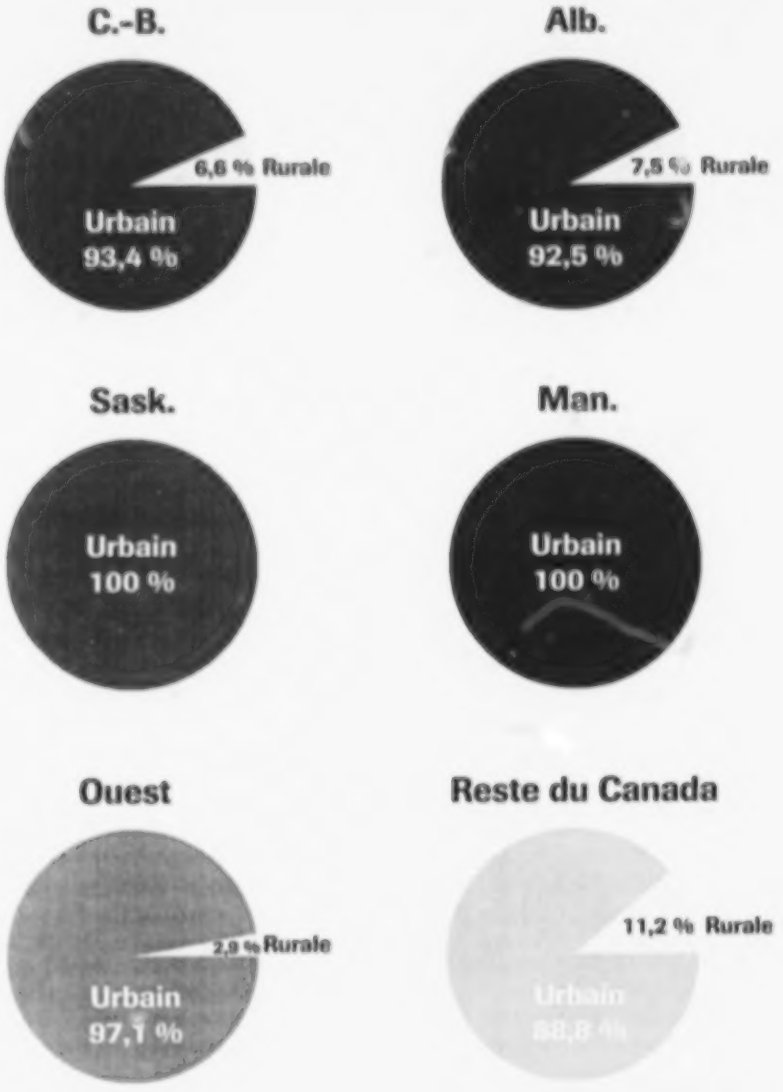

Voir la note à la page 43. Source : Dérivé des données de Statistique Canada sur le recensement.

URBANISATION

Six Canadiens de l'Ouest sur dix vivent dans l'une ou l'autre des huit grandes villes de la région

Figure 39 : Pourcentage de la population vivant dans les RMR, en 1996 et en 2001

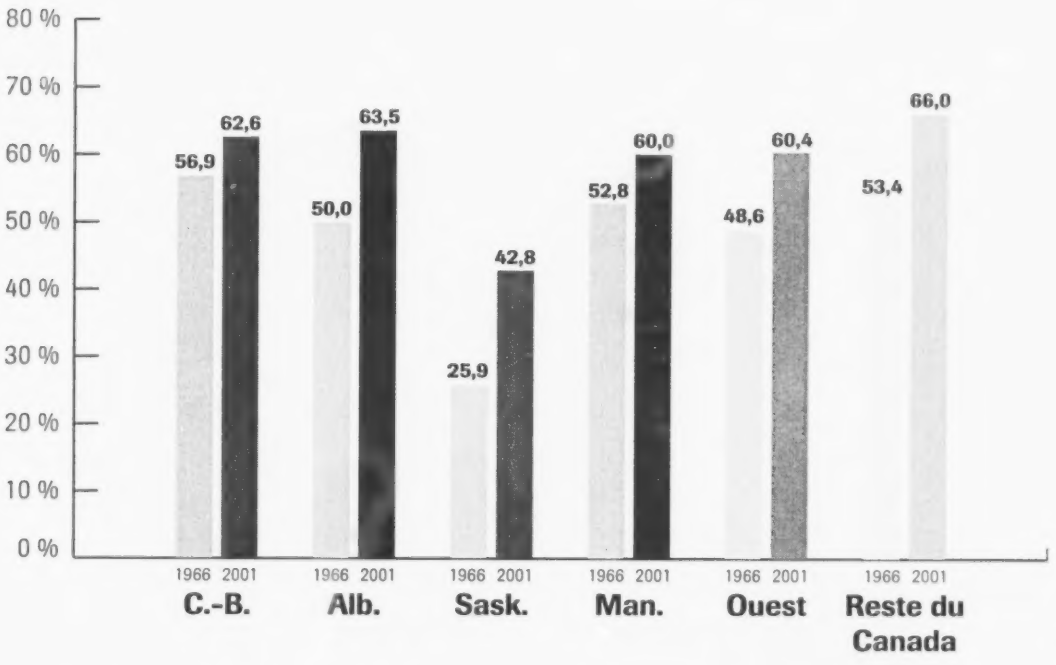

On a constaté une hausse considérable du pourcentage de personnes vivant dans les secteurs métropolitains de l'Ouest, soit les régions métropolitaines de recensement (RMR) d'Abbotsford, de Vancouver, de Victoria, de Calgary, d'Edmonton, de Regina, de Saskatoon et de Winnipeg. Cette hausse soudaine du pourcentage de la population vivant dans les RMR en Colombie-Britannique s'explique en partie par la classification d'Abbotsford, devenue une RMR depuis le recensement de 2001. En excluant Abbotsford, 58,8 % des résidents de la Colombie-Britannique vivaient dans les RMR de Vancouver et de Victoria en 2001, comparativement à 56,9 % en 1966. Il faut toutefois inclure Abbotsford puisqu'elle a crû au point de devenir une RMR.

La hausse de la proportion de gens vivant dans les RMR survenue entre 1966 et 2001 est très marquée en Alberta et en Saskatchewan. Durant cette période, 1 157 366 personnes sont venues s'ajouter aux RMR de Calgary et d'Edmonton, et 171 708 aux RMR de Regina et de Saskatoon. La proportion de la population du Manitoba qui vit dans la RMR de Winnipeg a également augmenté considérablement entre 1966 et 2001, passant de 52,8 % à 60,4 %. Depuis le recensement de 2001, 162,515 personnes de plus qu'en 1966 vivent dans la RMR de Winnipeg.

En plus des RMR, Statistique Canada a cerné quatre " régions urbaines " au pays (dont deux dans l'Ouest) : 1) le Lower Mainland et la région du sud de l'île de Vancouver en Colombie-Britannique; 2) le corridor Calgary Edmonton en Alberta; 3) le Golden Horseshoe en Ontario; 4) Montréal et la périphérie au Québec. Ces quatre régions abritaient plus de la moitié de la population du Canada en 2001.

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée par une ou plusieurs municipalités adjacentes centrées sur un vaste secteur urbain (appelé le noyau urbain). Le noyau urbain doit contenir au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour faire partie de la RMR, les autres municipalités adjacentes doivent être hautement intégrées au secteur urbain central, ce que l'on détermine en mesurant le flot de circulation provenant des données du travail. Source : Dérivé des données de Statistique Canada sur le recensement.

URBANISATION

C'est en Colombie-Britannique qu'on retrouve la plus grande région métropolitaine de recensement (Vancouver) et la plus petite (Abbotsford)

Figure 40 : Taille relative des RMR, en 2002

La taille des RMR dans l'Ouest varie énormément. Vancouver, avec ses 2,1 millions d'habitants, est la plus grande et Abbotsford, avec une population de 147,370*, est la plus petite. L'Alberta et la Saskatchewan possèdent chacune deux RMR de taille comparable, alors que le Manitoba possède une grande RMR et que la Colombie-Britannique en possède une très grande et deux petites.

Toronto, la plus grande RMR au Canada, est plus de deux fois plus grande que Vancouver, plus de 5 fois plus grande que Calgary ou Edmonton, plus de 20 fois plus grande que Regina ou Saskatoon et plus de 7 fois plus grande que Winnipeg. Les habitants de Toronto sont presque aussi nombreux que ceux de l'ensemble des 8 RMR de l'Ouest.

À la page suivante, le graphique de la Figure 41 illustre le poids démographique relatifs des RMR au sein des provinces et dans l'ensemble du pays. Par exemple, trois Manitobains sur cinq vivent à Winnipeg, mais cela ne représente que 2 Canadiens sur 100. Ensemble, Regina et Saskatoon représentent 42,8 % de la population de la Saskatchewan, mais seulement 1,4 % de la population nationale. De toutes les RMR de l'Ouest, Vancouver est celle qui contient le pourcentage le plus élevé de la population nationale, soit 6,6 %.

Les régions urbaines du Lower Mainland et du sud de l'île de Vancouver représentent 69 % de la population de la Colombie-Britannique alors que le corridor Calgary-Edmonton représente 72 % de la population de l'Alberta.

Voir la note à la page 46. La figure pour Abbotsford est tirée du Recensement de 2001. Les prévisions démographiques annuelles de la RMR d'Abbotsford n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent document. Source : Dérivé des données sur le recensement et des prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada.

URBANISATION

C'est en Colombie-Britannique qu'on retrouve la plus grande région métropolitaine de recensement (Vancouver) et la plus petite (Abbotsford)

Figure 40 : Taille relative des RMR, en 2002

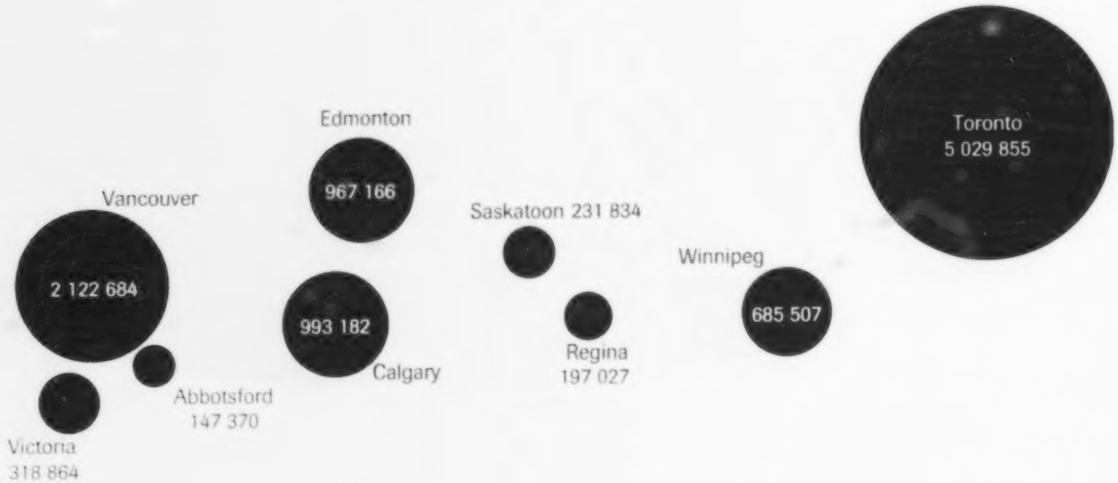

La taille des RMR dans l'Ouest varie énormément. Vancouver, avec ses 2,1 millions d'habitants, est la plus grande et Abbotsford, avec une population de 147370*, est la plus petite. L'Alberta et la Saskatchewan possèdent chacune deux RMR de taille comparable, alors que le Manitoba possède une grande RMR et que la Colombie-Britannique en possède une très grande et deux petites.

Toronto, la plus grande RMR au Canada, est plus de deux fois plus grande que Vancouver, plus de 5 fois plus grande que Calgary ou Edmonton, plus de 20 fois plus grande que Regina ou Saskatoon et plus de 7 fois plus grande que Winnipeg. Les habitants de Toronto sont presque aussi nombreux que ceux de l'ensemble des 8 RMR de l'Ouest.

À la page suivante, le graphique de la Figure 41 illustre le poids démographique relatifs des RMR au sein des provinces et dans l'ensemble du pays. Par exemple, trois Manitobains sur cinq vivent à Winnipeg, mais cela ne représente que 2 Canadiens sur 100. Ensemble, Regina et Saskatoon représentent 42,8 % de la population de la Saskatchewan, mais seulement 1,4 % de la population nationale. De toutes les RMR de l'Ouest, Vancouver est celle qui contient le pourcentage le plus élevé de la population nationale, soit 6,6 %.

Les régions urbaines du Lower Mainland et du sud de l'île de Vancouver représentent 69 % de la population de la Colombie-Britannique alors que le corridor Calgary-Edmonton représente 72 % de la population de l'Alberta.

[illegible] Recensement de 2001 [illegible]

URBANISATION

Les grandes régions urbaines dominent les populations provinciales des quatre provinces de l'Ouest

Figure 41 : Taille relative des RMR, en 2001

	Pourcentage de la population provinciale	Pourcentage de la population de l'Ouest	Pourcentage de la population nationale
Abbotsford	3,8 %	1,6 %	0,5 %
Vancouver	50,8 %	22,1 %	6,6 %
Victoria	8,0 %	3,5 %	1,0 %
Calgary	32,0 %	10,6 %	3,2 %
Edmonton	31,5 %	10,4 %	3,1 %
Regina	19,7 %	2,1 %	0,6 %
Saskatoon	23,1 %	2,5 %	0,8 %
Winnipeg	60,0 %	7,5 %	2,2 %
Toronto	41,0 %	n.a.	15,6 %

Voir la note à la page 46. Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada.

URBANISATION

Les grandes régions urbaines dominent les populations provinciales des quatre provinces de l'Ouest

Figure 41 : Taille relative des RMR, en 2001

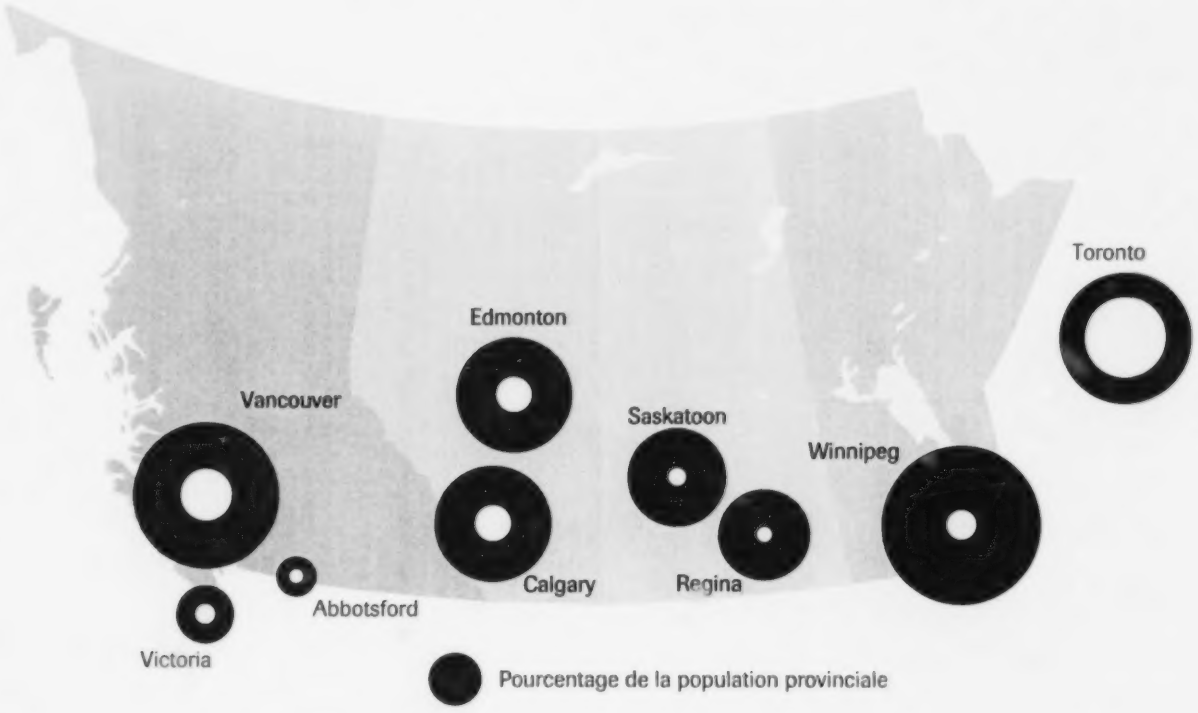

	Pourcentage de la population provinciale	Pourcentage de la population de l'Ouest	Pourcentage de la population nationale
Abbotsford	3,8 %	1,6 %	0,5 %
Vancouver	50,8 %	22,1 %	6,6 %
Victoria	8,0 %	3,5 %	1,0 %
Calgary	32,0 %	10,6 %	3,2 %
Edmonton	31,5 %	10,4 %	3,1 %
Regina	19,7 %	2,1 %	0,6 %
Saskatoon	23,1 %	2,5 %	0,8 %
Winnipeg	60,0 %	7,5 %	2,2 %
Toronto	41,0 %	n.a.	15,6 %

Voir la note à la page 46. Source : Dérivé des données du recensement de 2001 de Statistique Canada.

URBANISATION

Depuis 1966, Calgary a connu la meilleure croissance démographique de l'Ouest

Figure 42 : Pourcentage de changement dans la population des RMR, de 1966 à 2001

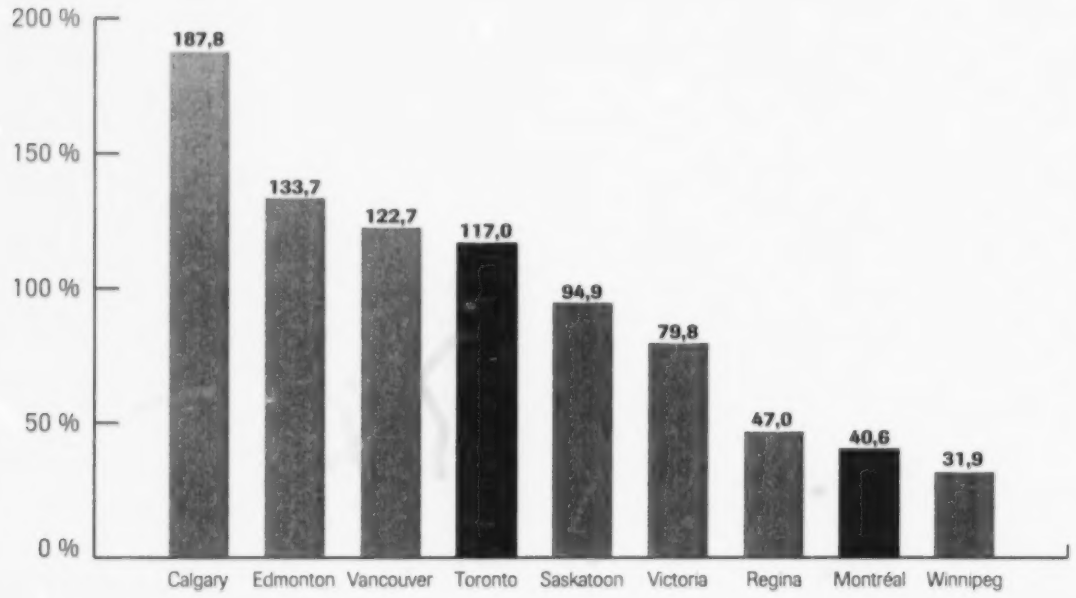

Au cours des 35 années qui séparent les recensements de 1966 et de 2001, les RMR de Vancouver, de Calgary et d'Edmonton ont plus que doublé d'envergure, la RMR de Saskatoon a presque doublé et la RMR de Victoria a affiché une croissance vigoureuse. Durant la même période, les population des RMR de Regina et de Winnipeg ont augmenté à une vitesse plus modeste que les RMR plus à l'Ouest, mais elles ont néanmoins augmenté de presque un quart de million de personnes au total.

La croissance des villes a des répercussions positives et négatives. Du côté positif, elle engendre des possibilités économiques. En ce qui concerne les aspects négatifs, mentionnons que cette croissance met de la pression sur l'infrastructure, qu'elle favorise l'expansion tentaculaire et qu'elle peut engouffrer la capacité de génération de recettes des gouvernements municipaux.

En effet, le modèle fédéral de gouvernement du Canada n'est pas parvenu à évoluer au même rythme que l'urbanisation du pays depuis 1867, soit la date de conception du système politique. Bien que la plupart des Canadiens vivent dans les villes, notre système de gouvernement reste axé sur les gouvernements central et provinciaux. Les administrations fédérale et provinciales, par exemple, ont des pouvoirs reconnus par la constitution, alors que les administrations municipales sont essentiellement des agents des provinces. La question de savoir comment s'y prendre pour adapter le système au degré d'urbanisation suscite bien des débats. Cependant, il est clair que les villes sont souvent mal équipées pour gérer efficacement les nombreux défis qu'elles sont appelées à relever. La réforme des relations entre nos villes, nos provinces et l'administration fédérale est une importante politique et constitue un défi que l'Ouest et l'ensemble du pays seront appelés à relever au cours des prochaines années.

Voir la note à la page 46. Abbotsford n'est pas incluse étant donné qu'elle n'était pas une RMR en 1966.
Source : Dérivé des données de Statistique Canada sur le recensement.

URBANISATION

Depuis dix ans, Calgary est la première grand ville du pays sur le plan de la croissance démographique

Figure 43 : Comparaison de la taille et de la croissance des RMR

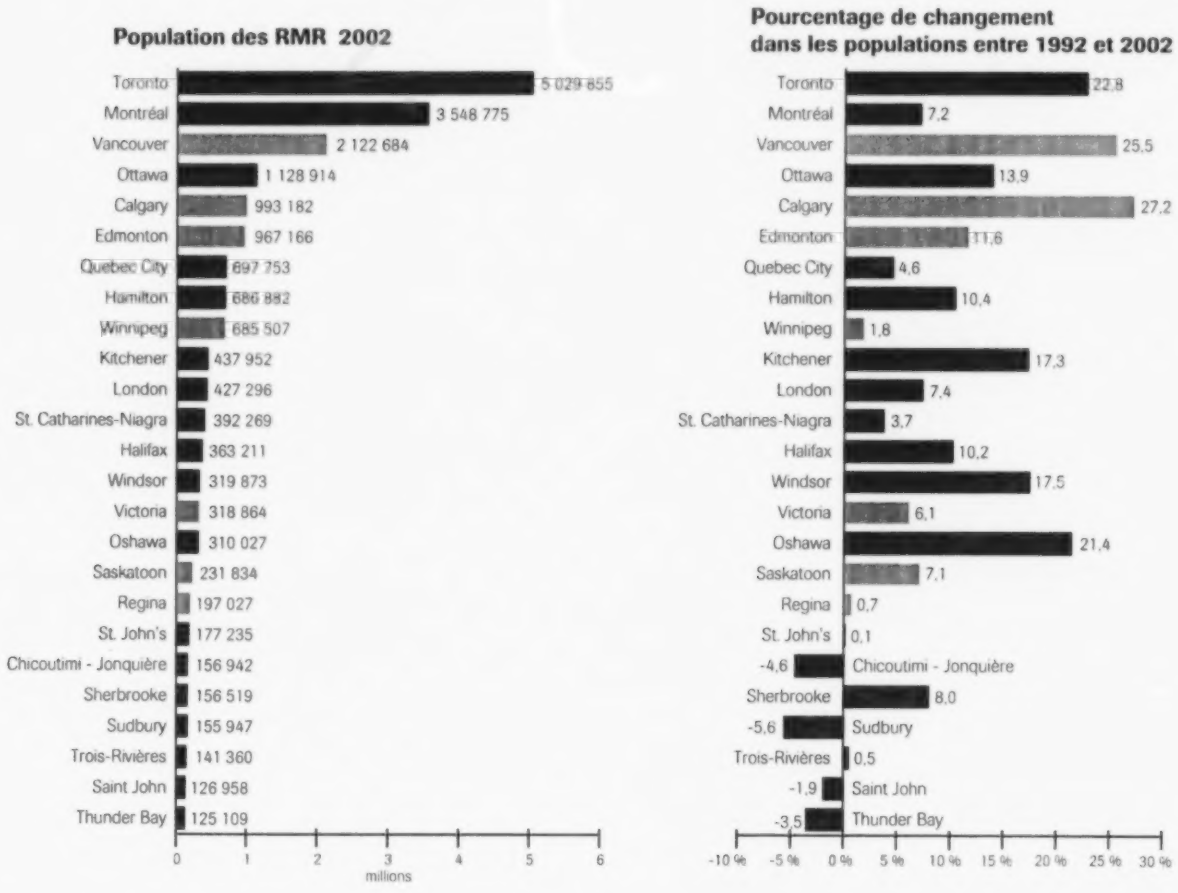

Quatre des 9 régions métropolitaines du Canada qui ont plus de 500 000 habitants sont situées dans l'Ouest. Les trois plus grandes régions métropolitaines au Canada, soit Toronto, Montréal et Vancouver, sont tellement plus grosses que les autres régions métropolitaines du pays qu'elles les font paraître minuscules en comparaison. Sur le plan de la croissance depuis 1992, c'est Calgary qui mène le bal avec un changement époustouflant de 27,2 %. Vancouver, Toronto et Oshawa ont également connu des taux de croissance de plus de 20 % entre 1992 et 2002. Le rythme de changement à Regina et à Winnipeg est faible depuis 1992, mais il est néanmoins demeuré positif.

Les villes qui attirent un grand nombre d'immigrants comme Toronto, Vancouver et Calgary connaissent un taux de croissance plus élevé que celles qui n'ont pas cet apport démographique (p. ex. Regina). La croissance particulièrement robuste de Calgary s'explique en partie par le fait que, de toutes les villes a été la ville du pays, elle est celle qui a le plus profité des migrations internes entre 1996 et 2001 (voir figure 19).

Voir la note à la page 46. Bien qu'elle ait été classifiée comme Région métropolitaine de recensement à compter du Recensement de 2001, Abbotsford n'est pas incluse étant donné que Statistique Canada n'a pas ajouté Abbotsford à ses prévisions démographiques anuelles des Régions métropolitaines de recensement.

Source : Dérivé des prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada.

URBANISATION

Un nombre important de grandes sociétés canadiennes ont leur sièges sociaux à Calgary et à Vancouver

Figure 44 : Situation des administrations centrales par RMR, en 2002

Bien que la nature de ce renseignement soit quelque peu anecdotique, l'emplacement des 500 plus grandes sociétés canadiennes donne un certain aperçu des caractéristiques économiques des villes de l'Ouest. En tant que région, la part des sièges sociaux situés dans l'Ouest (28,0 %) est à peu de choses près équivalente à sa part de la population nationale (30,0 %). Toronto est de loin la capitale nationale des sièges sociaux avec sa part de 38,8 % des sièges sociaux pour une part de seulement 15,6 % de la population du Canada.

Il n'y rien de surprenant à ce que les plus grandes villes aient une plus grande part de sièges sociaux. Toutefois, soulignons que les proportions ne sont pas biunivoques. À cet égard, Calgary fait bonne figure avec ses 51 sièges sociaux comparativement à Edmonton qui n'en a que 11, car il s'agit de deux villes d'à peu près la même grandeur. Ainsi, cette situation reflète la mission de Calgary en tant que siège social des ressources pétrolifères de la province. On constate également que les villes accueillent des sièges sociaux à l'image des industries de base de la province; par exemple on retrouve de nombreuses sociétés de produits forestiers et de pâtes et papiers à Vancouver.

Voir la note à la page 46 Source : Dérivé d'une liste des 500 plus grandes sociétés au Canada de 2001classées par recettes dans le National Post Business, juin 2002.

URBANISATION

Un nombre important de grandes sociétés canadiennes ont leur sièges sociaux à Calgary et à Vancouver

Figure 44 : Situation des administrations centrales par RMR, en 2002

Bien que la nature de ce renseignement soit quelque peu anecdotique, l'emplacement des 500 plus grandes sociétés canadiennes donne un certain aperçu des caractéristiques économiques des villes de l'Ouest. En tant que région, la part des sièges sociaux situés dans l'Ouest (28,0 %) est à peu de choses près équivalente à sa part de la population nationale (30,0 %). Toronto est de loin la capitale nationale des sièges sociaux avec sa part de 38,8 % des sièges sociaux pour une part de seulement 15,6 % de la population du Canada.

Il n'y rien de surprenant à ce que les plus grandes villes aient une plus grande part de sièges sociaux. Toutefois, soulignons que les proportions ne sont pas biunivoques. À cet égard, Calgary fait bonne figure avec ses 51 sièges sociaux comparativement à Edmonton qui n'en a que 11, car il s'agit de deux villes d'à peu près la même grandeur. Ainsi, cette situation reflète la mission de Calgary en tant que siège social des ressources pétrolifères de la province. On constate également que les villes accueillent des sièges sociaux à l'image des industries de base de la province; par exemple on retrouve de nombreuses sociétés de produits forestiers et de pâtes et papiers à Vancouver.

Voir la note à la page 46. Source : Dérivé d'une liste des 500 plus grandes sociétés au Canada de 2001classées par recettes dans le National Post Business, juin 2002.

8. AGRICULTURE

“...par le passé, l’économie céréalière fournissait les bases économiques des politiques régionales en englobant la majorité de la main-d’œuvre des Prairies, une majorité qui partageait les mêmes intérêts et les mêmes difficultés économiques. Même si l’agriculture de nos demeure une grande force économique dans les Prairies, la vaste majorité de la main-d’œuvre travaille aujourd’hui dans des domaines non agricoles.”

– Roger Gibbins
Prairie Politics and Society

- L’agriculture reste un élément de base de la vie dans l’Ouest, mais la prépondérance de son rôle dans la région a bien diminué avec le temps.
- La majorité de la population agricole du Canada vit dans l’Ouest (56,7 %) et, à l’exception de la Colombie-Britannique, constitue une part beaucoup plus considérable de la population provinciale que dans le reste du Canada.
- La quantité de territoire consacré à l’agriculture dans l’Ouest est plus considérable aujourd’hui qu’au début du XX^{e} siècle; dans le reste du Canada, on constate le phénomène inverse.
- La grande majorité des terres agricoles du Canada sont situées dans l’Ouest (85,2 %), dont 38, 9 % en Saskatchewan et 31,2 % en Alberta.
- Le nombre de ferme baisse constamment depuis la Seconde Guerre mondiale, mais la grandeur moyenne des fermes a augmenté.
- Les activités agricoles dans l’Ouest sont dominées par l’élevage bovin et les cultures céréalières.
- Ces dernières années, le secteur agricole dans l’Ouest a été durement frappé par les années de sécheresse et les faibles marges de profit.

NOTA : L’analyse de la présente section est fondée sur les données du Recensement de l’agriculture de Statistique Canada. Le Recensement de l’agriculture rassemble de l’information sur les « fermes de recensement ». Une ferme de recensement est une exploitation agricole qui produit au moins un des produits suivants dans un but commercial : cultures (foin, cultures de grande production, fruits de vergers, noix, petits fruits ou vigne, culture maraîchère ou semences); bétail (bovins, porcs, moutons, chevaux, animaux gibiers, autre bétail); volaille (poules, poulets, dindes, poussins, sauvagine, autre volaille); produits d’origine animale (lait ou crème, œufs, laine, fourrures, viande); autres produits agricoles (arbres de Noël, produits de serres ou de pépinières, champignons, gazon, miel, produits de l’érable). Voir le site Web de Statistique Canada pour plus de renseignements sur l’évolution du mode de définition des fermes de recensement.

AGRICULTURE

L'exode de la population agricole vers d'autres lieux a été moins prononcée dans l'Ouest qu'ailleurs au Canada

Figure 45 : Population vivant sur une ferme, de 1931 à 1996

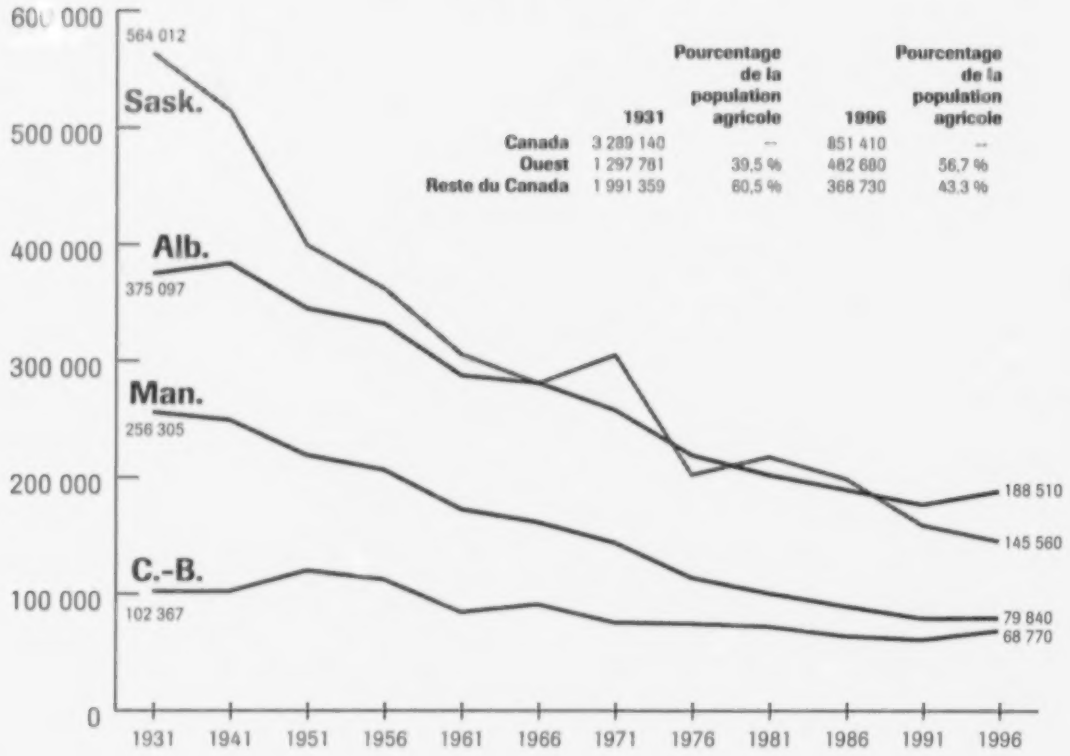

	1931	Pourcentage de la population agricole	1996	Pourcentage de la population agricole
Canada	3 289 140	--	851 410	--
Ouest	1 297 781	39,5 %	482 680	56,7 %
Reste du Canada	1 991 359	60,5 %	368 730	43,3 %

Au fur et à mesure que la population du Canada grandit, le nombre de personnes vivant dans les fermes (la population agricole) a baissé de 2 437 730 personnes entre 1931 et 1996. Dans l'Ouest, cette baisse a été de 815 101. Cette baisse découle d'une transformation fondamentale de la société canadienne et du secteur agricole. Moins de gens vivent dans les fermes parce que moins de personnes travaillent la terre, il existe une plus grande variété d'options de carrières et plus de gens choisissent de vivre dans les villes.

En 1931, 39,5 % de la population agricole du Canada résidait dans l'Ouest, comparativement à environ 56,7 % en 1996. Donc, même si, dans l'Ouest, moins de gens qu'auparavant vivent dans les fermes, la baisse de la population agricole n'a pas été aussi marquée que dans le reste du pays. Il s'ensuit que l'agriculture est un aspect de la vie relativement plus important dans l'Ouest que dans le reste du pays.

Le terme population agricole désigne tous les membres du ménage de l'exploitant d'une ferme de recensement, vivant dans une ferme de recensement en milieu rural ou urbain. Les chiffres du Recensement de l'agriculture de 2001 sur la population agricole seront publiés à l'automne 2003. Source : Dérivé des données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada.

AGRICULTURE

La dominance de la vie agricole dans les Prairies a été remplacée par des populations agricoles beaucoup moins nombreuses, quoique toujours considérables

Figure 46 : Population vivant sur une ferme en tant que pourcentage de l'ensemble de la population, de 1931 à 1996

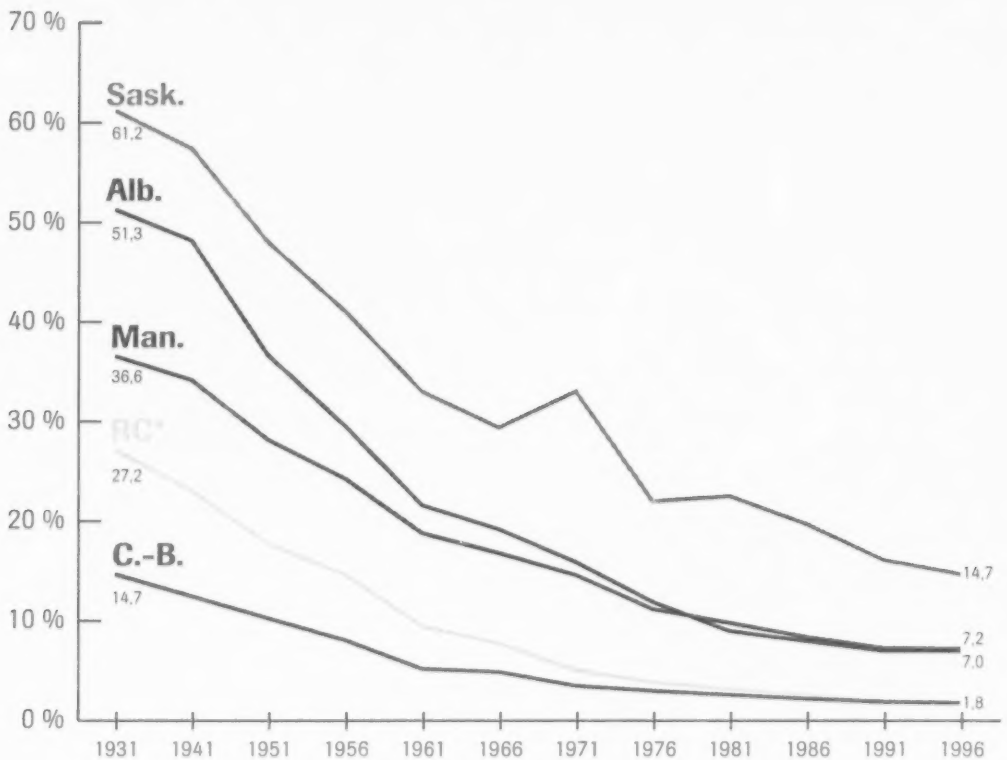

* Reste du Canada

En même temps que le nombre de personnes vivant dans les fermes chutait, le pourcentage de la population vivant dans les fermes a subi le même sort. Dans les quatre provinces de l'Ouest, on a constaté une baisse considérable de la proportion de la population vivant dans les fermes, un pourcentage qui, en Saskatchewan, est passé de 61,2 % en 1931 à 14,7 % en 1996. Malgré cette chute, la Saskatchewan possède toujours le pourcentage le plus élevé de population vivant dans les fermes parmi les quatre provinces de l'Ouest. La Colombie-Britannique, au départ la moins agricole des provinces de l'Ouest, est également la province dont le pourcentage de population vivant dans les fermes est le moins élevé à 1,8 %. L'Alberta et le Manitoba se partagent la différence avec environ 7,0 % de leurs population vivant dans les fermes.

Voir la note à la page 53. Source : Dérivé du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada

AGRICULTURE

La quantité de terres consacrées aux activités agricoles a augmenté dans toutes les régions de l'Ouest, alors qu'elle a baissé dans le reste du Canada

Figure 47 : Total des zones occupées par des fermes, de 1901 à 2001 (en hectares)

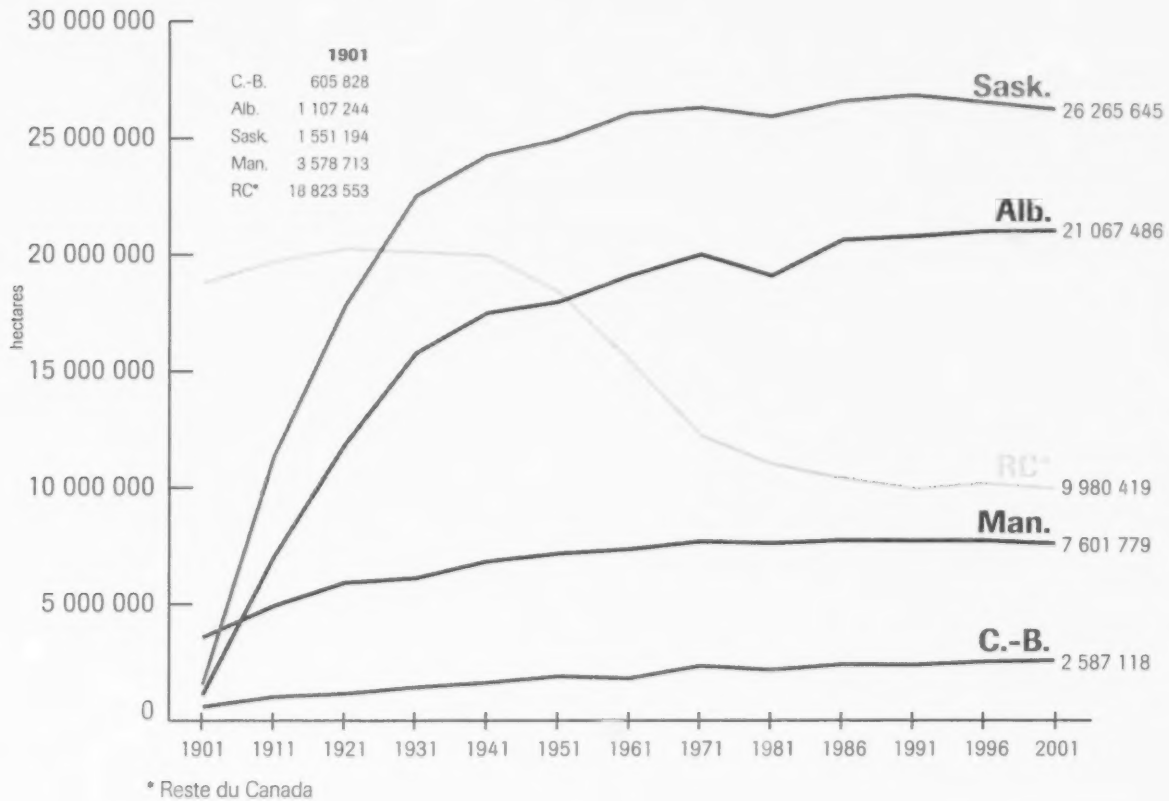

* Reste du Canada

On dénote deux tendances nationales très différentes sur le plan de l'utilisation des terres : dans l'Ouest, la quantité de terres consacrées à l'agriculture s'est multipliée par huit entre 1901 et 2001 alors qu'on a constaté une diminution d'environ 50 % dans le reste du pays. Une grande partie de l'augmentation dans l'Ouest est attribuable à la vague d'agriculteurs qui se sont installés dans la région au début du XX^{e} siècle et ont entrepris de vastes cultures dans la région.

Contrairement au reste du Canada, cependant, la quantité de terres utilisées à des fins agricoles dans l'Ouest n'a pas connu de grande baisse après 1941. Ce phénomène renforce l'image de " pays du grain et du bétail " qui colle à l'Ouest. Malheureusement, les chiffres ne nous disent rien de la qualité des terres agricoles ou de l'influence de l'expansion des banlieues des grandes villes sur la disponibilité de terres agricoles de haute qualité.

Entre 1991 et 2001, la quantité de terres consacrées à l'agriculture a légèrement augmenté en Colombie-Britannique et en Alberta, tandis qu'elle connaissait une baisse légère en Saskatchewan et au Manitoba pour une baisse globale -0,5 % dans la région pour cette période.

Un hectare = 2,471 âcres = 0,01 kilomètre carré.
Source : Dérivé des données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada.

AGRICULTURE

La majeure partie des terres agricoles du Canada sont situées dans l'Ouest

Figure 48 : Total des zones occupées par des fermes, par province, en 2001

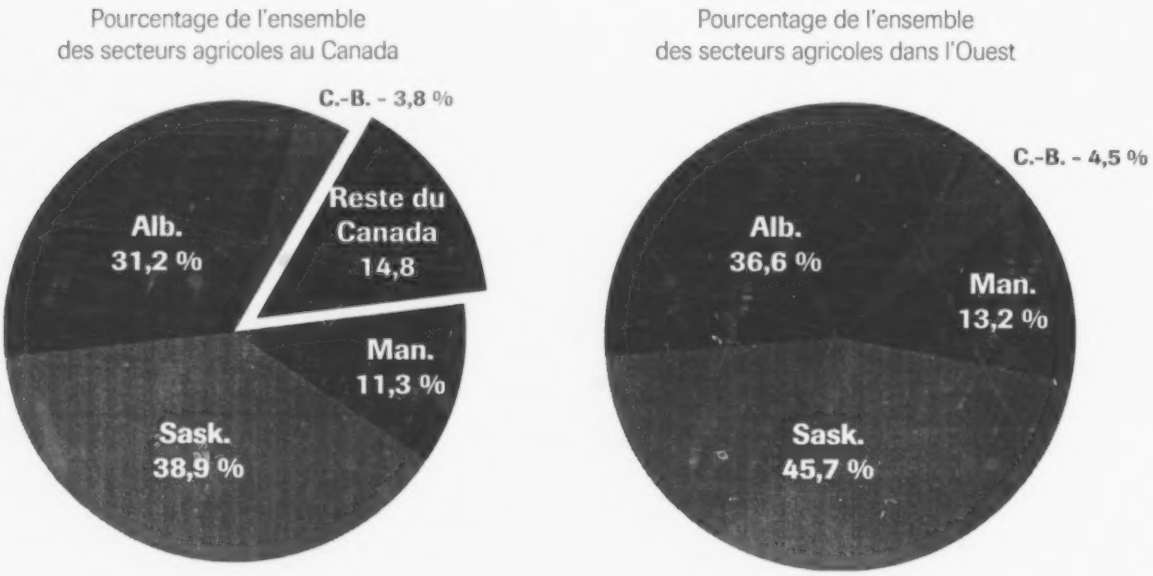

La vaste majorité (85,2 %) des terres agricoles du Canada est située dans l'Ouest. C'est en Saskatchewan que l'on retrouve le plus de terres agricoles, soit 38,9 % des terres agricoles du pays et 45,7 % des terres agricoles de l'Ouest.

Les forêts et les montagnes de Colombie-Britannique limitent la quantité de terres disponibles pour l'agriculture, un phénomène bien évident dans les petits pourcentages des terres agricoles nationales et régionales de la province (3,8 % et 4,5 % respectivement).

Sur le plan du pourcentage de superficie totale des provinces utilisé à des fins agricoles, c'est encore la Saskatchewan qui mène le bal avec un pourcentage de 40,3 %, suivi de l'Alberta (31,8 %), du Manitoba (11, 7 %), et de la C.-B. (2,7 %). À l'exclusion des terres du Nord, les terres agricoles représentent 3,2 % du Canada.

Source : Dérivé des données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada.

AGRICULTURE

Le nombre de fermes dans l'Ouest et dans le reste du Canada est a la baisse depuis 1941

Figure 49 : Nombre de fermes, de 1901 à 2001

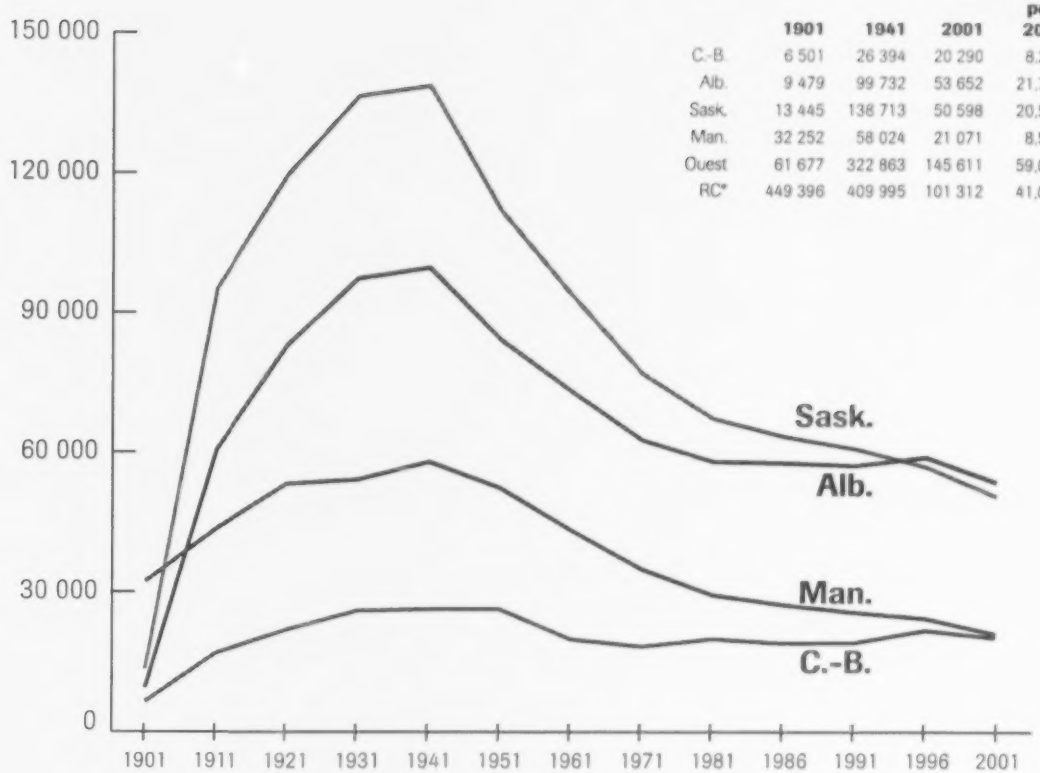

	1901	1941	2001	Pourcentage pour 2001
C.-B.	6 501	26 394	20 290	8,2 %
Alb.	9 479	99 732	53 652	21,7 %
Sask.	13 445	138 713	50 598	20,5 %
Man.	32 252	58 024	21 071	8,5 %
Ouest	61 677	322 863	145 611	59,0 %
RC*	449 396	409 995	101 312	41,0 %

* Reste du Canada

Bien que dans l'Ouest on consacre plus de terres à l'agriculture, le nombre de fermes dans la région a baissé de 54,9 % ou de 177 252 depuis 1941. Ce phénomène mimique la baisse du nombre et du pourcentage de gens qui vivent dans les fermes et le nombre de gens qui travaillent en agriculture (voir Figure 58). Tout simplement, il y a moins de fermes et moins de gens qui y vivent et y travaillent.

Bien qu'on y retrouve 85,2 % des terres agricoles du pays, l'Ouest ne possède que 59 % des fermes du Canada. La Colombie-Britannique et le Manitoba ont environ le même nombre de fermes, soit 13,9 % et 14,5 % du total régional. L'Alberta et la Saskatchewan ont chacune deux fois plus de fermes que la Colombie-Britannique ou le Manitoba, soit 38, 8 % et 34,7 %, respectivement, des fermes de l'Ouest.

Le nombre de fermes dans l'Ouest a considérablement augmenté lorsque les pionniers sont arrivés dans la région après le Recensement de 1901, mais il a commencé à baisser après 1941.

Source : Dérivé des données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada

AGRICULTURE

Les fermes dans l'Ouest sont devenues de plus en plus grosses

Figure 50 : Taille moyenne des fermes, de 1901 à 2001 (en hectares)

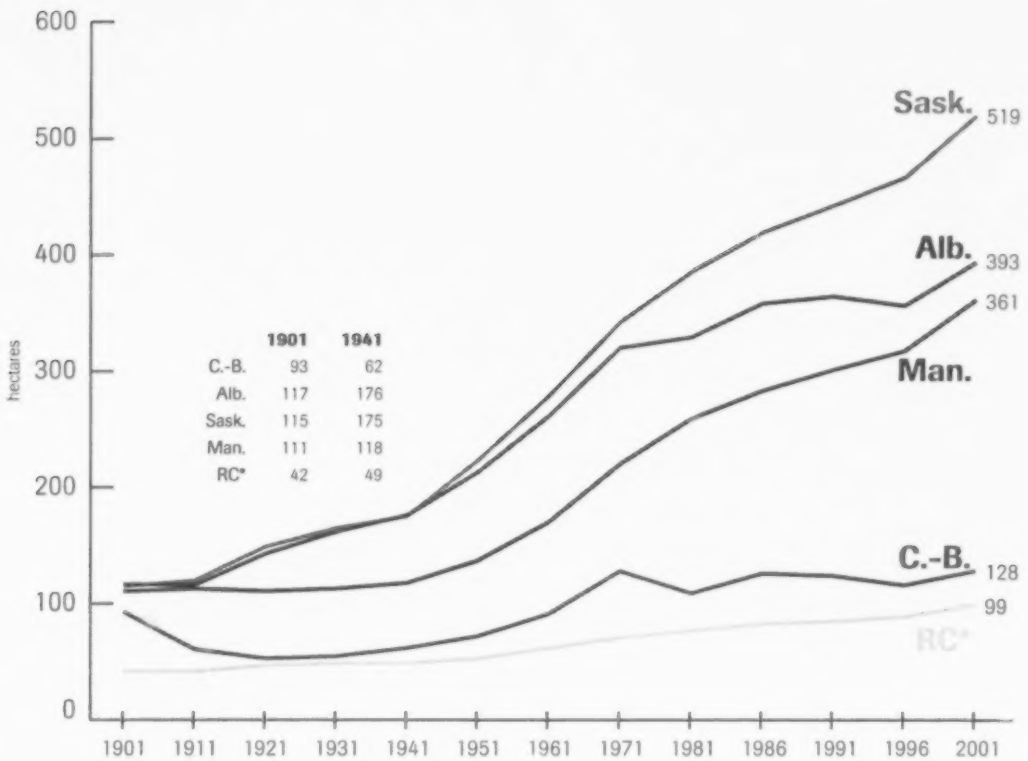

* Reste du Canada

L'effet combiné de la plus grande quantité de terres agricoles et de la quantité réduite de fermes a fait augmenter la grandeur moyenne des fermes dans l'Ouest. Au fur et à mesure que le nombre de fermes a chuté dans le Prairies après le Recensement de 1941, la grandeur moyenne des fermes est passée de 156 hectares en 1941 à 424 en 2001.

Même si la quantité de terres agricoles a baissé dans le reste du Canada, la baisse du nombre de fermes a été suffisamment importante pour que la grandeur moyenne des fermes puisse plus que doubler depuis 1901, soit de 42 hectares à 99.

Les progrès de la technologie agricole et des méthodes ont permis à un nombre moindre de personnes d'exploiter des plus grands secteurs. Les grandes fermes peuvent également réaliser des économies d'échelle avec lesquelles les plus petites exploitations agricoles ont bien la difficulté à concurrencer. Cette situation a complètement changé la nature de l'agriculture dans l'Ouest d'un milieu dominé par les petites fermes familiales à un milieu qui se démarque par les grandes exploitations commerciales. Malgré ceci, il reste certains créneaux pour les plus petites fermes, entre autres, les produits organiques, l'exploitation agricole d'agrément et le tourisme.

Un hectare = 2,71 âcres = 0,01 kilomètre carré.

Source : Dérivé des données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada.

AGRICULTURE

Les fermiers de l'Ouest ont une marge de manœuvre très mince avec des dépenses de 88 cents pour chaque dollars de recette

Figure 51 : Revenus bruts des fermes, en 2000 (valeur en dollars et pourcentage du total)

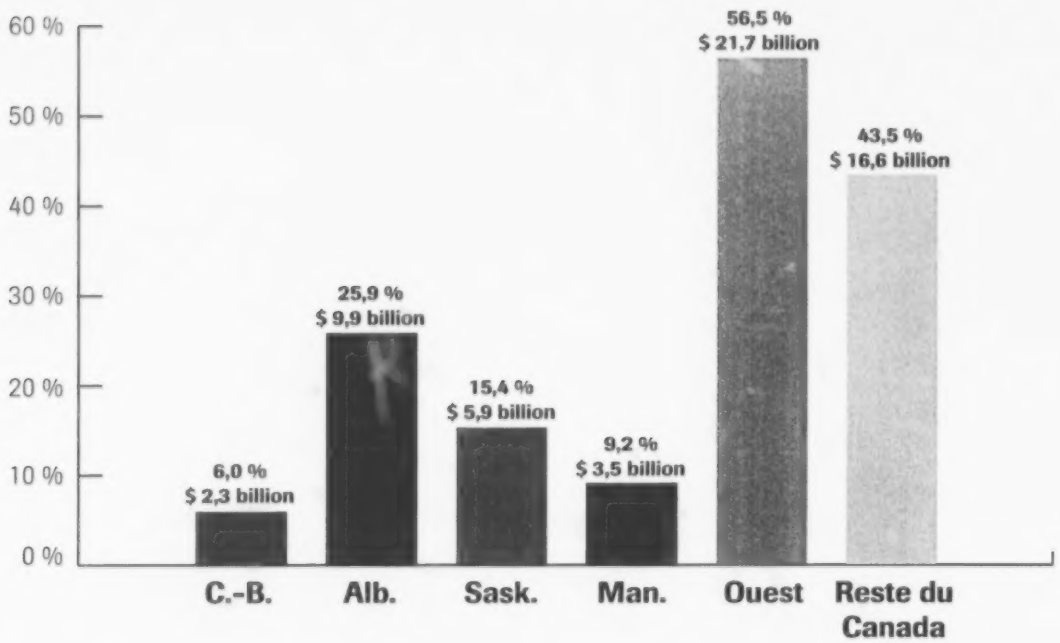

Les fermes de l'Ouest ont généré 21,7 milliards de dollars de revenus en 2000. Lorsqu'on soustrait les dépenses, les revenus nets combinés pour les fermes de l'Ouest tombent à 2,6 milliards de dollars. Cela donne une moyenne de 17 603 $ de revenus par ferme. Statistique Canada souligne que les erreurs de réponse mènent à une sous-estimation des recettes agricoles. Même si les montants réels sont légèrement plus élevés, les chiffres laissent entrevoir qu'en moyenne, l'agriculture n'est pas un secteur d'activité particulièrement lucratif (selon les circonstances comme l'envergure de la ferme, les produits de la ferme, la production annuelle et les conditions de marché, une ferme peut très bien prospérer ou avoir de la difficulté à survivre). Il n'est donc pas surprenant que 47, 3 % des agriculteurs de l'Ouest déclarent du travail non agricole. Il convient également de souligner que 52,8 % des fermes signalent des revenus bruts de moins de 50 000 $. Il y a, par conséquent, beaucoup de très petites fermes (sur le plan des revenus bruts) au Canada.

La part de l'Ouest des revenus bruts de toutes les fermes du pays (56,5 %) est légèrement inférieure à sa part de toutes les fermes au Canada (59,0 %). Lorsqu'on divise le total du secteur agricole dans l'Ouest par les recettes nettes des fermes, on constate que chaque hectare génère un revenu de 44,56 $ comparativement à 252,75 $ par hectare dans le reste du Canada.

Les erreurs de réponses donnent lieu à une sous-estimation des recettes agricoles brutes.
Source : Dérivé des données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada.

AGRICULTURE

Les élevages bovins et les fermes céréalières constituent la majeure partie des fermes dans l'Ouest

Figure 52 : Fermes (revenus bruts de plus de 2 500 dollars) par type
(pourcentage du total provincial ou régional)

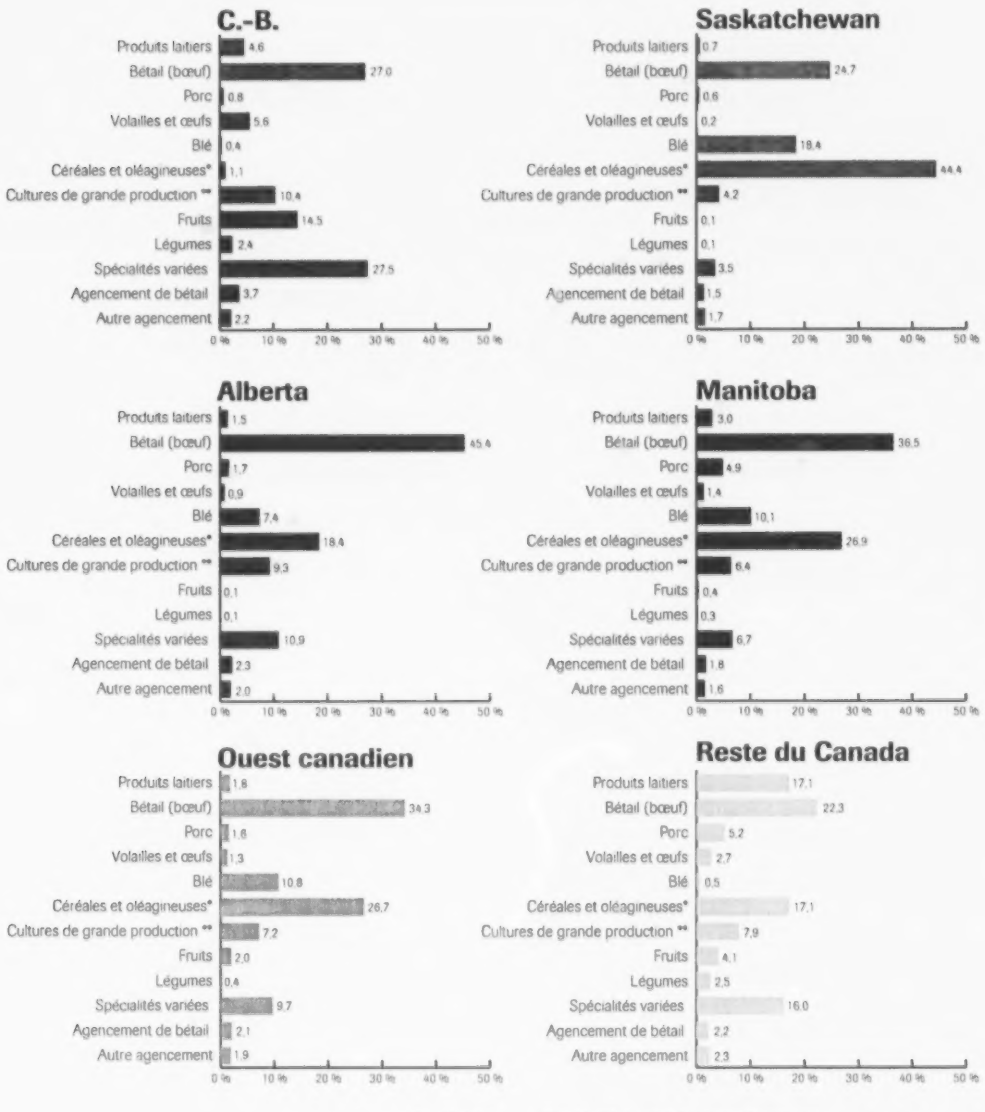

*sauf le blé **sauf le blé, les céréales et les oléagineuses

La classification des fermes par types est une procédure qui sert à catégoriser chaque ferme de recensement selon un type prédominant de production. Pour ce faire on estime les recettes potentielles des inventaires de cultures et de bétail signalés sur le questionnaire et on détermine le produit ou le groupe de produit qui engendre la majorité des recettes estimées. Par exemple, une ferme de recensement dont les activités porcines représentent 60 % des recettes potentielles, les activités bovines 20 % et le blé 20 % serait classifiée comme une ferme porcine.

Source : Dérivé des données du Recensement d'agriculture de Statistique Canada.

AGRICULTURE

Presque toutes les exploitations de blé du Canada, ainsi que la majorité de ses exploitations céréalières et bovines sont situées dans l'Ouest

Figure 53 : Fermes (revenus bruts de plus de 2 500 dollars) par type
(pourcentage du total national)

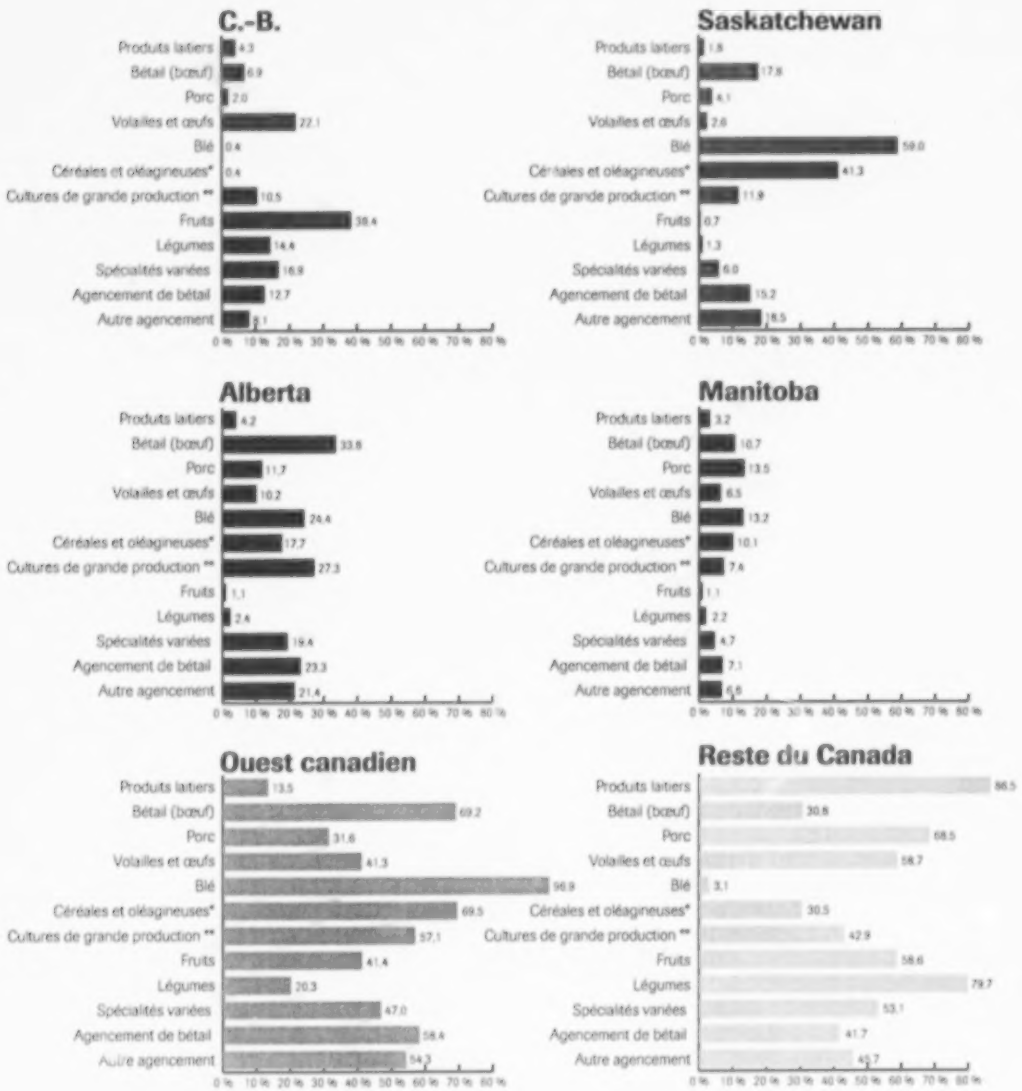

*sauf le blé **sauf le blé, les céréales et les oléagineuses

Voir la note à la page 60. Source : Dérivé des données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada.

9. EMPLOI

“ Pas une stratégie d’investissement dans l’avenir ne peut espérer réussir…si elle n’est pas avant tout axée sur le développement et le maintien du capital humain. Les connaissances et les compétences des gens déterminent la prospérité de leurs familles, la compétitivité des employeurs et, en fin de compte, la qualité de leur vie au sein de leur collectivité et dans leur pays. ”

– Thomas D’Aquino et David Stewart-Patterson
Northern Edge: How Canadians Can Triumph in the Global Economy

- L’Alberta se démarque dans l’Ouest et dans le pays avec le taux le plus élevé de participation au marché du travail.
- L’Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba tendent à avoir un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale.
- La croissance de l’emploi dans l’Ouest est plus rapide que dans le reste du Canada depuis 1971, mais elle a pris du retard ces dernières années en raison de la croissance faible et négative en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ou au Manitoba.
- Le commerce de détail et de gros constituent le plus gros employeur de la région, comme dans le reste du Canada. En tant que pourcentage de l’emploi total, le secteur manufacturier est un employeur moins important dans l’Ouest que dans le reste du pays alors que c’est le contraire pour l’agriculture et le secteur des ressources naturelles.
- Le secteur public est le seul secteur où l’emploi connaît une baisse partout dans l’Ouest. Les trois provinces des Prairies, cependant, ont subi des pertes importantes dans leur secteur agricole.

EMPLOI

Le taux de participation à la main-d'œuvre en Alberta demeure considérablement plus élevé qu'ailleurs au pays

Figure 54 : Taux de participation, de 1970 à 2002

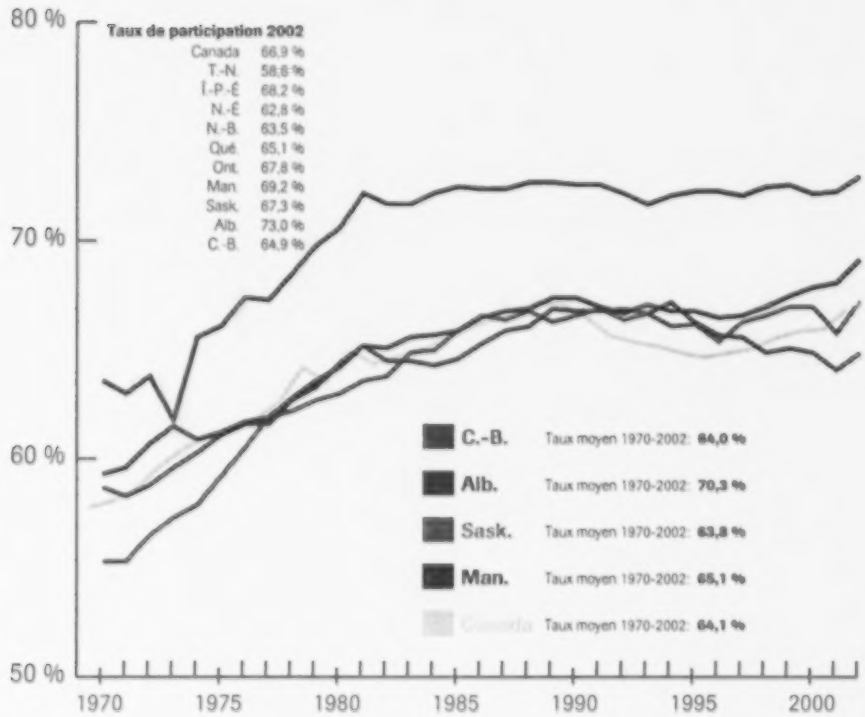

Dans les années 1970, on a pu voir une hausse du pourcentage de Canadiens âgés de 15 ans et plus qui intégraient le marché du travail lorsqu'un grand nombre de femmes ont rejoint les rangs de la main-d'œuvre. Le taux de participation traditionnellement élevé en Alberta (le plus élevé au Canada) distingue la province des autres provinces de l'Ouest et du reste du pays.

Au fur et à mesure que la population prend de l'âge et qu'un grand nombre de travailleurs prennent leur retraite et quittent le marché du travail, il est probable que le taux de participation commencera à baisser. Cela réduira l'envergure relative du réservoir de main-d'œuvre, engendrera des pénuries de main-d'œuvre et, donc, créera des pressions à la hausse sur les salaires.

Le taux de participation au marché du travail est la main-d'œuvre exprimée en tant que pourcentage de la population de 15 ans et plus.
Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada.

EMPLOI

Le chômage dans l'Ouest est beaucoup moins élevé que dans le reste du Canada

Figure 55 : Taux de chômage, de 1970 à 2002

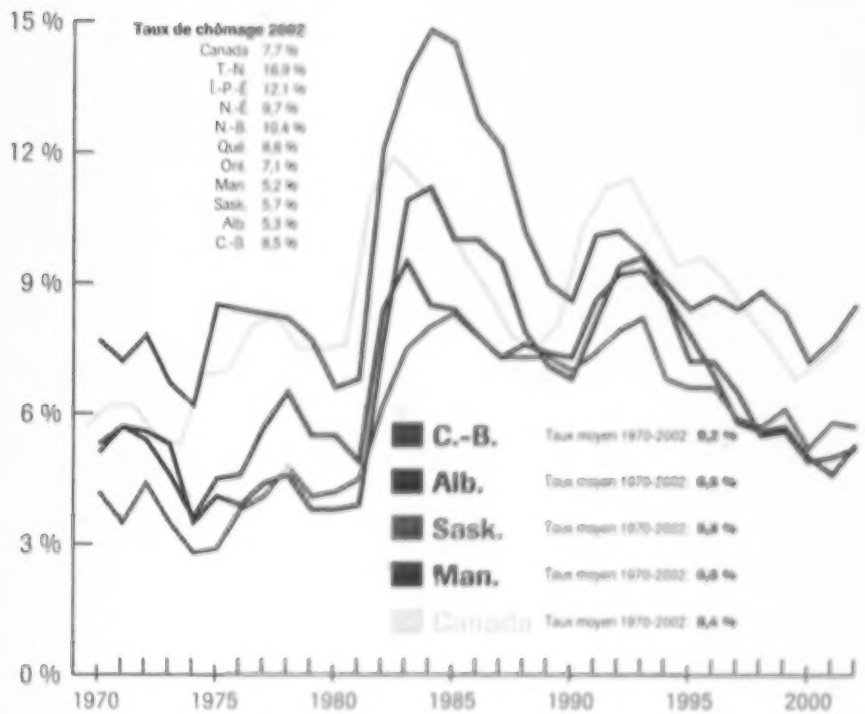

Les provinces des Prairies affichent des taux de chômage inférieurs à ceux de la Colombie-Britannique et des provinces du reste du Canada. Le chômage est à la baisse dans toute la région comparativement au point culminant atteint durant la récession au début des années 1990, mais il a néanmoins augmenté légèrement en 2002 en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba.

La Colombie-Britannique se démarque du reste de la région avec un taux de chômage généralement plus élevé que les autres provinces de l'Ouest et ce, depuis 1995. L'important nombre d'immigrants et de migrants des autres provinces en Colombie-Britannique explique en partie ce taux de chômage élevé. Le contraire est également vrai pour la Saskatchewan et le Manitoba; le grand nombre de gens qui quittent la Saskatchewan et le Manitoba chaque année pour d'autre parties du pays contribue à réduire la pression sur le marché du travail local, puisque les migrants quittent et vont chercher du travail ailleurs.

La forte croissance de l'emploi en Alberta a contribué à tenir le taux de chômage en respect, malgré le taux de participation élevé de la province. Comme on peut le constater à la Figure 56, l'Alberta a eu le taux de croissance de l'emploi le plus régulier de la région depuis 1995. Entre 1995 et 2002, le pourcentage annuel de changement de l'emploi de l'Alberta était de 2,9 % comparativement à 1,3 % au Manitoba, à 0,7 % en Saskatchewan, à 1,5 % en Colombie-Britannique et à 2,1 % dans le reste du pays. Durant la même période, on a créé 305 000 emplois en Alberta, 48 000 au Manitoba, 23 000 en Saskatchewan, 181 000 en Colombie-Britannique et 1 498 000 dans le reste du pays.

Le taux de chômage est le nombre de personnes sans emploi exprimé en tant que pourcentage de la main d'œuvre.
Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada

EMPLOI

L'Alberta est la première province de l'Ouest pour la croissance de l'emploi

Figure 56 : Pourcentage annuel de changement dans l'emploi, de 1971 à 2002

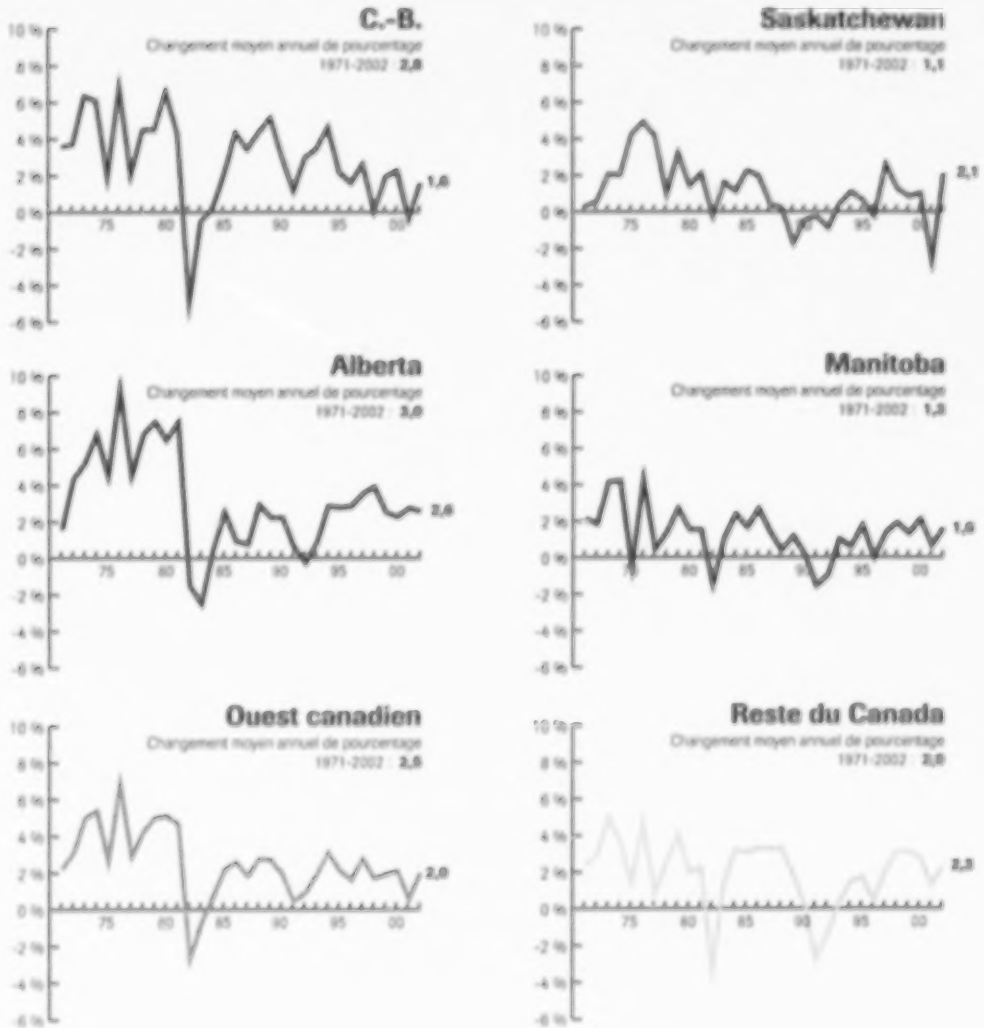

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada

EMPLOI

La proportion d'emplois dans le secteur manufacturier est moins élevée dans l'Ouest que dans le reste du pays

Figure 57 : Emploi par industrie, en 1990 et en 2002 (pourcentage du total)

	C.-B.		Alb.		Sask.		Man.		Ouest		RC*	
	1990	2002	1990	2002	1990	2002	1990	2002	1990	2002	1990	2002
Secteur des produits	**25,5**	**20,4**	**30,3**	**27,3**	**32,3**	**25,9**	**28,1**	**24,4**	**27,3**	**23,9**	**23,8**	**20,2**
Agriculture	2,0	1,6	7,1	3,6	17,3	10,1	7,4	5,5	6,2	3,6	2,1	1,5
Forêts, pêches, mines, pétrole et gaz	3,6	2,2	5,8	5,6	3,0	3,3	1,8	1,2	4,0	3,4	1,8	1,2
Forêts, exploitation forestière et activités de soutien	*1,9*	*1,4*	*0,3*	*0,2*	*0,3*	*0,2*	*0,3*	*0,3*	*1,0*	*0,7*	*0,5*	*0,5*
Pêche, chasse et trappage	*0,5*	*0,2*	*0,0*	*0,0*	*0,1*	*0,0*	*0,0*	*0,1*	*0,2*	*0,1*	*0,3*	*0,3*
Exploitation des mines, extraction du pétrole et du gaz	*1,2*	*0,5*	*5,4*	*5,3*	*2,5*	*3,1*	*1,2*	*0,8*	*2,9*	*2,5*	*0,9*	*0,5*
Services publics	0,8	0,6	1,0	1,0	0,9	0,8	1,1	1,1	0,9	0,8	1,1	0,8
Construction	6,0	6,2	7,0	8,5	5,7	5,6	5,0	4,6	7,0	6,8	6,6	5,5
Fabrication	11,2	8,8	7,4	8,7	5,4	6,1	11,0	12,1	9,2	9,3	10,3	17,3
Secteur des services	**73,9**	**78,9**	**70,9**	**71,6**	**66,1**	**72,5**	**72,4**	**74,3**	**71,3**	**74,2**	**68,6**	**71,3**
Commerce (détail et gros)	16,5	15,5	16,1	14,9	15,3	15,8	15,7	15,2	16,1	15,3	15,4	15,3
Transport et entreposage	5,8	5,4	5,1	5,8	4,2	5,1	6,4	6,0	5,4	5,6	4,6	4,4
Finances, assurances, immobilier et location	6,2	5,7	5,6	4,9	4,8	5,5	5,6	4,8	5,7	5,3	6,4	5,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	5,4	6,7	4,4	7,2	2,3	3,6	3,3	4,1	4,4	6,2	4,1	6,3
Services de gestion, d'administration et de soutien	2,4	3,8	2,7	3,6	1,8	2,5	2,2	3,4	2,4	3,5	2,5	4,1
Services éducatifs	5,5	6,7	6,9	6,1	6,6	7,4	6,8	7,1	6,3	6,6	6,1	6,2
Services de santé et aide sociale	9,0	10,4	8,8	9,1	10,6	11,5	10,9	12,6	9,4	10,3	9,3	9,6
Information, culture et loisirs	4,4	5,2	3,8	4,1	3,6	3,9	3,7	4,3	4,0	4,6	3,8	4,8
Services d'alimentation et d'hébergement	7,6	8,5	6,1	7,2	5,4	7,0	6,6	6,4	6,6	7,7	5,7	6,0
Autres services	4,9	4,8	4,7	4,8	4,8	4,7	4,9	4,5	4,7	4,7	4,5	4,2
Administration publique	5,5	4,0	6,3	3,9	6,5	5,5	6,4	5,8	6,0	4,3	6,2	5,0
Industries diverses	**1,6**	**2,0**	**1,1**	**1,1**	**1,5**	**1,7**	**1,5**	**1,3**	**1,4**	**2,0**	**1,6**	**2,6**

Une des principales différences entre l'Ouest et le reste du Canada est le pourcentage de travailleurs dans le secteur manufacturier. Moins de 1 % des emplois dans l'Ouest sont dans le secteur manufacturier comparativement à 17,3 % dans le reste du Canada. Ainsi, en 2002, il y avait 469 400 emplois dans le secteur manufacturier dans l'Ouest comparativement à 2 010 600 dans le reste du pays (1 181 700 uniquement en Ontario). Autrement dit, malgré le fait que 30,0 % de la population du Canada réside dans l'Ouest, on n'y retrouve que 18,9 % des emplois dans le secteur manufacturier.

En ce qui concerne le pourcentage de tous les emplois de la province, le Manitoba possède la plus grande proportion de travailleurs du secteur manufacturier, soit 12,1 %. Cela ne signifie pas, cependant, que cette province possède un secteur manufacturier plus important que celui de la Colombie-Britannique ou de l'Alberta. En termes absolus, il y avait 212 200 emplois dans le secteur manufacturier en Colombie-Britannique en 2002, 154 000 en Alberta et 72 200 au Manitoba. C'est la Saskatchewan qui possède le plus petit secteur manufacturier en termes relatifs et absolus avec seulement 6,1 % (31 000) de ses emplois dans le secteur manufacturier.

Certaines différences du pourcentage de postes dans le secteur manufacturier que l'on constate entre l'Ouest et le reste du pays s'expliquent par le pourcentage élevé de Canadiens de l'Ouest qui travaillent en agriculture, en foresterie, dans le pêches, les mines, le pétrole et le gaz. Ces secteurs emploient 7,0 % des travailleurs de l'Ouest comparativement à 2,7 % dans le reste du pays. Ces chiffres renforcent la notion que l'économie de l'Ouest est axée sur les ressources naturelles et les produits agricoles bruts.

* RC = Reste du Canada. Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada

EMPLOI

La majeure partie de la croissance en emploi a eu lieu dans le secteur des services

Figure 58 : Changement dans l'emploi par industrie, de 1990 à 2002

(nombre d'emplois perdus ou créés et pourcentage du changement)

	C.-B.		Alb.		Sask.		Man.		Ouest		RC*	
	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%	(000s)	%
Toutes les industries	**457,9**	**26,9**	**395,5**	**23,8**	**22,5**	**4,6**	**42,4**	**7,9**	**917,9**	**22,3**	**1 530,6**	**15,1**
Secteur des produits	**5,4**	**1,2**	**96,3**	**24,6**	**-25,5**	**-16,1**	**1,2**	**0,9**	**76,4**	**6,8**	**34,5**	**1,1**
Agriculture	0,4	1,2	-34,4	-35,4	-32,9	-38,8	-8,3	-20,3	-75,2	-29,4	-42,5	-20,0
Forêts, pêches, mines, pétrole et gaz	-14,9	-24,2	19,0	23,9	2,4	16,6	-1,8	-20,0	4,7	2,9	-40,4	-22,6
Forêts, exploitation forestière et activités de soutien	*-1,8*	*-5,6*	*0,4*	*10,3*	*-0,4*	*-25,0*	*-0,2*	*-10,5*	*-2,0*	*-5,1*	*1,1*	*2,1*
Pêche, chasse et trappage	*-4,2*	*-46,8*	*0,0*	*0,0*	*-0,6*	*-100,0*	*0,5*	*...*	*-4,3*	*-46,7*	*-4,1*	*-11,6*
Exploitation des mines, extraction du pétrole et du gaz	*-8,9*	*-43,0*	*19,4*	*26,0*	*3,3*	*26,9*	*-1,8*	*-26,9*	*12,0*	*10,5*	*-38,5*	*-41,4*
Services publics	-0,6	-4,5	4,2	31,1	-0,3	-6,7	0,4	6,8	3,7	9,9	-14,8	-13,6
Construction	-2,1	-1,5	53,8	55,8	0,6	2,2	-0,1	-0,4	52,3	18,1	-29,2	-4,4
Fabrication	22,6	11,9	57,7	52,0	4,7	17,9	11,0	16,0	91,0	24,0	161,3	8,7
Secteur des services	**412,8**	**33,3**	**297,0**	**30,7**	**47,0**	**14,5**	**42,0**	**10,4**	**798,8**	**27,2**	**1362,4**	**18,8**
Commerce (détail et gros)	54,7	19,5	43,6	19,8	6,3	8,4	3,9	4,5	108,5	16,4	228,0	14,6
Transport et entreposage	18,9	19,3	31,9	45,4	5,2	25,1	0,5	1,4	56,5	25,2	48,1	10,6
Finances, assurances, immobilier et location	17,8	17,0	9,2	11,9	4,6	19,6	-2,2	-7,1	29,4	12,4	9,7	1,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	51,4	55,7	65,8	108,4	7,0	61,9	5,9	32,1	130,1	71,2	309,4	73,8
Services de gestion, d'administration et de soutien	40,5	86,3	25,3	67,5	3,8	43,2	7,9	64,8	77,5	77,7	223,9	69,4
Services éducatifs	51,6	55,6	12,7	13,4	5,7	17,6	5,1	13,6	75,1	29,2	101,4	16,4
Services de santé et aide sociale	70,6	46,1	41,0	34,0	6,9	13,3	14,6	24,1	133,1	34,5	164,1	19,6
Information, culture et loisirs	38,2	51,3	20,7	39,7	2,4	13,6	5,1	24,9	66,4	40,4	144,5	37,4
Services d'alimentation et d'hébergement	54,2	41,8	43,7	51,9	7,3	25,8	1,7	4,6	106,9	38,3	120,5	20,8
Autres services	21,0	25,8	20,9	32,5	1,6	7,1	0,0	0,0	43,5	22,3	32,5	7,1
Administration publique	-5,8	-6,2	-17,7	-20,5	-3,9	-12,2	-0,7	-2,0	-28,1	-11,4	-40,6	-6,5
Industries diverses	**39,4**	**194,5**	**3,2**	**20,6**	**1,0**	**13,5**	**-0,8**	**-9,3**	**42,8**	**75,0**	**133,7**	**80,8**

Entre 1990 et 2002, la croissance des emplois a été plus marquée dans l'Ouest (22,3 %) que dans le reste du pays (15,1 %) en raison de la forte croissance en Colombie-Britannique et en Alberta. La croissance sur le plan de l'emploi en Saskatchewan et au Manitoba s'est révélée relativement modeste pendant cette période. Au total, 917 900 nouveaux emplois ont été créés dans l'Ouest comparativement à 1 530 600 à l'extérieur de la région.

En agriculture, les emplois ont continué de se faire de plus en plus rares, et seulement la Colombie-Britannique a pu afficher un petit gain dans ce secteur. L'Alberta et la Saskatchewan ont toutes deux connu une forte croissance dans le secteur des mines, du gaz et du pétrole. La construction en Alberta a également connu une excellente période en Alberta, créant 53 900 emplois entre 1990 et 2002 (une augmentation de pourcentage de 55,8 %). Le secteur manufacturier a également manifesté une croissance marquée, particulièrement en Alberta (52,0 %), partout dans l'Ouest.

Cependant, la majeure partie de la croissance a eu lieu dans le secteur des services; 87,0 % de tous les nouveaux emplois dans l'Ouest créés entre 1990 et 2002 étaient dans le secteur des services. À l'exception des emplois dans l'administration publique, qui sont à la baisse partout dans la région, on a créé des emplois dans toute une gamme de services dans les quatre provinces de l'Ouest (la seule exception est une baisse dans le secteur des finances, des assurances, de l'immobilier et des locations au Manitoba).

* RC = Reste du Canada. Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada

EMPLOI

L'importance des emplois agricoles dans les Prairies a baissé depuis le milieu de années 1970

Figure 59 : Proportion des emplois en agriculture, de 1976 à 2002
(pourcentage de l'emploi dans la province)

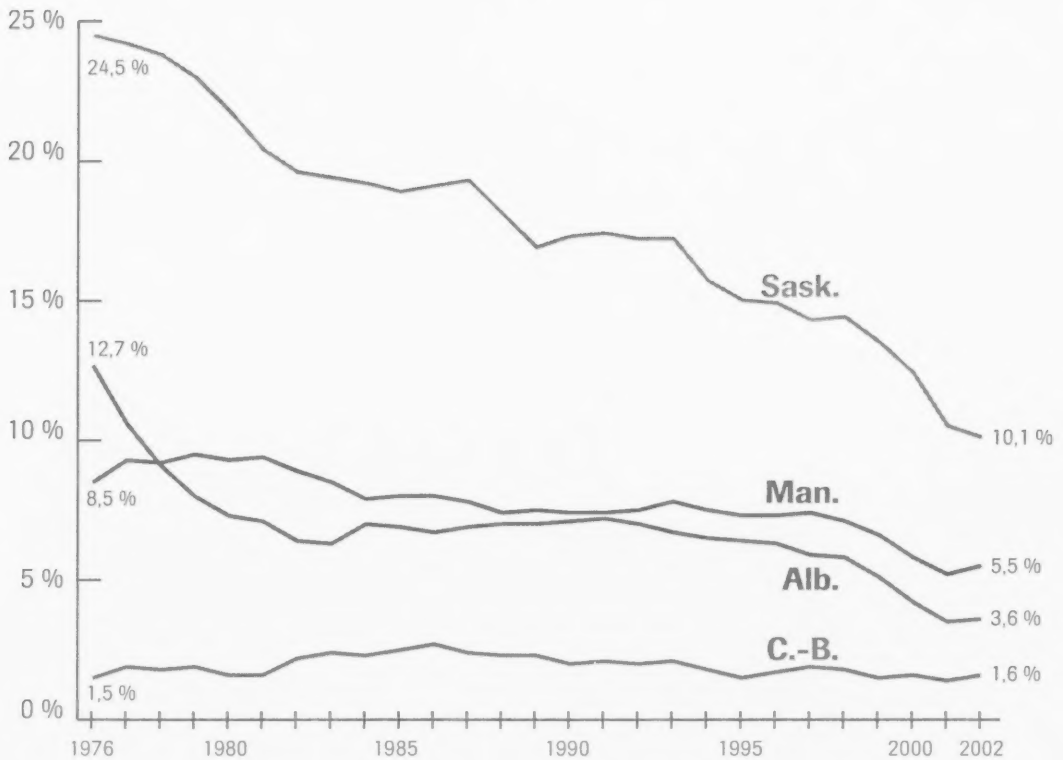

Sauf en Colombie-Britannique, un des principaux changements qu'a connu le marché du travail dans l'Ouest canadien a été la baisse du pourcentage d'emplois en agriculture. En 1976, presque le quart des emplois en Saskatchewan étaient en agriculture comparativement à 1 sur 10 en 2002. La baisse d'emplois agricoles en Alberta a également été très prononcée (de 12,7 % des emplois en 1976 à 3,6 % en 2002). Au Manitoba, la baisse a été moins marquée, mais tout de même importante (de 8,5 % des emplois en 1976 à 5,5 % en 2002). La proportion des emplois dans le secteur agricole est demeurée relativement constante en Colombie-Britannique où elle représente une beaucoup plus petite portion du total des emplois qu'ailleurs dans les Prairies.

Bien que la proportion d'emplois en agriculture est demeurée essentiellement la même en Colombie-Britannique depuis 1976, on constate qu'en 2002, presque deux fois plus de gens travaillent en agriculture (17 700 en 1976 comparativement à 33 600 en 2002). Le nombre de personnes qui travaillent en agriculture au Manitoba a baissé de 6 000 entre 1976 et 2002. Pendant la même période, l'Alberta et la Saskatchewan ont perdu 97 100 dans le secteur agricole pour les deux provinces.

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada

10. REVENU

“Si la croissance économique du Canada s’accélérait, certains seraient laissés pour compte, ce qui engendrerait des iniquités encore plus grandes sur le plan des recettes? Cette question est cruciale puisque les Canadiens se préoccupent non seulement de croissance, mais de mettre les familles à l’abri de la pauvreté.”

– Jack Mintz

Most Favored Nation: Building a Framework for Smart Economic Policy

- Ces dernières années, le revenu moyen a augmenté dans les provinces de l'Ouest ainsi que dans le reste du Canada.

- L'Alberta est la province avec le revenu moyen le plus élevé, suivie d'assez près par la Saskatchewan et, considérablement plus loin derrière, par le Manitoba.

- Les paiements de transfert gouvernementaux, en tant que pourcentage du revenu, sont à la baisse depuis quelques années, mais ils constituent toujours un élément important du revenu. La moyenne des transferts gouvernementaux est à son plus faible en Alberta.

- Les paiements de transfert gouvernementaux sont particulièrement importants pour les gens âgés, les chefs de familles monoparentales et les personnes à faible revenu. Au fur et à mesure que la population vieillit, il deviendra de plus en plus difficile pour le gouvernement de maintenir les programmes de transferts pour les aînés.

- Bien que toutes les catégories de revenu aient connu une augmentation de leurs niveaux de revenu, l'écart entre ceux qui ont le revenu le plus élevé et ceux qui ont le moins élevé s'est élargi au cours des vingt dernières années.

NOTA : Sauf s'il est stipulé autre chose, les renseignements sur le revenu dans la présente section portent sur " les familles économiques composées d'une personne ou plus " ou " toutes les unités ". Cette approche combine les données sur les revenus des " personnes sans attaches " à celles des " familles de deux personnes ou plus " en une seule catégorie.

REVENU

Le revenu moyen est plus élevé en Colombie-Britannique et en Alberta qu'en Saskatchewan et au Manitoba

Figure 60 : Moyenne des revenus de toutes sources, de 1980 à 2000
(en dollars constants de 2000)

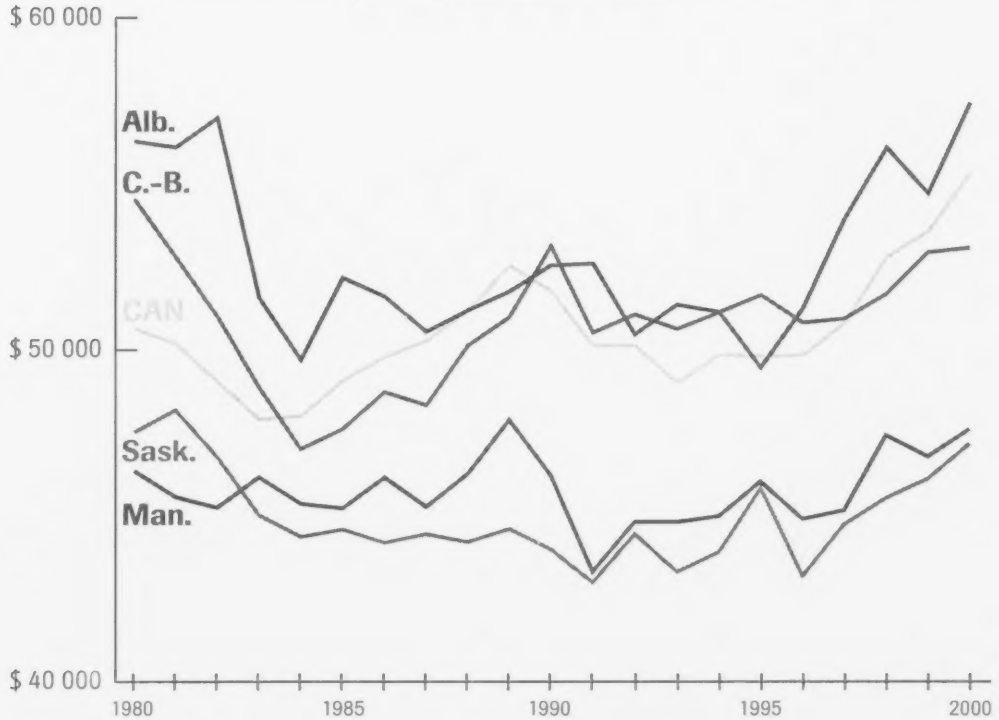

	Revenu des sources de marché			*Revenu de toutes les sources*			*Revenu après impôts*		
	1980	**1990**	**2000**	**1980**	**1990**	**2000**	**1980**	**1990**	**2000**
Canada	46 269	45 640	49 196	50 659	51 763	55 292	42 921	41 641	44 429
C.-B.	50 802	47 549	47 238	54 559	53 115	53 052	46 231	42 276	42 735
Alb.	53 186	47 556	52 246	56 294	52 532	57 411	47 172	42 577	46 852
Sask.	43 597	37 819	41 060	47 518	43 984	47 155	40 976	36 078	38 724
Man.	41 969	40 011	41 504	46 355	46 202	47 597	39 840	37 940	39 256
Ont.	49 027	51 642	57 382	53 046	57 455	63 353	45 204	45 938	51 130
Qué.	42 406	40 323	42 670	47 486	46 867	48 983	39 528	37 408	38 059
Atlantique	35 014	36 142	37 948	41 530	44 484	45 643	36 252	37 008	38 009

De 1995 à 2000, le revenu moyen de toutes les sources dans les provinces de l'Ouest a regagné la majeure partie, voire tout le terrain qu'il avait perdu après 1980. Cependant, lorsqu'on inclut les effets des impôts, on constate que le revenu moyen après impôts en 2000 est toujours inférieur aux niveaux de 1980, et ce, partout dans l'Ouest. Peu importe le concept de revenu utilisé (revenu des sources de marché, revenu de toutes les sources, revenu après impôts), le revenu moyen est plus élevé en Alberta suivie de la Colombie-Britannique et, loin derrière, du Manitoba et de la Saskatchewan.

Le revenu de marché est la somme des revenus (d'emploi et les revenus net d'emploi indépendant), les revenus d'investissement, les revenus de retraite ainsi que tous les revenus autres que les transferts gouvernementaux. Les transferts gouvernementaux incluent tous les paiements directs des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux à des particuliers ou à des familles et comprennent les prestations d'assurance-emploi, du Régime de pension du Canada, de la Sécurité de la vieillesse, de la Prestation fiscale pour enfants, de l'aide sociale, des indemnités des accidents du travail ainsi que des crédits de TPS.

Source : Statistique Canada, Tendances en matière de revenus au Canada 1980-2000.

REVENU

La moyenne des transferts gouvernementaux varie dans l'Ouest et à l'échelle du pays

Figure 61 : Paiements de transfert gouvernementaux en tant que pourcentage des revenus de toutes sources, en 2000

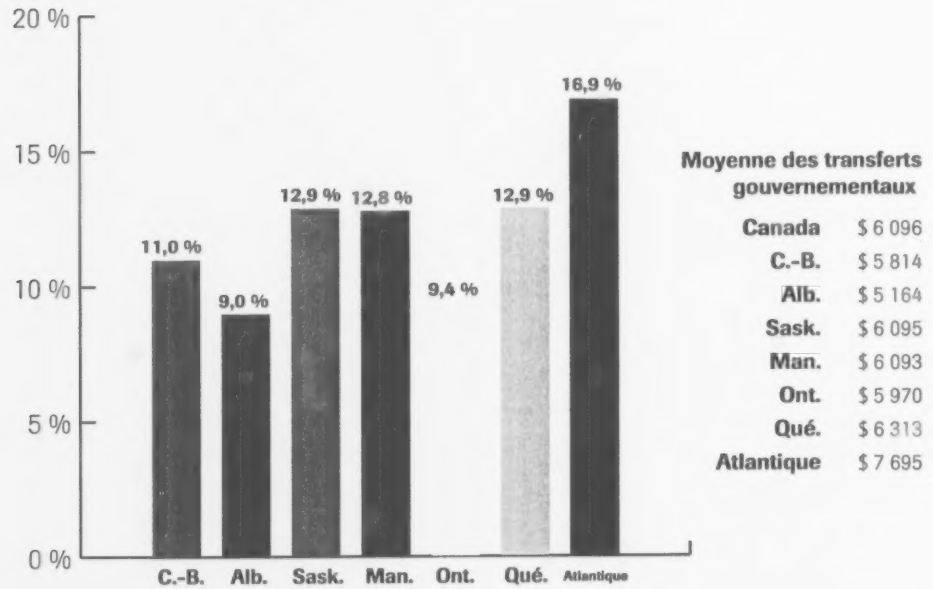

Les transferts gouvernementaux comme les prestations d'assurance-emploi (A-E), de sécurité de la vieillesse et du Régime de pension du Canada ainsi que la prestation fiscale pour enfants et les paiements d'aide sociale constituent une partie importante des revenus. Les revenus à moyenne plus élevée des sources de marché, une population plus jeune et une moins grande dépendance sur les programmes de transferts gouvernementaux comme l'A-E attribuable à une vigoureuse économie sont autant de facteurs qui contribuent à maintenir le pourcentage de revenu provenant des transferts gouvernementaux relativement bas en Alberta.

La région de l'Atlantique est celle qui dépend le plus des transferts gouvernementaux. En effet, les Canadiens de l'Atlantique reçoivent en moyenne 16,9 % de leur revenu sous forme de transferts gouvernementaux. Avec un pourcentage de presque 13 %, la Saskatchewan et le Manitoba sont à mi-chemin entre le faible pourcentage de l'Alberta et de l'Ontario d'une part, et le pourcentage élevé du Canada Atlantique, d'autre part.

Source : Statistique Canada, Tendances en matière de revenus au Canada 1980-2000.

REVENU

Les personnes âgées dépendent particulièrement des transferts gouvernementaux

Figure 62 : Paiements de transferts gouvernementaux en tant que pourcentage du revenu, en 2000

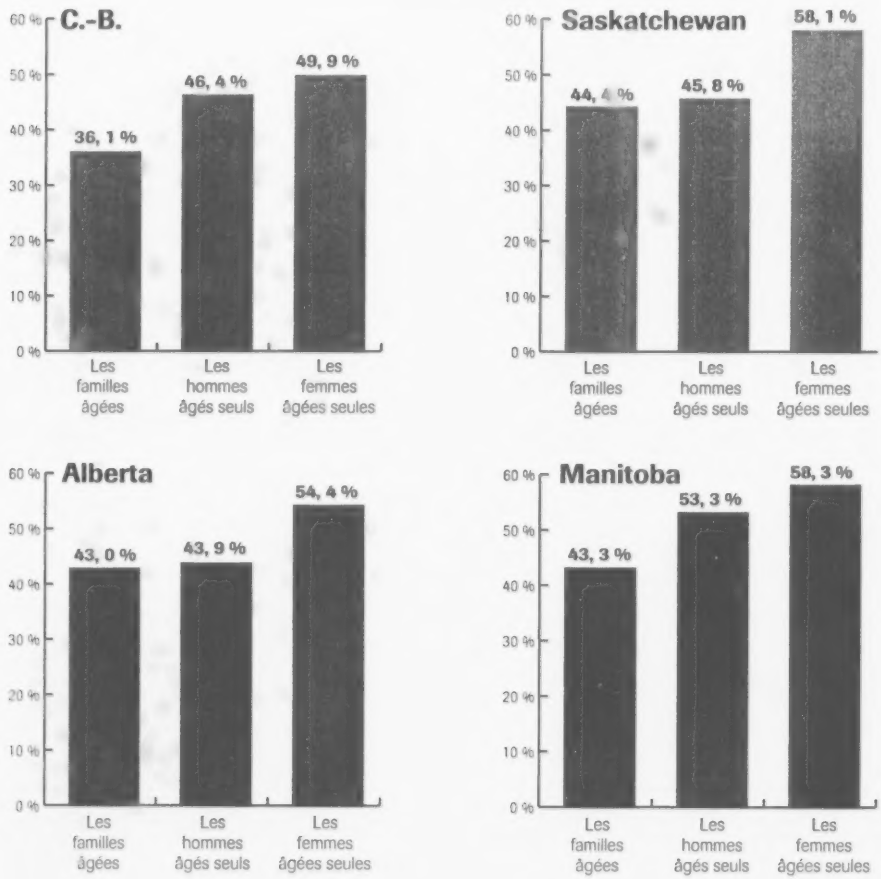

La partie du revenu provenant des transferts gouvernementaux est plus ou moins considérable selon les circonstances des personnes et des familles. En moyenne, les revenus annuels des personnes âgées, des familles monoparentales et des personnes à faible revenu sont constitués d'une plus partie relativement considérable de transferts gouvernementaux. En examinant le cas des personnes âgées, par exemple, on constate qu'entre 36,1 % et 44,4 % du revenu des familles âgées provient des transferts gouvernementaux, des pourcentages pouvant atteindre de 49,9 % à 58,3 p. 100 pour les femmes seules.

Le degré de dépendance des personnes âgés sur les transferts gouvernementaux met en relief le lien entre les tendances démographiques et les politiques publiques; au fur et à mesure que la population vieillit, le coût de maintien des programmes de transfert de soutien du revenu augmentera également. Une fois de plus, la planification et les mesures adoptées aujourd'hui ont pour but d'assurer que nous serons en mesure de satisfaire les besoins futurs des personnes âgées.

Source : Statistique Canada, Tendances en matière de revenus au Canada 1980-2000.

REVENU

L'écart entre les gains de marché du premier 20 % des travailleurs et ceux du dernier 20 % s'est élargi depuis 1980

Figure 63 : Parts du revenu national par quintile, 1980 et en 2000

Répartition du revenu des sources de marché par quintile

	C.-B.		Alb.		Sask.		Man.		Ont.		Que.		Atlantique	
	1980	2000	1980	2000	1980	2000	1980	2000	1980	2000	1980	2000	1980	2000
Quintile inférieur	1,4	1,4	2,2	1,7	1,8	1,0	1,1	1,0	2,0	1,5	0,8	0,6	0,8	0,6
Deuxième quintile	10,0	8,0	10,0	8,7	9,4	7,7	9,3	8,1	10,5	8,4	8,8	7,2	8,0	6,7
Quintile médian	18,5	16,1	17,4	16,5	17,6	15,8	17,2	16,5	18,4	15,8	18,0	15,5	17,3	15,3
Quatrième quintile	26,5	26,5	24,9	25,3	26,5	26,4	26,5	26,4	26,1	24,9	26,7	25,9	27,2	26,3
Quintile supérieur	43,7	48,1	45,5	47,8	44,7	49,1	45,9	48,1	43,1	49,4	45,7	50,8	46,7	51,1

Répartition des revenus après impôts par quintile

	C.-B.		Alb.		Sask.		Man.		Ont.		Que.		Atlantique	
	1980	2000	1980	2000	1980	2000	1980	2000	1980	2000	1980	2000	1980	2000
Quintile inférieur	4,4	4,2	4,8	5,2	5,1	5,5	4,8	5,8	5,1	5,0	5,2	5,5	5,5	5,6
Deuxième quintile	11,7	11,2	11,2	11,3	11,1	11,6	11,4	11,4	12,2	11,1	11,8	11,4	12,1	11,4
Quintile médian	18,3	17,3	17,8	17,4	18,1	17,0	17,7	17,4	18,7	16,9	18,6	17,0	18,2	17,1
Quatrième quintile	25,1	25,3	24,5	24,3	25,0	24,8	25,2	24,9	24,9	24,2	25,2	24,1	24,9	24,6
Quintile supérieur	40,5	42,0	41,7	41,9	40,7	41,1	40,8	40,6	39,2	42,8	39,3	42,0	39,3	41,3

Presque la moitié de tous les revenus de marché constitue les gains d'un cinquième des travailleurs. Lorsqu'on inclut l'effet de redistribution des transferts gouvernementaux et des impôts, l'écart entre les travailleurs du quintile inférieur et ceux du quintile supérieur demeure très vaste. Le ratio de revenu après impôts que les travailleurs du quintile supérieur ramènent à la maison par rapport à celui des travailleurs du quintile inférieur va de 10 pour 1 en Colombie-Britannique à 7 pour 1 au Manitoba. À cet égard, la situation n'a pas beaucoup changé depuis 1980.

Il importe de souligner qu'en général le revenu n'est pas une variable statique étant donné les gens ont des revenus moindres à certains moments de leur vie (p. ex. lorsqu'ils font leur entrée sur le marché du travail) et des revenus plus élevés à d'autres moments. Par conséquent, de nombreuses personnes passeront des quintiles inférieurs aux quintiles supérieurs pour revenir, en fin de compte, aux quintiles inférieurs selon leurs changement de circonstances. Néanmoins, la disparité des revenus est un phénomène réel qui semble plutôt rigide. Comment s'y prendre pour bien aborder le phénomène de la disparité des revenus et le rôle qui revient aux politiques publiques sont des questions qui continueront de susciter des débats intenses.

On constate de légères variations à l'échelle de l'Ouest, mais pour la plupart, les différences entre les quintiles et l'évolution sont très semblables dans les quatre provinces.

Source : Statistique Canada, Tendances en matière de revenus au Canada 1980-2000.

11. PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

" Le passage à une économie du savoir s'effectuera sans doute plus lentement dans l'Ouest du pays, cette région restant très dépendante des ressources naturelles. "

– Organisation pour la coopération et le développement économique
Examens territoriaux de l'OCDE : Canada

- Avec 32,1 % du PIB du pays en 2001, la contribution économique de l'Ouest est légèrement plus élevée que sa part de la population nationale.
- L'Alberta est actuellement la plus grosse économie de l'Ouest malgré le fait que sa population est bien inférieure en nombre que celle de la Colombie-Britannique.
- Les grandes fluctuations de prix dans le secteur du gaz et du pétrole ont une grande influence sur l'importance relative de l'économie de l'Alberta. Néanmoins, l'Alberta a produit en moyenne 40,1 % du PIB de l'Ouest depuis 5 ans comparativement à 39,4% pour la Colombie-Britannique (PIB en termes courants).
- En examinant la situation par habitant, on constate que l'Alberta a les meilleurs résultats dans l'Ouest avec une marge de presque 17 000 $ par personne comparativement à la province qui a le deuxième meilleur niveau de PIB par habitant (Saskatchewan).
- Les quatre provinces de l'Ouest ont considérablement augmenté leurs résultats réel par habitant – en effet, le résultat réel par habitant a augmenté de 28,3 % entre 1991 et 2001.
- L'économie de l'Ouest est moins articulée autour du secteur manufacturier que dans le reste du Canada.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

L'Ouest est responsable d'environ un tiers des résultats économiques du pays

Figure 64 : PIB, de 1961 à 2001 (pourcentage du total national)

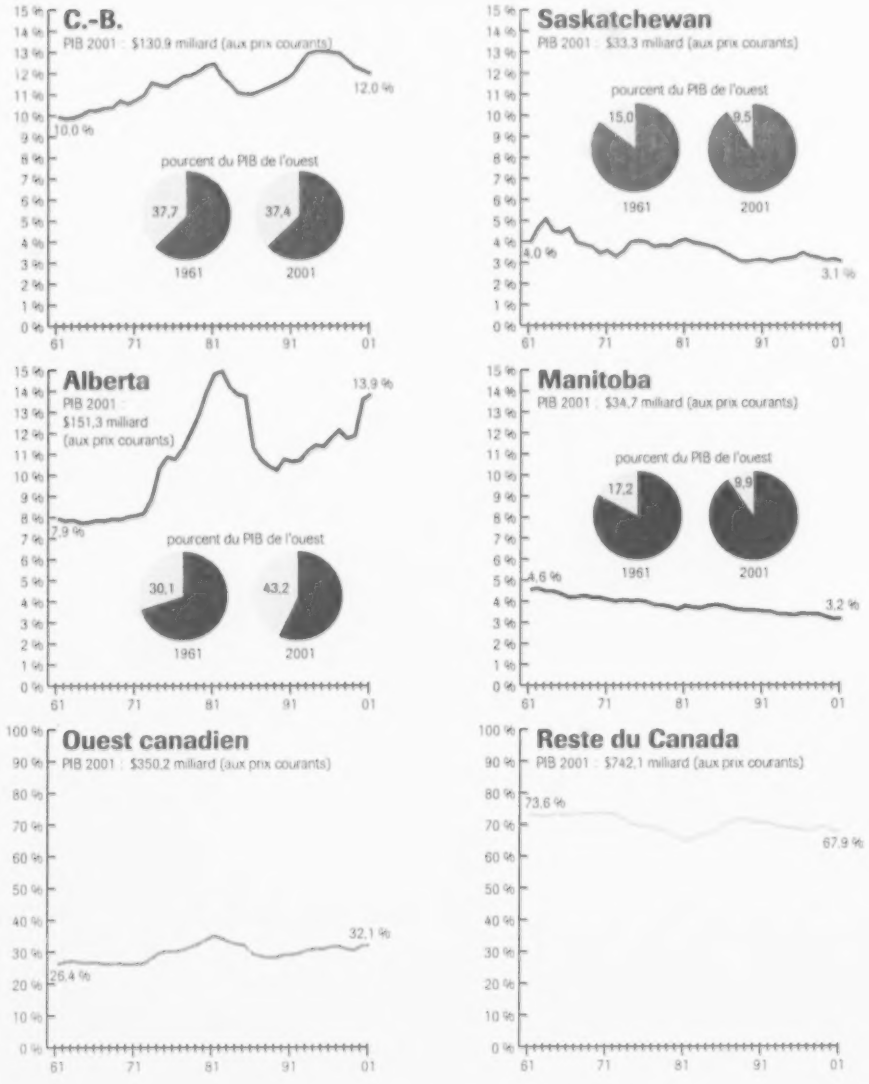

Qu'il soit mesuré en termes nominaux ou réels, le PIB de l'Ouest canadien se situe à plus de 30 % du total national depuis maintenant quelques années – la contribution moyenne de l'Ouest au PIB national de 1992 à 2001 se situait à 31,1 %. Le grand pourcentage du PIB de l'Alberta lié à l'exportation de pétrole et de gaz naturel fait que son pourcentage du total national et du total de l'Ouest grimpent lorsque les prix du gaz et du pétrole sont à la hausse.

Source : Dérivé des données du Système de comptabilité nationale de Statistique Canada (Catalogue 13-213S et tableau CANSIM 3840002).

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

On a constaté une croissance spectaculaire du résultat par habitant des Canadiens depuis 1961

Figure 65 : PIB en dollars constants de 2001 par habitant, de 1961 à 2001

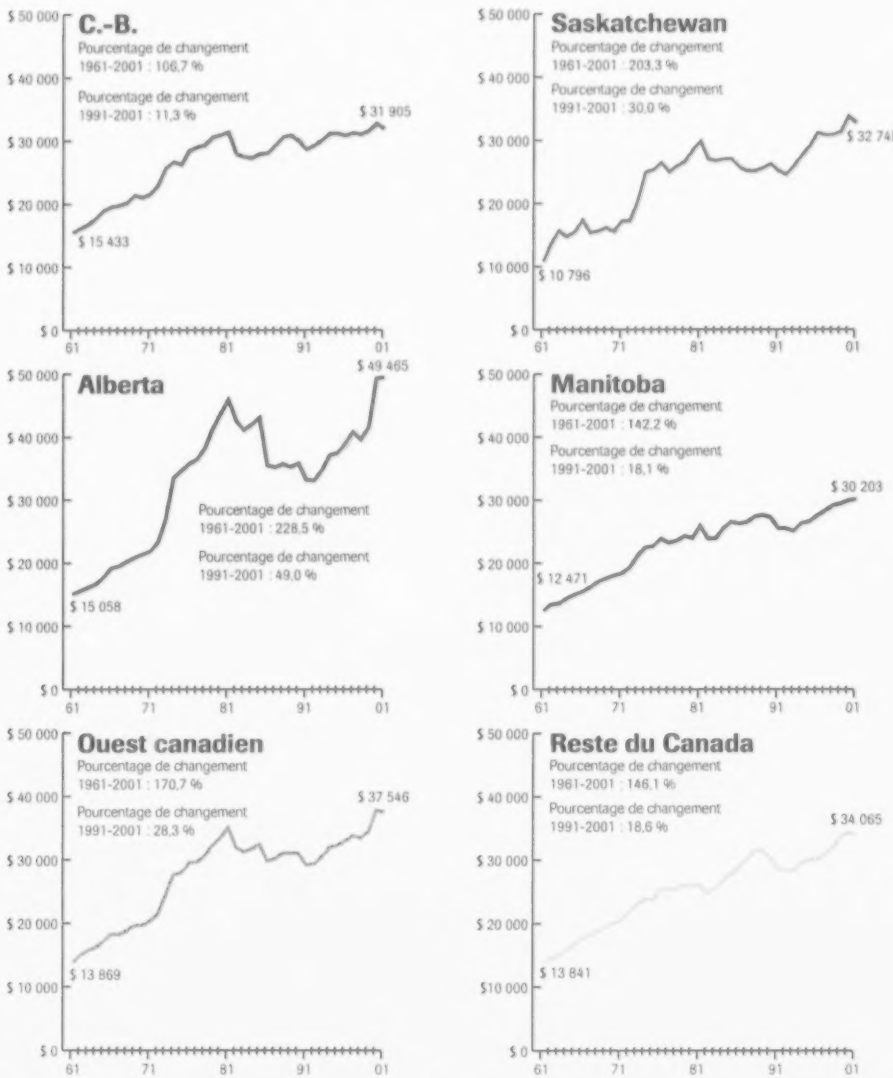

En s'adaptant à l'inflation et à la croissance démographique, les quatre provinces de l'Ouest ont considérablement augmenté leurs résultats économiques depuis 1961. Les prix élevés d'exportation du pétrole et du gaz naturel ont catapulté le résultat économique par habitant de l'Alberta à presque 50 000 $. Même durant les années où les prix du gaz et du pétrole étaient relativement bas, l'Alberta a obtenu de meilleurs résultats que ses voisines de l'Ouest, et ce depuis 1970.

Les chiffres du PIB de 1961 à 2001, auparavant en dollars historiques (courants), ont été convertis en dollars réels (constants) de 2001 à l'aide de l'Indice des prix à la consommation. Source : Dérivé des données du Système de comptabilité nationale (Catalogue 13-213S et tableau CANSIM 3840002) et des prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

La composition industrielle des économies de l'Ouest varie au sein de la région et est très différente de la structure économique du reste du Canada

Figure 66 : PIB par industrie, en 2001 (pourcentage du total)

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ouest	RC*
			pourcentage du total			
TOUTES LES INDUSTRIES	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	3,9	2,6	7,8	5,0	3,8	1,5
Production de cultures et élevage d'animaux	*0,9*	*2,2*	*7,1*	*4,6*	*2,4*	*0,9*
Foresterie et exploitation forestière	*2,6*	*0,2*	*0,3*	*0,2*	*1,1*	*0,4*
Chasse, pêche et trappage	*0,1*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,1*
Activités de soutien en agriculture et en foresterie	*0,4*	*0,1*	*0,4*	*0,2*	*0,3*	*0,1*
Extraction de produits miniers, de pétrole et de gaz	3,0	18,2	14,8	2,1	10,2	1,1
Extraction de pétrole et de gaz	*1,4*	*14,8*	*8,2*	*0,3*	*7,4*	*0,2*
Activités de soutien de l'extraction des produits miniers, de pétrole et de gaz	*0,4*	*3,0*	*1,3*	*0,2*	*1,5*	*0,1*
Services publics	2,1	2,4	3,0	3,6	2,5	3,0
Création, transmission et distribution de l'énergie électrique	*1,5*	*1,8*	*0,0*	*3,1*	*1,7*	*2,7*
Construction	5,2	7,6	4,5	4,2	6,0	5,0
Fabrication	10,5	9,6	7,0	12,7	10,0	20,1
SOUS-TOTAL : INDUSTRIES DES PRODUITS	**24,7**	**40,5**	**37,2**	**27,6**	**32,6**	**30,7**
Commerce de gros	4,7	5,4	6,1	6,2	5,3	6,0
Commerce de détail	6,3	4,7	5,1	5,5	5,4	5,6
Transport et entreposage	5,9	5,5	5,9	6,7	5,8	4,2
Information et culture	4,5	3,4	3,4	3,6	3,9	4,7
Finances, assurances, immobilier, location						
Gestion d'entreprises	22,9	16,2	16,5	19,7	19,2	19,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,4	5,1	2,2	3,0	4,3	4,8
Services d'administration et de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	2,2	1,8	1,1	1,9	1,9	2,2
Services d'éducation	5,2	3,8	4,9	5,3	4,6	4,6
Soins de santé et aide sociale	6,7	4,0	6,4	7,3	5,6	5,9
Arts, divertissements et loisirs	1,1	0,6	0,6	1,0	0,9	0,9
Services d'alimentation et d'hébergement	3,4	2,8	2,3	2,2	2,9	2,2
Autres services	2,6	2,1	2,4	2,7	2,4	2,2
Administration publique	5,4	4,0	5,8	7,3	5,1	5,9
SOUS-TOTAL : INDUSTRIES DES SERVICES	**75,3**	**59,5**	**62,8**	**72,4**	**67,4**	**69,3**

Le secteur manufacturier, ou fabrication, représente 20,1 % des résultats économiques dans le reste du pays en 2001 comparativement à seulement 10,0 % dans l'Ouest. En termes absolus, la fabrication a produit 131,6 milliards de dollars dans le reste du Canada en 2001 comparativement à 29,3 milliards de dollars dans l'Ouest.

Inversement, le secteur des matières premières (agriculture, foresterie, chasse et pêche, mines, pétrole et gaz) représentait 14,0 % des résultats de l'Ouest (41,1 milliards de dollars) comparativement à 2,6 p. 100 dans le reste du Canada (17,2 milliards de dollars). Soulignons également que d'importants segments des secteurs de fabrication dans les provinces de l'Ouest sont axés sur la transformation à valeur ajourée des ressources naturelles et des produits agricoles locaux (p. ex. les pâtes et papier et les industries forestières en Colombie-Britannique).

* RC = Reste du Canada. Les chiffres sont établis selon les prix de base en dollars constants de 1997. La classification industrielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Source : Dérivé des données du Système de comptabilité nationale de Statistique Canada (Catalogue 13-213S et tableau CANSIM 3840002)

12. COMMERCE

“ D’ici 2010, le monde se divisera de plus en plus en trois grandes régions d’échanges commerciaux : l’Europe, l’Amérique du Nord et l’Asie. Bien sûr, nous chercherons toujours des possibilités d’échange commerciaux et de participation au-delà de l’Amérique du Nord, mais, à vrai dire, d’ici 2010, nos liens d’affaires seront encore plus façonnés par nos relations en Amérique du Nord. ”

– Le Conference Board of Canada
Performance and Potential 2002-03

- Les exportations de l’Ouest consistent avant tout en ressources naturelles brutes ou partiellement transformées; une situation très différente de celle de l’Ontario – le plus grand exportateur du pays – où le secteur de la fabrication automobile transfrontalière intégrée domine.
- Les quatre provinces de l’Ouest ont connu une hausse importante de leurs activités d’importation et d’exportation depuis les années 1980. Ce phénomène signale une profonde évolution de l’économie régionale vers une participation accrue aux économies du continent et du monde.
- L’augmentation du commerce étranger a stimulé la croissance économique et la qualité de vie en permettant aux provinces de l’Ouest d’élargir les marchés pour leurs produits au-delà des possibilités du pays ou d’un système mondial moins ouvert.
- Le commerce interprovincial reste un élément important de l’économie de l’Ouest, mais il n’est pas parvenu à évoluer au même rythme que le commerce international (particulièrement les échanges nord-sud).
- Les États-Unis sont le principal partenaire commercial de l’Ouest; la Colombie-Britannique et la Saskatchewan sont moins dépendants du marché américain que ne le sont l’Alberta et le Manitoba.

COMMERCE

L'exportation vers d'autres pays en tant que pourcentage des résultats économiques globaux est à la hausse partout dans l'Ouest, ce qui signale une participation de plus en plus profonde dans les économies continentale et mondiale

Figure 67 : Exportations internationales en tant que pourcentage du PIB, de 1981 à 2001

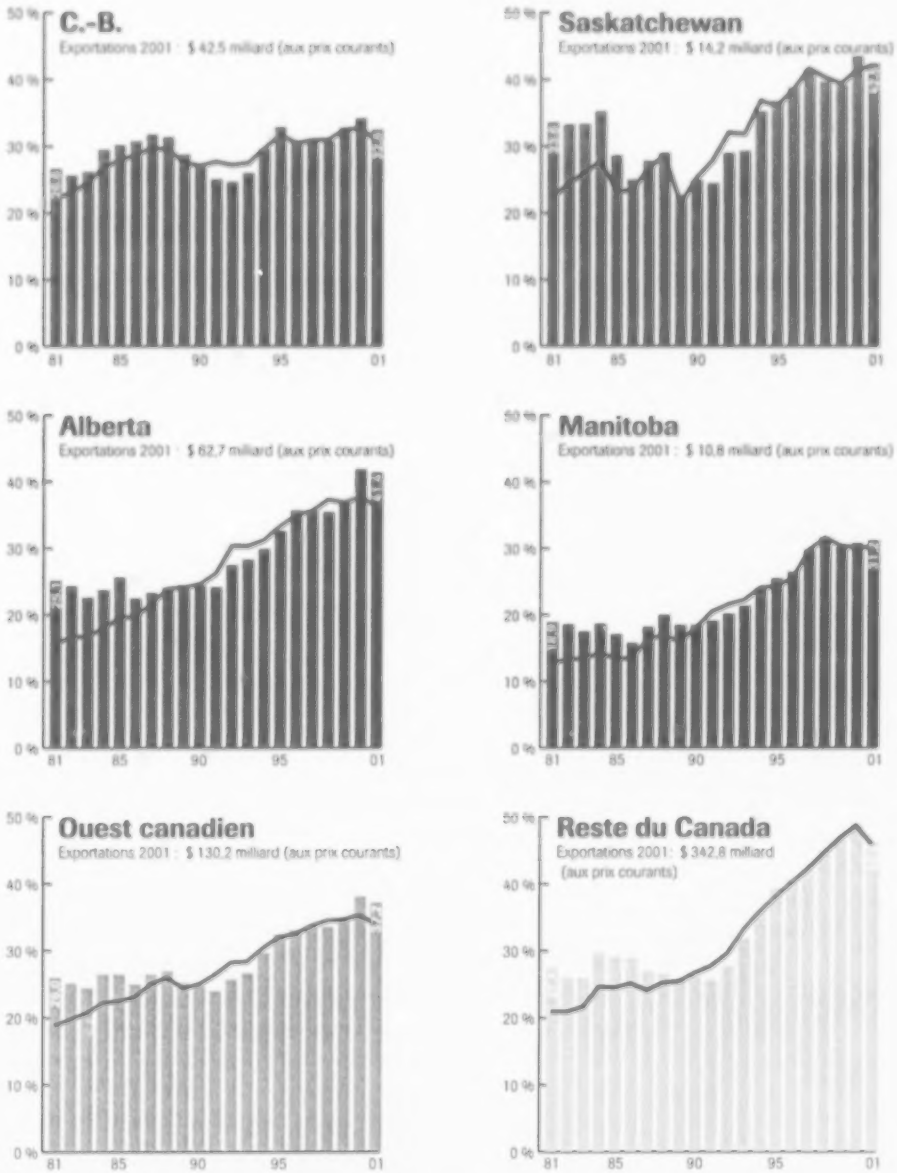

Barres = Exportations et PIB aux prix courants

Ligne noire = Exportations et PIB aux prix de 1997

Les chiffres incluent l'exportation de produits et de services

Source : Dérivé des données du Système de comptabilité nationale de Statistique Canada (tableau CANSIM 3840002).

COMMERCE

L'exportation vers d'autres pays en tant que pourcentage des résultats économiques globaux est à la hausse partout dans l'Ouest, ce qui signale une participation de plus en plus profonde dans les économies continentale et mondiale

Figure 67 : Exportations internationales en tant que pourcentage du PIB, de 1981 à 2001

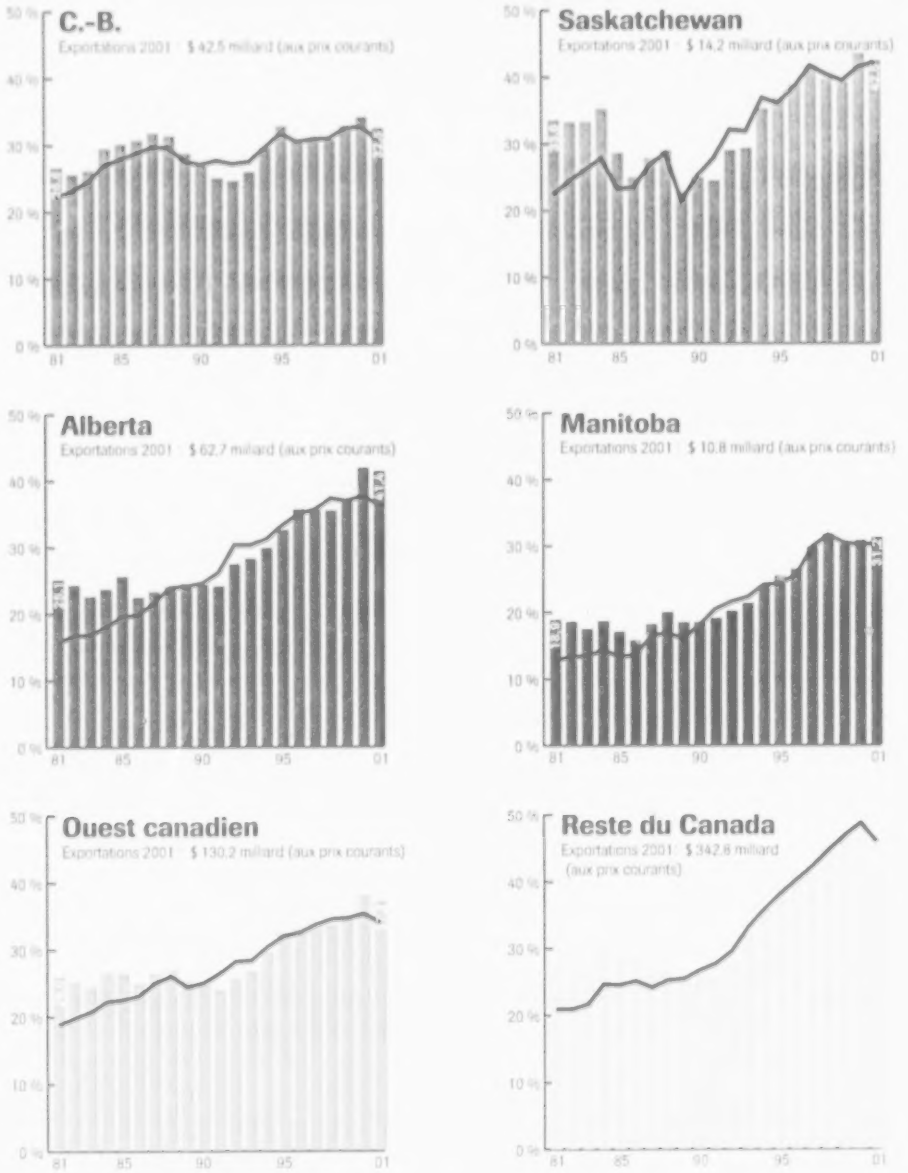

Barres = Exportations et PIB aux prix courants

Ligne noire = Exportations et PIB aux prix de 1997

Les chiffres incluent l'exportation de produits et de services

Source : Dérivé des données du Système de comptabilité nationale de Statistique Canada (tableau CANSIM 3840002)

COMMERCE

Tout comme nous importons plus de produits et de services vers d'autres pays, nous augmentons également nos exportations

Figure 68 : Importations internationales en tant que pourcentage du PIB, de 1981 à 2001

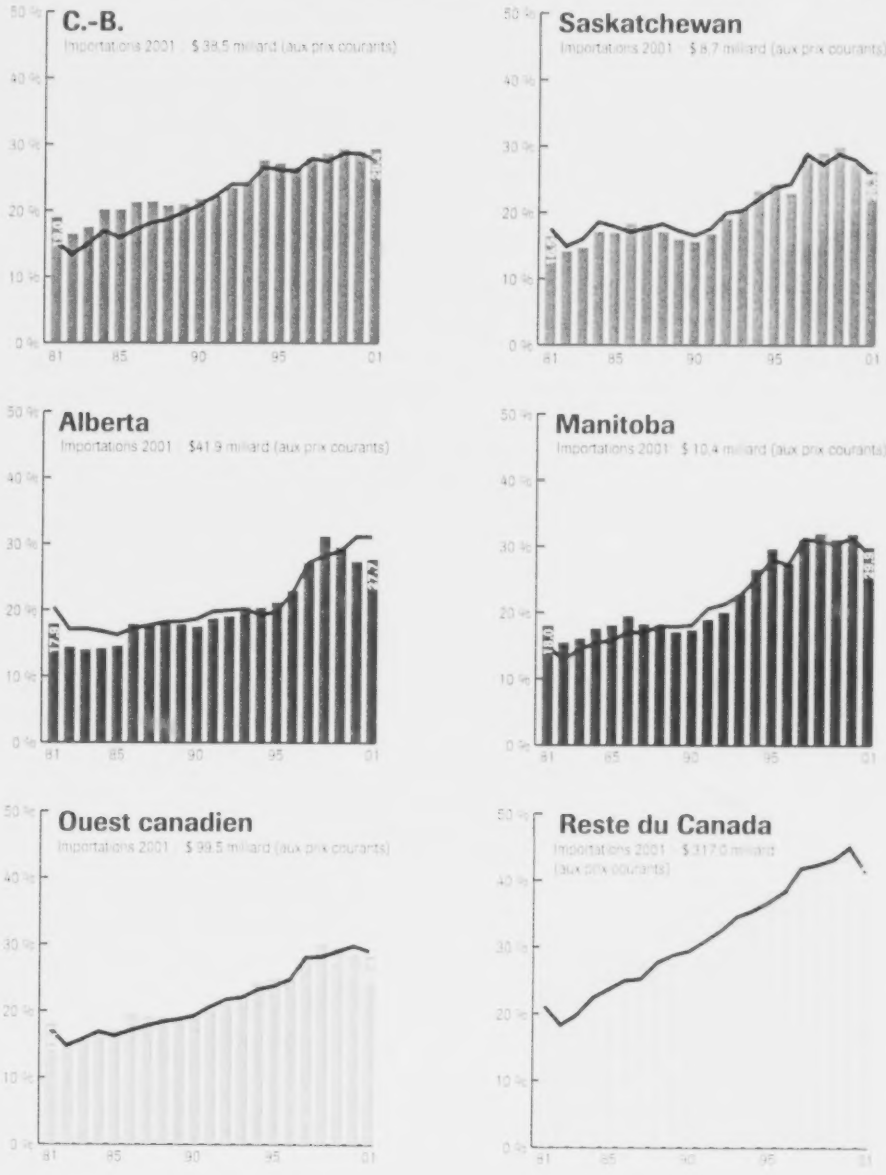

Barres = Importations et PIB aux prix courants

Ligne noire = Importations et PIB aux prix de 1997

Les chiffres incluent l'importation de produits et de services

Source : Dérivé des données du Système des comptabilité nationale de Statistique Canada (tableau CANSIM 3640002).

COMMERCE

Tout comme nous importons plus de produits et de services vers d'autres pays, nous augmentons également nos exportations

Figure 68 : Importations internationales en tant que pourcentage du PIB, de 1981 à 2001

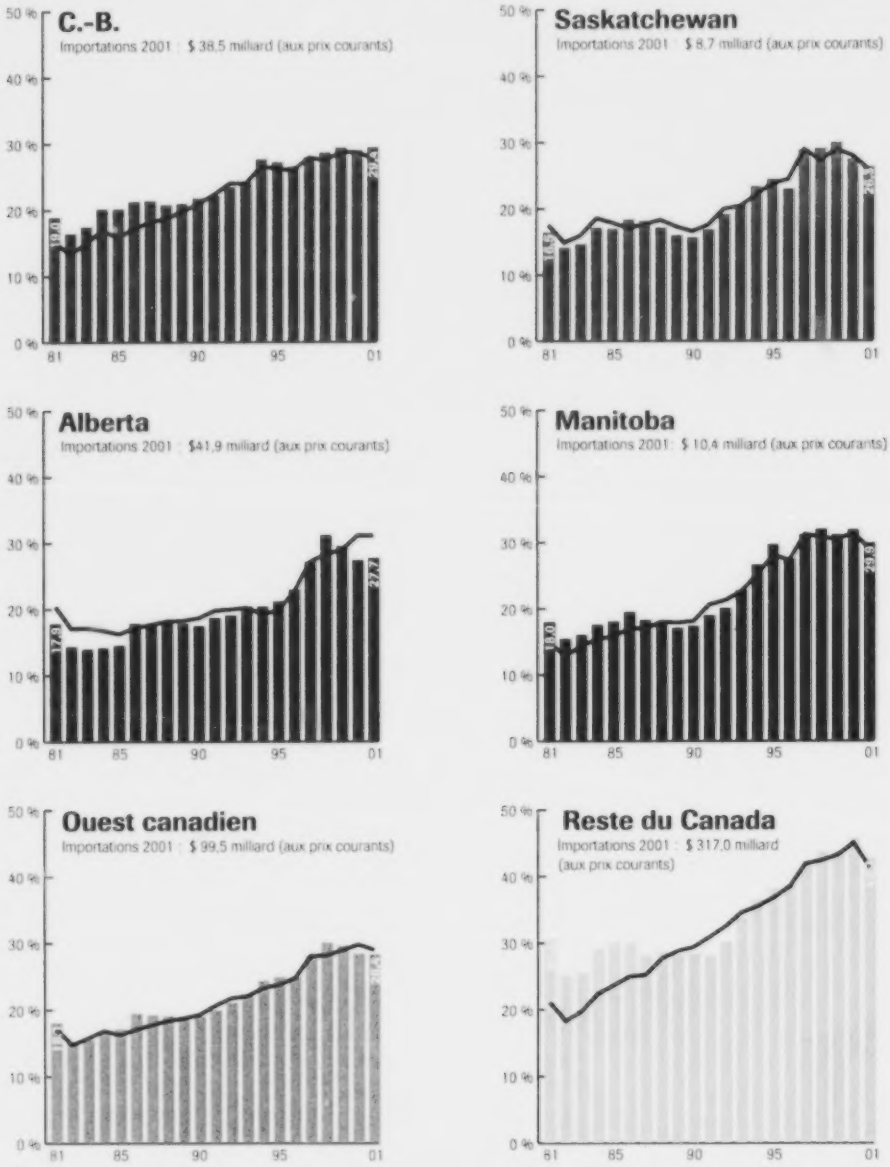

Barres = Importations et PIB aux prix courants

Ligne noire = Importations et PIB aux prix de 1997

Les chiffres incluent l'importation de produits et de services

Source : Dérivé des données du Système des comptabilité nationale de Statistique Canada (tableau CANSIM 3840002).

COMMERCE

Le volume des échanges commerciaux avec d'autres pays a considérablement augmenté depuis 1981, mais l'Ouest accuse un léger retard avec le reste du Canada sur ce point

Figure 69 : Pourcentage de changement des exportations et des importations réelles, de 1981 à 2001

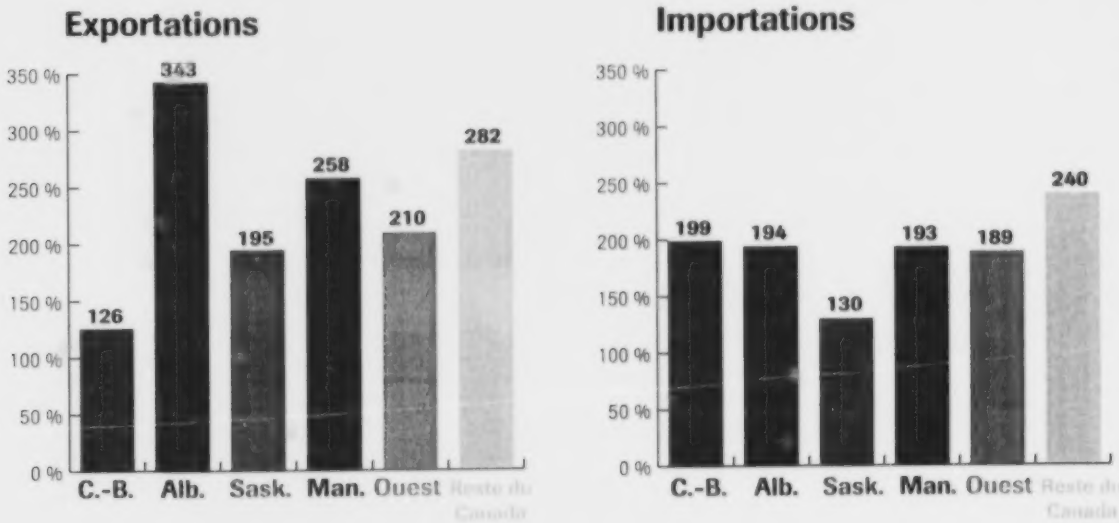

Les échanges commerciaux avec d'autres pays – particulièrement les États-Unis – ont connu une augmentation spectaculaire dans les quatre provinces de l'Ouest, l'Alberta menant cette croissance dans la valeur réelle des exportations internationales depuis 1981. La hausse des volumes d'exportation s'est accompagnée d'une hausse significative des activités d'importation avec l'Ouest, ce qui a augmenté la valeur réelle de ses importations de 189 % entre 1981 et 2001.

L'augmentation des échanges internationaux signale un changement fondamental dans les économies des provinces de l'Ouest à l'égard des États-Unis et des autres marchés étrangers, et met en relief l'importante du commerce international pour la prospérité de la région.

L'expansion du commerce international et une économie mondiale plus ouverte ont stimulé la croissance économique dans l'Ouest canadien. La région a su aller voir au-delà de ses frontières et a grandement profité de l'expérience. Le maintien de l'accès aux marchés étrangers et la préservation de la compétitivité dans une économie mondiale remplie de concurrents potentiels sont deux éléments cruciaux pour la prospérité à long terme du pays et de la région.

Les chiffres incluent les exportations et les importations de produits et de services. Les chiffres sont exprimés en termes réels fondés sur les prix de 1997. Source : Dérivé des données du Système de comptabilité nationale de Statistique Canada (tableau CANSIM 3840002).

COMMERCE

L'Alberta : chef de file dans l'Ouest du commerce international par habitant

Figure 70 : Exportations et importations internationales réelles par habitant, en 1981 et en 2001

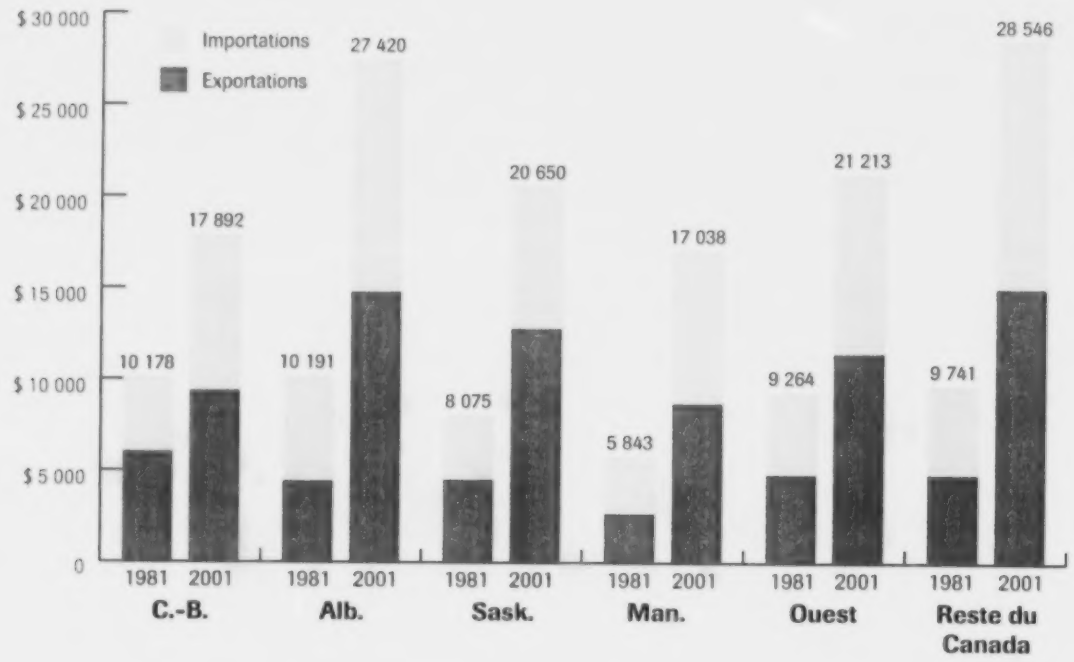

L'importance de l'augmentation du commerce international apparaît clairement lorsqu'on l'examine sous un angle individuel. Par habitant (c.-à-d. en surveillant les augmentations de population et les changements de prix), les échanges commerciaux de l'Ouest avec d'autre pays pour 2001 se sont avérés supérieurs de 11 949 $ par personne comparativement à ceux de 1981.

L'énorme volume d'échanges commerciaux entre l'Ontario et les États-Unis, lié à la production transfrontalière intégrée dans le secteur de l'automobile, a fait monter le niveau d'échange par habitant dans le reste du Canada beaucoup plus haut que dans l'Ouest (28 546 $ comparativement à 21 546 $). Avec un niveau d'échange par habitant de 27 420 $ en 2001, l'Alberta est la province de l'Ouest qui a la meilleure immersion dans l'économie mondiale, aussi bien comme acheteur que comme vendeur. L'écart entre l'Alberta et les autres provinces de l'Ouest, toutefois, est plus une question de degré que de substance étant donné que la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba exportent et importent elles aussi d'énormes volumes de produits et de services.

Les chiffres incluent les exportations et les importations de produits et de services. Les chiffres sont exprimés en termes réels fondés sur les prix de 1997. Source : Dérivé des données du Système des comptabilité nationale (tableau CANSIM 3840002) et les prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada.

COMMERCE

Bien que le volume d'échanges commerciaux entre les provinces soit important, il est quand même moins élevé que le volume des échanges internationaux dans les provinces de l'Ouest, sauf au Manitoba

Figure 71 : Exportations et importations interprovinciales réelles par habitant, en 1981 et en 2001

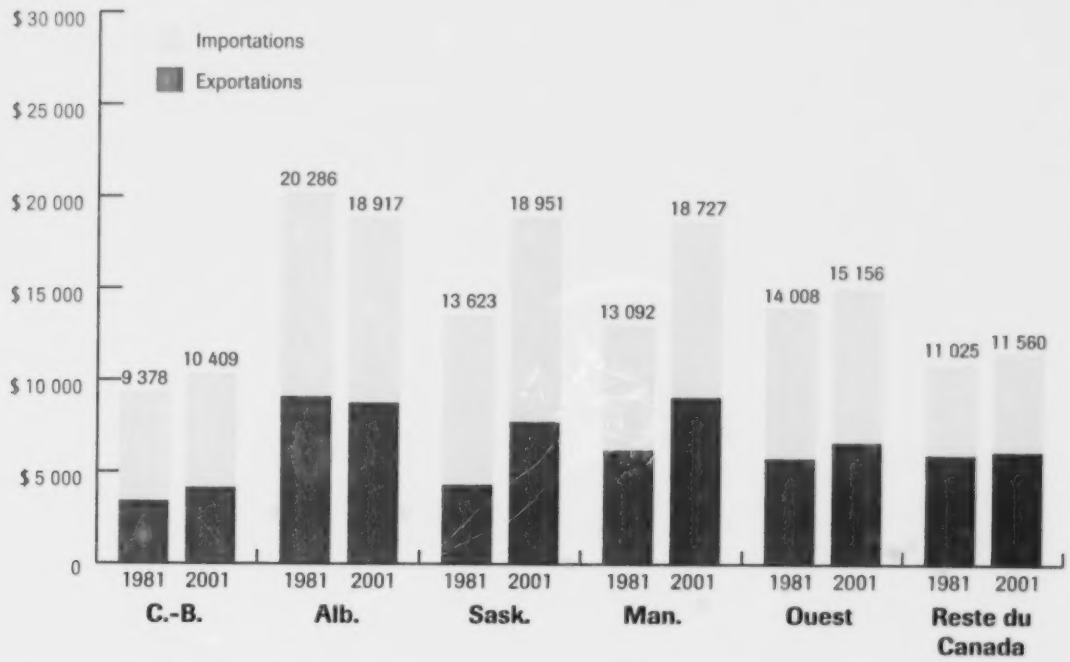

Le commerce entre les provinces n'a pas augmenté au même rythme que le commerce international (sur une base par habitant, il a même baissé en Alberta) et il est inférieur au commerce international dans toutes les provinces de l'Ouest sauf au Manitoba. Néanmoins, le commerce interprovincial dans l'Ouest continue de se chiffrer à plus de 15 000 $ par personne en 2001 et, à ce titre, représente un élément important de l'économie de l'Ouest. Nous continuons de mener beaucoup de transactions commerciales les uns avec les autres (et cela n'inclut pas le commerce à l'intérieur des provinces).

Le Colombie-Britannique est la province de l'Ouest la moins axée sur le commerce interprovincial avec un niveau par habitant de commerce interprovincial ne dépassant pas 10 409 $ comparativement à des niveaux bien supérieurs à 18 000 $ pour les provinces des Prairies. L'Ouest dépend plus du commerce interprovincial que le reste du pays. Il importe également de garder à l'esprit la valeur absolue du commerce. Même si le reste du Canada est moins axé sur les échanges avec les autres provinces sur une base par habitant que ne le sont les provinces de l'Ouest, l'ensemble de ses exportations et importations interprovinciales se chiffrait à 252 milliards de dollars en 2001 (aux prix de 1997) comparativement à 141 milliards de dollars pour l'Ouest. On peut dire la même chose de la Colombie-Britannique; en effet, la Colombie-Britannique a le plus bas niveau de commerce interprovincial par habitant dans l'Ouest, mais le deuxième niveau absolu (43 millions de dollars), immédiatement après l'Alberta (58 milliards de dollars).

Du point de vue des politiques, il importe de ne pas oublier la valeur du commerce inter provincial tout en s'efforçant de relever les défis grandissants du commerce international. Les liens de transport nord-sud, par exemple, sont clairement importants, mais les liens est-ouest le sont tout autant. Ce qu'il faut comprendre c'est que tous les types de commerce doivent figurer dans la fourchette des Canadiens de l'Ouest. Néanmoins, la Figure 72 à la page suivante met en relief les raisons qui font qu'on accorde tant d'attention au commerce international. En tant que pourcentage du PIB, le commerce international est à la hausse, tandis que le commerce interprovincial a très peu augmenté ou, dans le cas de l'Alberta et de son degré particulièrement élevé de commerce international, a baissé.

Les chiffres incluent les exportations et les importations de produits et de services. Les chiffres sont exprimés en termes réels fondés sur les prix de 1997. Source : Dérivé des données du Système des comptabilité nationale de Statistique Canada (tableau CANSIM 3840002) et les prévisions démographiques annuelles.

COMMERCE

Tant dans l'Ouest que dans le reste du Canada, les exportations internationales exprimées en tant que pourcentage de l'économie sont à la hausse alors que les exportations interprovinciales ont perdu de l'importance

Figure 72 : Comparaison entre les exportations internationales et les exportations interprovinciales, de 1981 à 2001 (pourcentage du PIB)

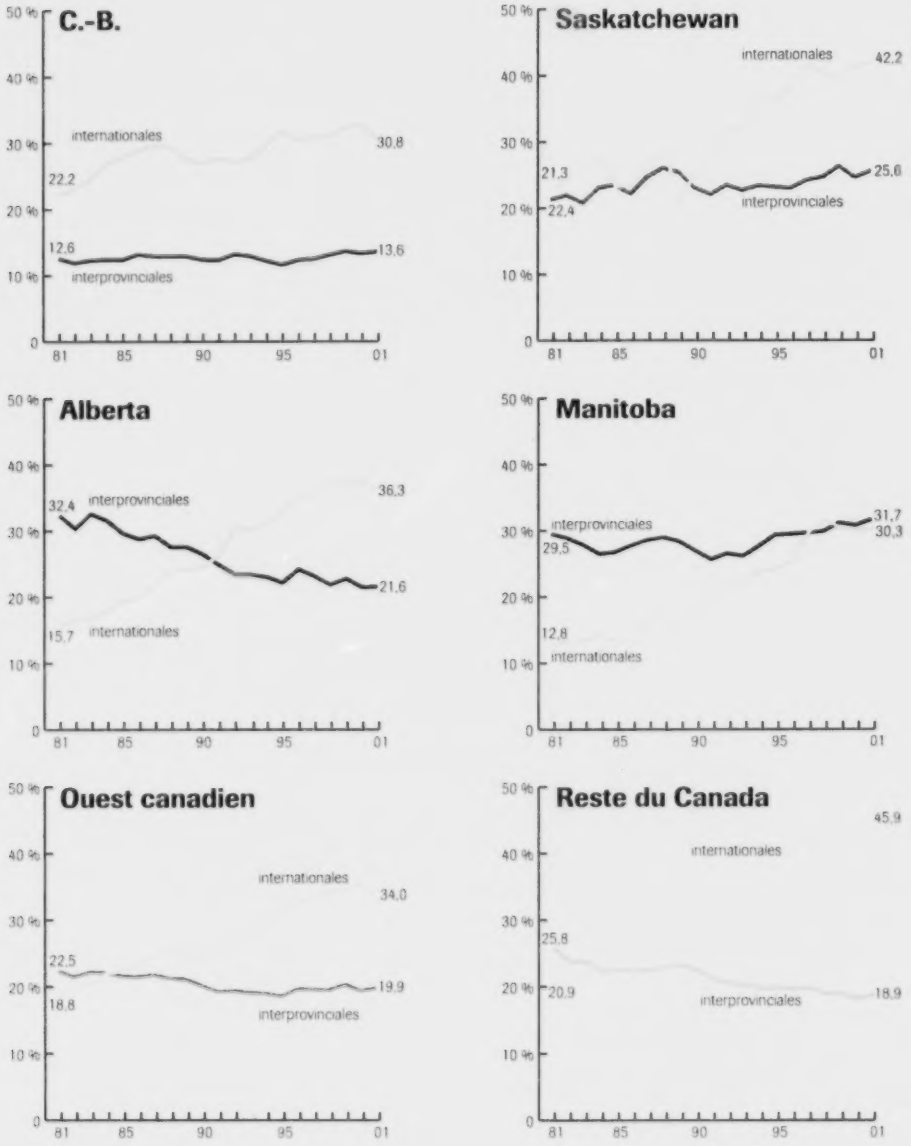

Les chiffres incluent les exportations et les importations de produits et de services. Les chiffres sont exprimés en termes réels fondés sur les prix de 1997

Source : Dérivé des données du Système des comptabilité nationale (tableau CANSIM 3840002) et les prévisions démographiques annuelles de Statistique Canada

COMMERCE

Les États-Unis constituent la principale destination des exportations internationales de l'Ouest canadien

Figure 73 : Exportations internationales de marchandises par destination, en 2002
(pourcentage du total)

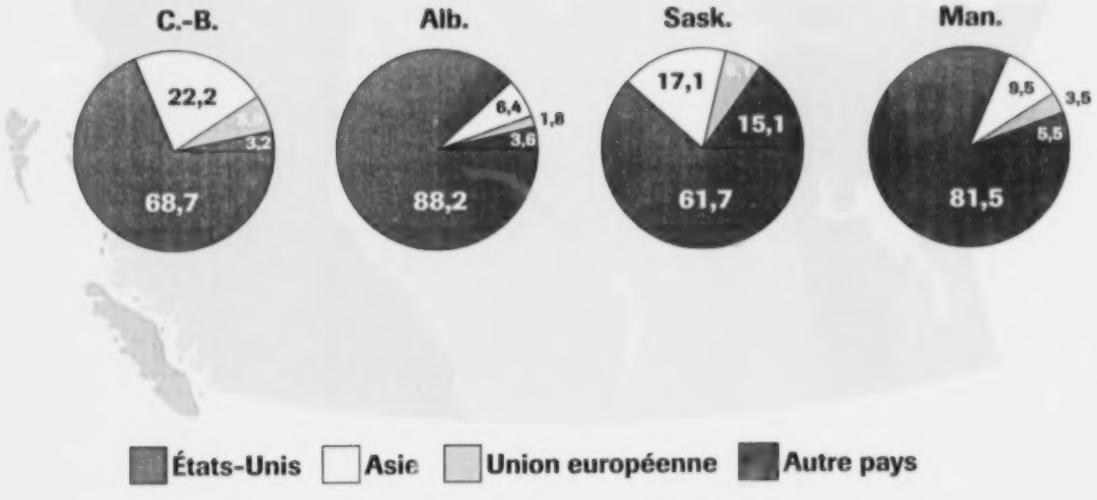

Les États-Unis sont la principale destination des exportations internationales de marchandises de l'Ouest (l'information sur les exportations de services est plutôt difficile à obtenir). En 2002, les États-Unis ont été la destination de 61,7 % et 88,2 % des produits qui ont quitté l'Ouest vers les marchés étrangers, l'Alberta et le Manitoba étant au haut de l'échelle, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan au bas.

Les pays d'Asie constituent le deuxième plus grand marché d'exportation de l'Ouest, un marché qui réussit particulièrement bien à la Colombie-Britannique. Le commerce avec les pays de l'Union européenne est considérable, mais il est tout de même bien inférieur aux échanges avec les États-Unis et l'Asie.

La Saskatchewan fait affaires avec un ensemble de marchés particulièrement diversifié; en effet 15,1 % de ses exportations sont destinées à des marchés autres que les États-Unis, l'Asie et l'Union européenne. Le pourcentage de la province sur le plan des exportations destinées aux États-Unis est le plus petit dans l'Ouest.

Encore une fois, il importe de se souvenir de l'envergure relative des provinces lorsqu'on interprète ces données. Par exemple, même si 17,1 % des échanges commerciaux de la Saskatchewan se font avec les pays d'Asie comparativement à 6,4 % pour l'Alberta, les ventes de l'Alberta aux pays d'Asie sont néanmoins supérieures (3,2 milliards de dollars) à celles de la Saskatchewan (2,0 milliards de dollars).

Les chiffres portent sur l'exportation de produits (marchandises) uniquement et ne comprennent pas l'exportation de services.
Source : Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

COMMERCE

Dans les quatre provinces de l'Ouest, le commerce avec les États-Unis est à la hausse par rapport au commerce avec les autres pays

Figure 74 : Exportations de marchandises vers les États-Unis, de 1990 à 2002
(pourcentage du total)

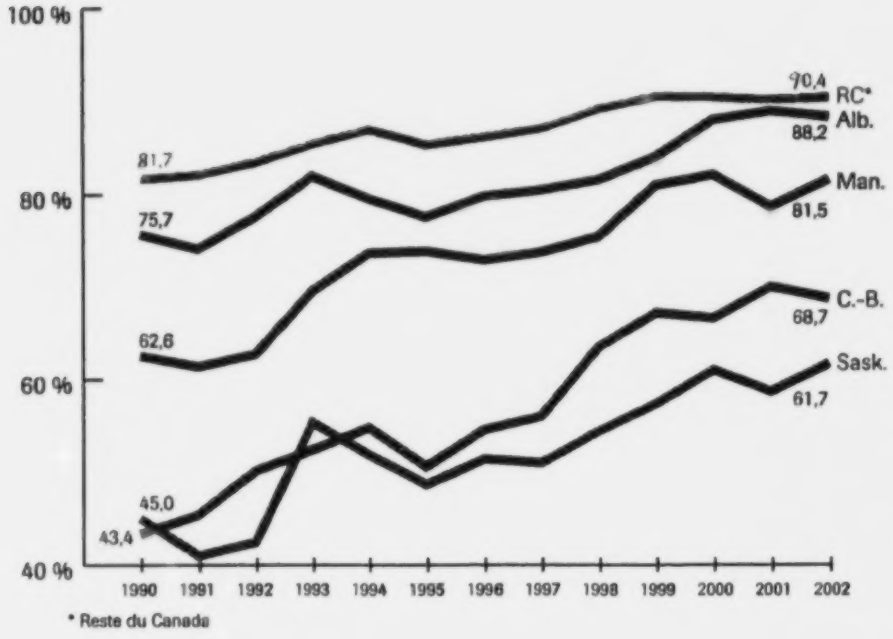

* Reste du Canada

La proximité, la familiarité, la vigoureuse croissance économique aux États-Unis, la faiblesse du dollar, la production intégrée, les ententes de libre-échange et les efforts d'entrepreneuriat des Canadiens sont autant de facteurs clés qui ont favorisé les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. En tant que pays, nous avons expédié 87,4 % de nos produits chez nos voisins du Sud en 2002. L'Ouest dépend un peu moins des États-Unis que le reste du pays – 78,8 % des exportations de produits de l'Ouest étaient destinées aux États Unis en 2002 – mais cela est tout à fait relatif. Généralement pour le meilleur, mais parfois pour le pire, le marché américain est notre gagne-pain. Aussi, une chute de la demande aux États-Unis (comme il s'est produit au cours des mois qui ont suivi l'attentat du 11 septembre) ou des différends commerciaux avec les États-Unis ont une énorme influence sur les exportations de l'Ouest et, par conséquent, sur son économie. Cela met en relief l'importance de diversifier les marchés d'exportation de l'Ouest, non pas au détriment de nos échanges avec les États-Unis, mais comme moyen d'y ajouter un supplément et de se donner un espace de manœuvre lorsque les politiques américaines ont des répercussions néfastes pour nous.

Le fait d'être actif dans les économies continentale et mondiale comporte de nombreux avantages, mais il signifie également qu'il faut être prêt à surmonter des embûches comme la chute de l'économie en Asie il y a quelques années ou une détérioration des relations avec notre principal partenaire commercial.

Les chiffres portent sur l'exportation de produits (marchandises) uniquement et ne comprennent pas l'exportation de services.
Source : Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

COMMERCE

Les échanges commerciaux entre la Colombie-Britannique et le Japon sont à la baisse tant en termes absolus qu'en tant que pourcentage de ses échanges internationaux

Figure 75 : Exportations de marchandises pour les dix principales destinations, en 1990 et en 2002

C.-B.	1990 $ millions	1990 % du total	2002 $ millions	2002 % du total
États-Unis	7 445	**43,4**	20 516	**68,7**
Japon	4 646	**27,1**	3 856	**12,9**
Chine	201	**1,2**	834	**2,8**
Corée du Sud	611	**3,6**	763	**2,6**
Italie	348	**2,0**	417	**1,4**
Taiwan	241	**1,4**	351	**1,2**
Royaume-Uni	696	**4,1**	346	**1,2**
Allemagne	519	**3,0**	321	**1,1**
Hong Kong	95	**0,6**	278	**0,9**
Pays-Bas	203	**1,2**	223	**0,7**
AUTRES	2 160	**12,6**	1 972	**6,6**
TOTAL	17 165	**100,0**	29 876	**100,0**

Saskatchewan	1990 $ millions	1990 % du total	2002 $ millions	2002 % du total
États-Unis	2 451	**45,0**	7 011	**61,7**
Japon	655	**12,0**	704	**6,2**
Chine	551	**10,1**	482	**4,2**
Algérie	76	**1,4**	284	**2,5**
Mexique	20	**0,4**	224	**2,0**
Belgique	65	**1,2**	200	**1,8**
France	16	**0,3**	190	**1,7**
Brésil	56	**1,0**	169	**1,5**
Corée du Sud	76	**1,4**	152	**1,3**
Inde	22	**0,4**	146	**1,3**
AUTRES	1 457	**26,8**	1 800	**15,8**
TOTAL	5 445	**100,0**	11 363	**100,0**

Alberta	1990 $ millions	1990 % du total	2002 $ millions	2002 % du total
États-Unis	11 721	**75,7**	43 877	**88,2**
Japon	1 100	**7,1**	1 184	**2,4**
Chine	325	**2,1**	750	**1,5**
Mexique	50	**0,3**	439	**0,9**
Corée du Sud	342	**2,2**	430	**0,9**
Taiwan	155	**1,0**	274	**0,6**
Royaume Uni	73	**0,5**	192	**0,4**
Italie	43	**0,3**	130	**0,3**
Belgique	45	**0,3**	129	**0,3**
France	38	**0,2**	114	**0,2**
AUTRES	1 593	**10,3**	2 201	**4,4**
TOTAL	15 485	**100,0**	49 720	**100,0**

Manitoba	1990 $ millions	1990 % du total	2002 $ millions	2002 % du total
États-Unis	2 030	**62,6**	7 678	**81,5**
Japon	245	**7,6**	470	**5,0**
Mexique	13	**0,4**	159	**1,7**
Hong Kong	7	**0,2**	112	**1,2**
Belgique	94	**2,9**	110	**1,2**
Chine	168	**5,2**	74	**0,8**
Royaume-Uni	70	**2,1**	67	**0,7**
Taiwan	42	**1,3**	54	**0,6**
Australie	10	**0,3**	53	**0,6**
Corée du Sud	17	**0,5**	39	**0,4**
AUTRES	547	**16,9**	599	**6,4**
TOTAL	3 244	**100,0**	9 415	**100,0**

Les provinces de l'Ouest font des échanges commerciaux avec toute une variété de pays. Le Japon vient tout de suite après les États-Unis comme destination des biens produits dans les quatre provinces de l'Ouest canadien, mais son pourcentage de l'ensemble des exportations a baissé depuis 1990. En général, le " miracle asiatique " qui devait augmenter substantiellement les échanges de l'Ouest canadien avec l'Asie ne s'est pas produit. Il a plutôt été remplacé par un intensification des relations commerciales avec les États-Unis. Toutefois, il reste beaucoup d'espace pour une croissance de nos échanges avec l'Asie, même s'il ne s'agit pas d'un miracle.

Les chiffres portent sur l'exportation de produits (marchandises) uniquement et ne comprennent pas l'exportation de services.
Source : Industrie Canada, Données sur le commerce en direct

COMMERCE

Seulement la moitié des exportations internationales de l'Ouest sont des produits fabriqués comparativement à presque 90 % des exportations du reste du Canada

Figure 76 : Exportations internationales de marchandises par principaux secteurs industriels, en 2002 (pourcentage du total)

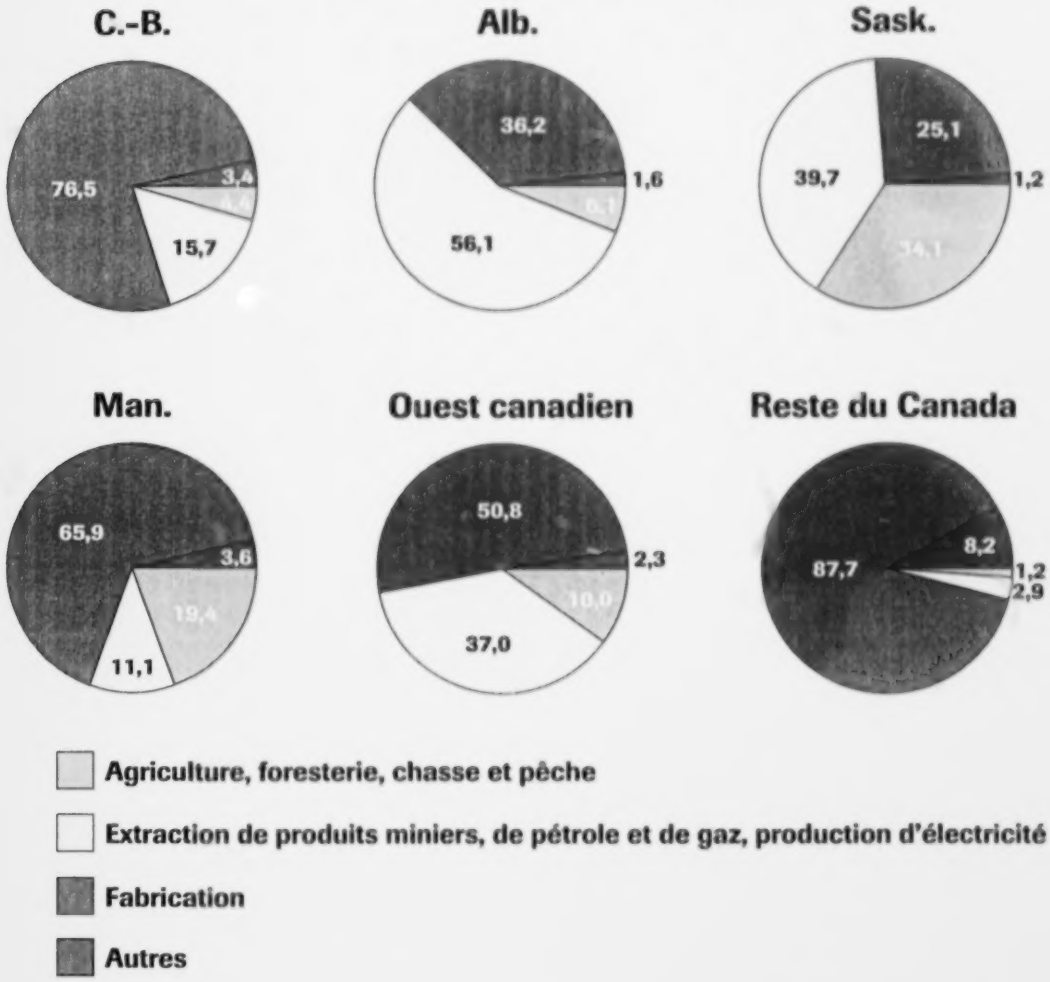

Les produits agricoles bruts comptent pour plus d'un tiers des exportations de marchandises de la Saskatchewan et presque un cinquième des exportations du Manitoba alors que le pétrole et le gaz dominent les activités d'exportation de l'Alberta. La majeure partie des biens qui quittent la Colombie-Britannique à destination des marchés étrangers appartient à la catégorie des produits de fabrication. Soulignons toutefois qu'une grande partie de ces exportations sont des produits de bois et de papier provenant des riches forêts de la provinces. On peut, sans trop craindre de se tromper, affirmer que le mélange d'exportations des quatre provinces de l'Ouest continue de s'appuyer sur les ressources naturelles, quoique le Manitoba se démarque sur ce point avec une fourchette relativement vaste de secteurs de fabrication qui contribuent un important pourcentage de vente à ce mélange.

Les chiffres portent sur l'exportation de produits (marchandises) uniquement et ne comprennent pas l'exportation de services. La classification industrielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (niveau à deux chiffres).
Source : Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

COMMERCE

Les exportations internationales de marchandises de la Colombie-Britannique sont dominées par les produits de la forêt, alors que celles de l'Alberta consistent surtout en gaz et en pétrole

Figure 77 : Exportations internationales de marchandises par industrie, en 2002
(pourcentage du total)

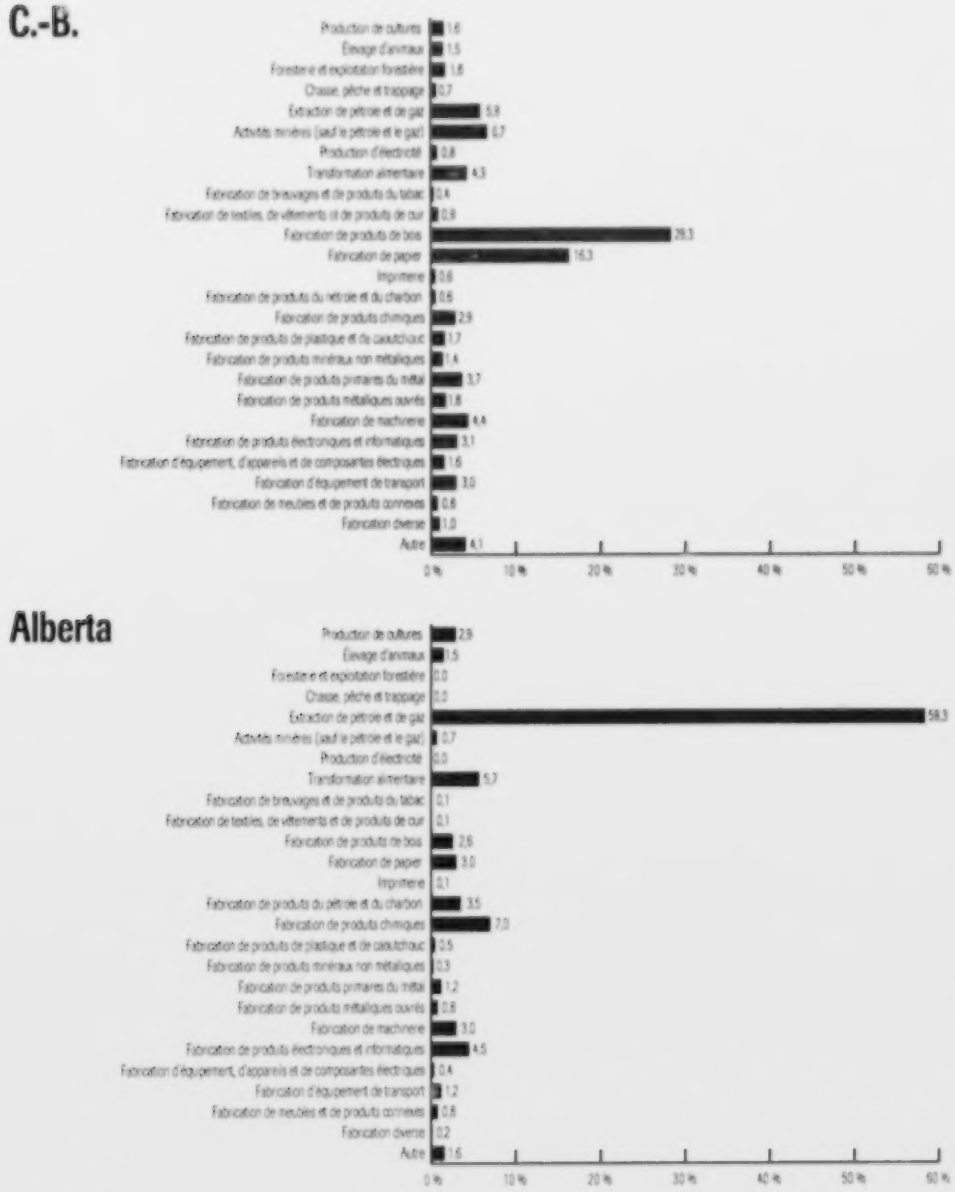

Les chiffres portent sur l'exportation de produits (marchandises) uniquement et ne comprennent pas l'exportation de services. La classification industrielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (niveau à deux chiffres).
Source : Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

COMMERCE

Les secteurs de l'agriculture, du pétrole, du gaz et des mines comptent pour la majeure partie des exportations internationales de marchandises de la Saskatchewan alors que le Manitoba a un mélange d'exportations beaucoup plus équilibré

Figure 78 : Exportations internationales de marchandises par industrie, en 2002
(pourcentage du total)

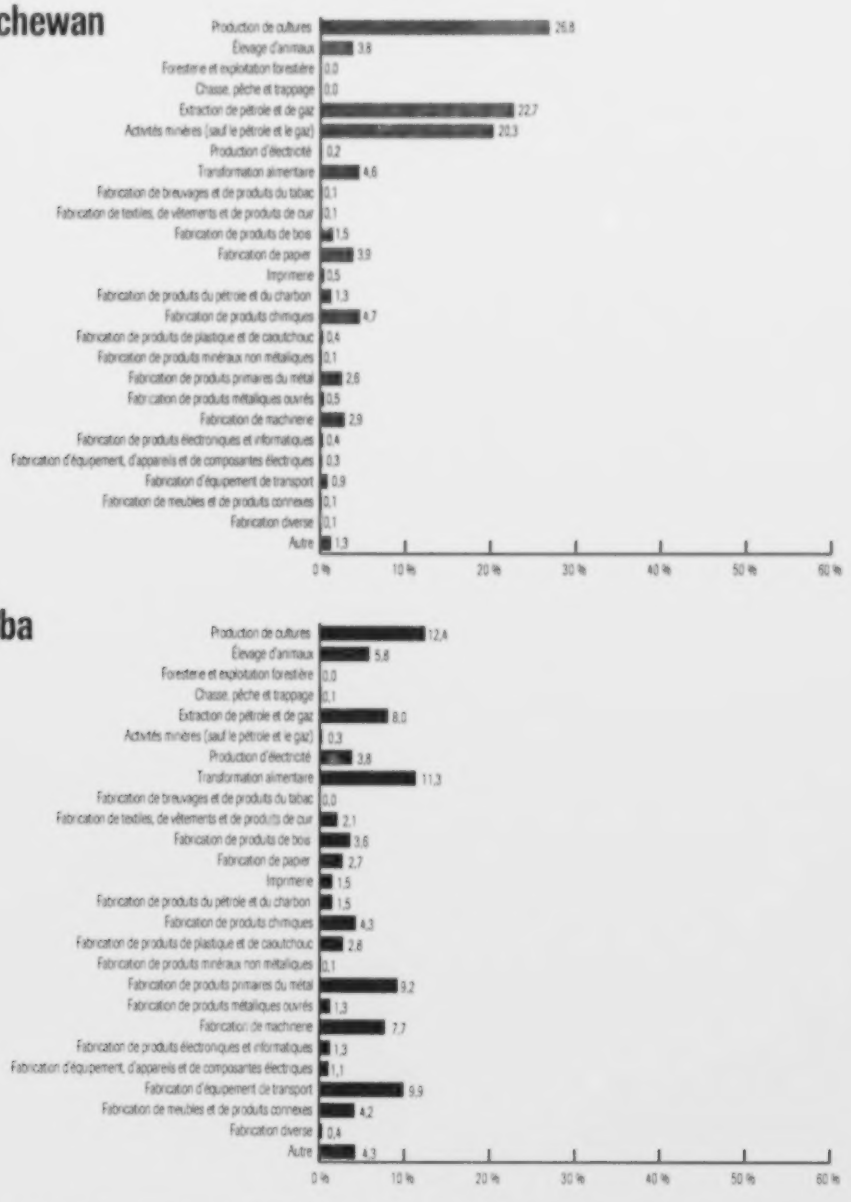

Les chiffres portent sur l'exportation de produits (marchandises) uniquement et ne comprennent pas l'exportation de services. La classification industrielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (niveau à deux chiffres).

Source : Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

COMMERCE

Le mélange d'exportations de l'Ouest est dominé par les produits agricoles et les ressources naturelles, alors que le mélange du reste du Canada est dominé par les exportations du secteur de l'automobile

Figure 79 : Exportations internationales de marchandises par industrie, en 2002
(pourcentage du total)

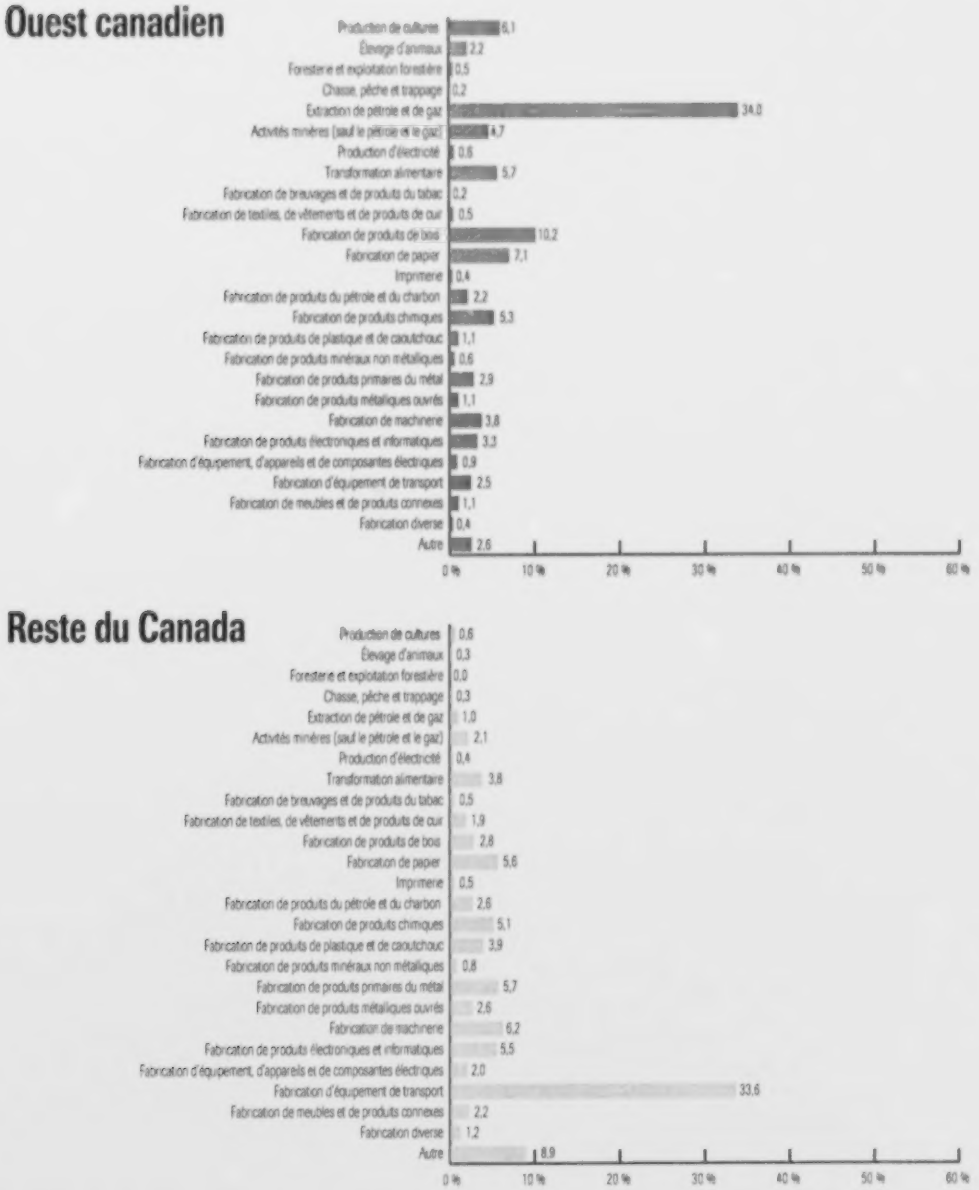

Les chiffres portent sur l'exportation de produits (marchandises) uniquement et ne comprennent pas l'exportation de services. La classification industrielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (niveau à deux chiffres).
Source : Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

13. FINANCES PUBLIQUES

“ L’absence généralisée d’engagement des gouvernements vis-à-vis la réduction de la dette à long terme porte à croire que la dette provinciale continuera de croître, laissant l’expansion économique comme unique possibilité d’amélioration des ratios dette/PIB à l’échelle provinciale. ”

– Eric Beauchemin et Paul Judson
The Canadian and Federal Provincial Governments - 2002 Overview

- Les dépenses dans le secteur de la santé, déjà le plus grand secteur de dépense provincial, vont continuer d'augmenter au fur et à mesure que la population vieillira. La nécessité de mettre au point des moyens créatifs et efficaces pour contenir les dépenses de soins de santé tout en maintenant des services de qualité est un défi stratégique crucial qui prendra de l'importance d'ici dix ou vingt ans.

- Avec une dette nette subventionnée par les deniers publics de moins de 1 000 $ par personne, l'Alberta est celle des trois provinces de l'Ouest qui est meilleure position financière. Cela laisse entrevoir qu'il existe des différences importantes sur le plan de la capacité financière dans la région.

- La Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan ont accès a des recettes considérables de leurs ressources naturelles; ces recettes, cependant, ont la réputation d'être très peu fiables.

- On prévoit que la croissance économique sera lente et qu'elle ralentira, à son tour, la croissance des recettes provinciales. Lorsqu'on agence ce phénomène aux facteurs de dépenses, on prévoit que la dette provinciale augmentera au cours des années à venir.

FINANCES PUBLIQUES

La dette de l'Alberta a considérablement baissé depuis dix ans

Figure 80 : Dette nette financée par les recettes fiscales, de 1993-1994 à 2002-2003

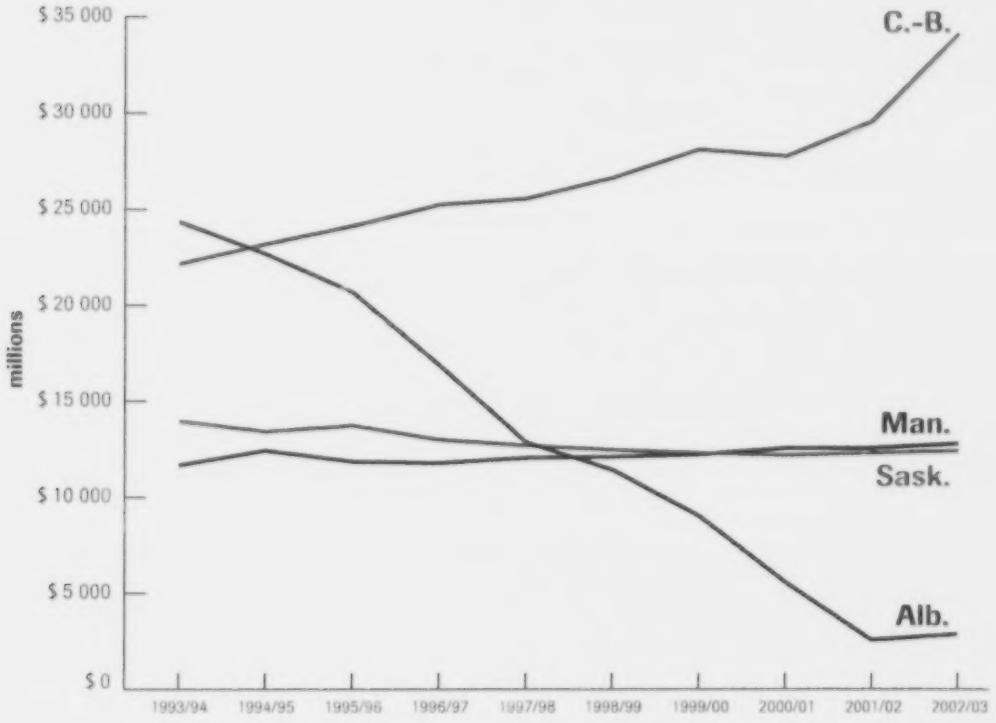

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
					(millions de $)					
C.-B.	22 151	23 187	24 136	25 239	25 560	26 644	28 128	27 783	29 606	34 187
Alb.	24 347	22 682	20 685	16 876	12 870	11 440	9 029	5 575	2 572	2 882
Sask.	13 958	13 421	13 739	13 007	12 705	12 484	12 317	12 205	12 332	12 441
Man.	11 665	12 438	11 861	11 791	12 059	12 116	12 234	12 573	12 583	12 808
Ont.	93 605	104 141	115 354	115 652	119 661	121 708	121 211	119 198	120 004	120 542
Qué.	87 902	98 177	101 061	104 033	123 663	128 906	127 979	131 110	134 392	135 922
N.-B.	6 666	6 824	6 550	6 088	6 552	6 471	6 729	6 764	6 801	6 893
N.-É	9 391	11 001	10 428	9 926	10 035	11 550	12 237	12 879	12 489	12 820
Î.-P.-É	1 082	1 071	1 122	1 061	1 070	1 069	1 047	1 087	1 192	1 318
T.-N.	8 083	8 533	8 657	8 459	8 498	8 865	9 030	9 519	9 962	10 372
Fédéral	508 210	545 672	574 289	583 186	579 708	576 824	564 526	545 396	536 489	532 485

Le Dominion Bond Rating Service prévoit une augmentation de la dette attribuable à un agencement de facteurs, y compris la hausse des dépenses en santé et dans les infrastructures, un ralentissement de la croissance des recettes et des hausses des engagements de retraite non capitalisés.

Le Dominion Bond Rating Service (DBRS) définit la dette comme étant la dette subventionnée par les deniers publics plus les engagements de retraite non capitalisés, moins les fonds d'amortissement et les avoirs internes. Les chiffres du DBRS sont différents des chiffres fournis par les gouvernements. Source : Dominion Bond Rating Service, *The Canadian Federal and Provincial Governments – 2002 Overview*.

FINANCES PUBLIQUES

Par habitant, la Saskatchewan a le niveau de dette le plus élevé de l'Ouest

Figure 81 : Dette nette financée par les recettes fiscales par habitant, de 1993-1994 à 2002-2003

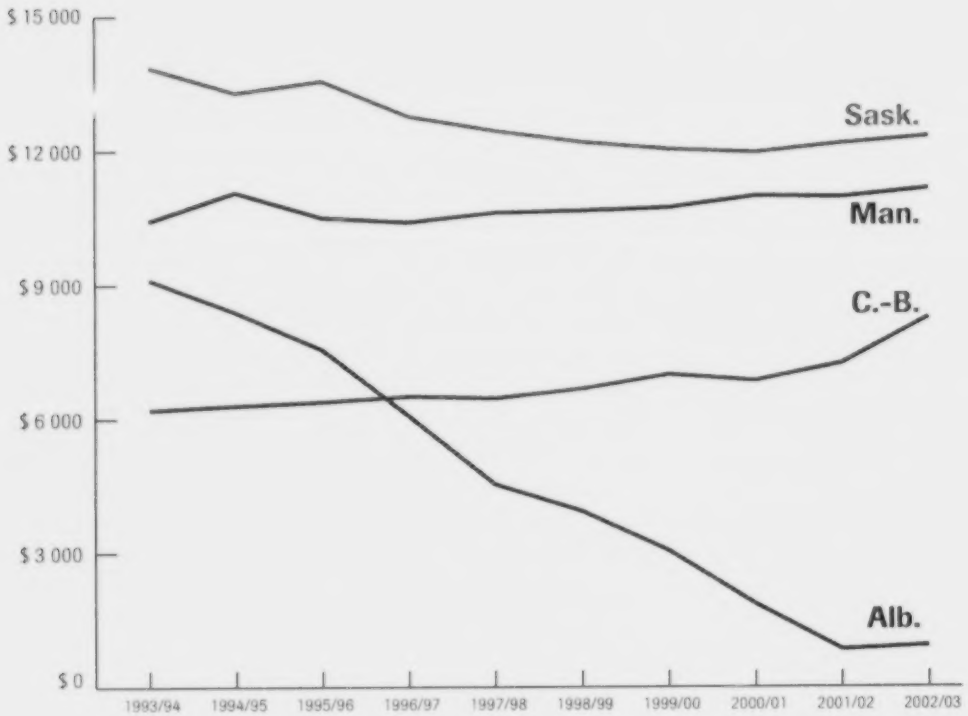

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
					($ par habitant)					
C.-B.	6 201	6 297	6 378	6 502	6 455	6 666	6 983	6 845	7 228	8 255
Alb.	9 116	8 385	7 549	6 069	4 536	3 935	3 050	1 853	839	926
Sask.	13 862	13 292	13 547	12 758	12 432	12 179	12 017	11 942	12 138	12 296
Man.	10 430	11 067	10 499	10 395	10 606	10 647	10 713	10 971	10 942	11 130
Ont.	8 757	9 619	10 521	10 418	10 638	10 688	10 519	10 201	10 106	9 988
Qué.	12 268	13 622	13 956	14 302	16 933	17 600	17 412	17 770	18 134	18 232
N.-B.	8 893	9 087	8 713	8 085	8 686	8 588	8 920	8 955	8 983	9 109
N.-É	10 167	11 876	11 241	10 659	10 733	12 340	13 018	13 687	13 244	13 570
Î.-P.-É	8 178	8 010	8 323	7 791	7 816	7 806	7 588	7 880	8 609	9 424
T.-N.	13 932	14 844	15 243	15 089	15 340	16 302	16 691	17 727	18 656	19 512
Fédéral	17 706	18 793	19 564	19 654	19 332	19 070	18 510	17 725	17 260	16 951

L'Alberta se démarque des autres provinces de l'Ouest et du reste du pays comme une province qui est parvenue à réduire sa dette de façon spectaculaire depuis 1993-1994 tant en termes absolus que sur le plan de la dette par habitant. La Colombie-Britannique a la plus grosse dette de l'Ouest en termes absolus, mais elle est en troisième place lorsqu'on tient compte de l'envergure de sa population.

Le Dominion Bond Rating Service (DBRS) définit la dette comme étant la dette subventionnée par les deniers publics plus les engagements de retraite non capitalisés moins les fonds d'amortissement et les avoirs internes. Les chiffres du DBRS sont différents des chiffres fournis par les gouvernements. Source : Dominion Bond Rating Service, *The Canadian Federal and Provincial Governments - 2002 Overview*

FINANCES PUBLIQUES

L'Alberta est la seule province du Canada qui reste constamment dans le noir depuis 1994-1995

Figure 82 : Excédents ou déficits des gouvernements provinciaux ajustés par le DBRS, de 1993-1994 à 2002-2003

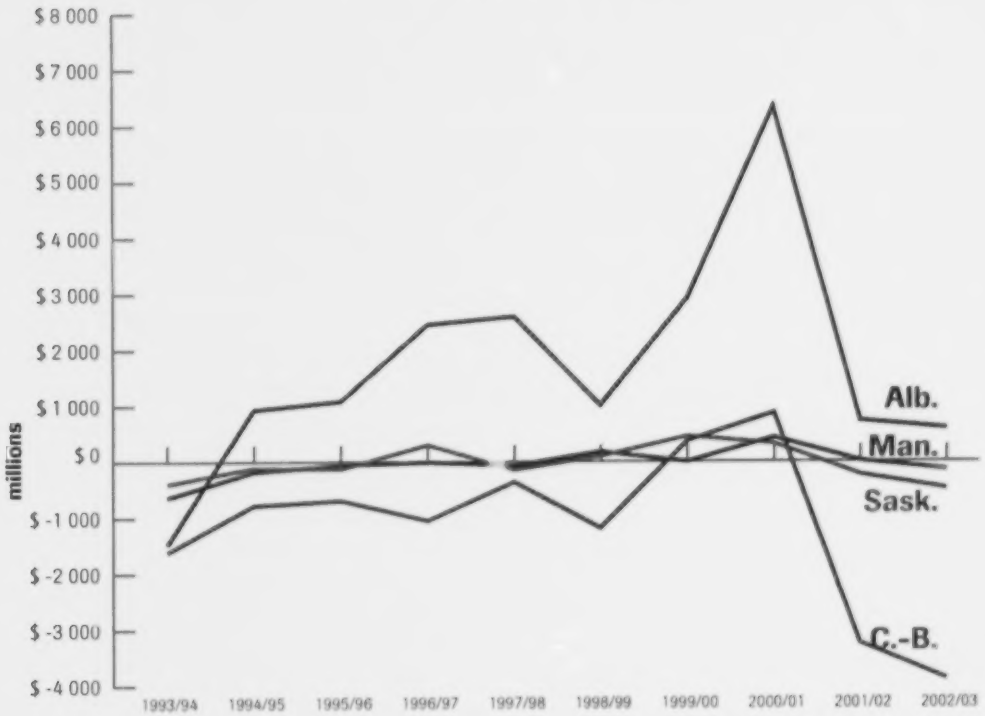

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
						(millions de $)				
C.-B.	(1 609)	(776)	(690)	(1 049)	(360)	(1 189)	369	874	(3 246)	(3 886)
Alb.	(1 478)	932	1 089	2 456	2 596	1 011	2 922	6 345	733	597
Sask.	(391)	(101)	(122)	303	(143)	97	451	324	(231)	(484)
Man.	(634)	(174)	(53)	(5)	(66)	179	1	435	16	(144)
Ont.	(11 202)	(10 129)	(7 946)	(5 038)	(3 125)	(3 521)	(928)	3 291	(382)	(1 198)
Qué.	(6 529)	(7 457)	(4 707)	(4 176)	(2 280)	(640)	(1 474)	115	(2 389)	(2 976)
N.-B.	(265)	(79)	41	114	192	223	63	181	107	(59)
N.-É	(582)	(245)	(188)	(43)	(432)	(261)	(321)	(324)	(191)	(100)
Î.-P.-É	(87)	(2)	4	(13)	(7)	30	11	(20)	(25)	(41)
T.-N.	(357)	(380)	(155)	(140)	(222)	(192)	(187)	(145)	(202)	(258)
Fédéral	(39 512)	(36 062)	(27 258)	(10 597)	7 898	4 149	14 596	21 857	8 907	4 004

Les pointes qui se produisent dans les recettes des ressources naturelles en raison de l'instabilité des prix du pétrole et du gaz ont certainement une influence sur la position financière annuelle de l'Alberta. Par exemple, des recettes de 10,6 milliards de dollars pour les ressources naturelles en 2000-2001 (5,9 milliards de dollars de plus que l'année précédente) ont permis à l'Alberta d'augmenter son surplus de 6,3 milliards de dollars 2000-2001.

Le Dominion Bond Rating Service (DBRS) ajuste des chiffres fournis sur les surplus et les déficits afin d'exclure les élément inhabituels et d'inclure les dépenses d'immobilisation non budgétaires dans le but d'améliorer la comparabilité. Les chiffres du DBRS sont différents des chiffres fournis par les gouvernements. Source : Dominion Bond Rating Service, *The Canadian Federal and Provincial Governments – 2002 Overview*

FINANCES PUBLIQUES

Les recettes des ressources naturelles peuvent fluctuer considérablement d'une année à l'autre

Figure 83 : Revenus des ressources naturelles, de 1993-1994 à 2002-2003

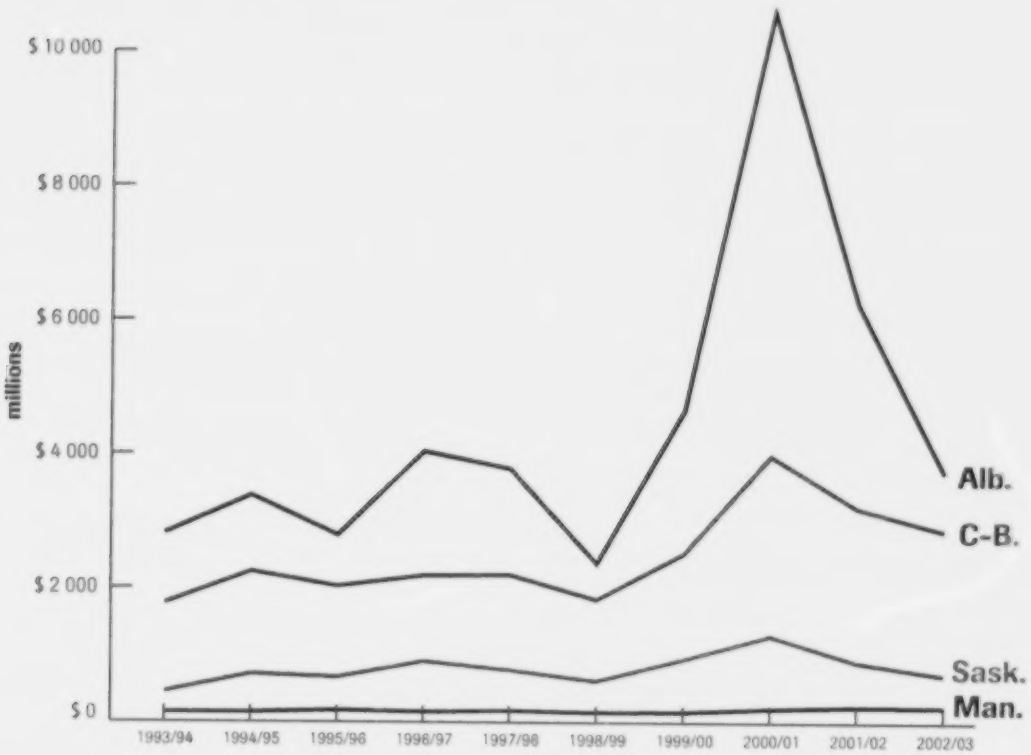

	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
	(millions de $)									
C.-B.	1 772	2 244	2 026	2 185	2 197	1 829	2 517	3 975	3 196	2 853
Alb.	2 817	3 378	2 786	4 034	3 778	2 368	4 650	10 586	6 227	3 714
Sask.	452	718	673	908	781	622	943	1 293	903	711
Man.	147	149	179	156	177	152	163	213	243	233
Ont.	239	223	263	264	286	289	345	235	242	237
Qué.	98	157	236	227	381	242	354	265	186	198
N.-B.	35	49	51	58	58	62	63	67	57	64
N.-É	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Î.-P.-É	0	0	0	0	..	0	0	0	0	0
T.-N.	16	19	21	23	28	27	21	28	50	53

Lorsqu'il s'agit de planification financière, les recettes de ressources naturelles ont un aspect négatif puisqu'elles sont très difficiles à prévoir. Si on augmente les dépenses en fonction d'un apport d'argent considérable provenant des ressources naturelles, il pourrait être difficile de ne pas tomber dans le rouge lorsque ces revenus diminueront.

Source : Dominion Bond Rating Service, *The Canadian Federal and Provincial Governments – 2002 Overview*

FINANCES PUBLIQUES

Contrairement aux autres provinces, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan tirent toutes une partie importante de leurs revenus des ressources naturelles

Figure 84 : Éléments du revenu provincial total, en 2001-2002

(pourcentage du revenu total)

	Recettes d'impôts personnels	Recettes d'impôts des sociétés	Taxe de vente au détail	Recettes des ressources naturelles	Autres sources de revenus propres	Paiements de transfert fédéral
C.-B.	23	9	15	14	26	12
Alb.	19	11	0	28	31	10
Sask.	20	9	13	15	23	20
Man.	24	10	14	3	17	32
Ont.	31	16	22	0,4	18	12
Qué.	31	17	15	0,4	18	19
N.-B.	18	5	13	1	20	41
N.-É	23	5	16	0	19	37
Î.-P.-É	17	3	17	0	21	43
T.-N.	17	5	15	1	18	44
Fédéral	48	24	14	0	13	n.a.

Lorsqu'on examine les sources de revenu provincial, on constate qu'il existe de nombreuses différences entre les quatre provinces de l'Ouest.

La Saskatchewan et le Manitoba se fient plus sur les transferts fédéraux que la Colombie-Britannique et l'Alberta. Exception faite des provinces de l'Atlantique, le Manitoba est la province qui tire la plus grande partie de ses revenus des transferts fédéraux. La Colombie-Britannique est récemment devenue admissible aux paiements de péréquation du fédéral (voir la note ci-dessous). Ainsi, il ne reste que l'Alberta et l'Ontario qui ne reçoivent pas de paiements de péréquation du fédéral. L'Alberta se démarque également dans l'Ouest (et dans l'ensemble du pays) comme la seule province qui n'a pas de taxe de vente provinciale.

La Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan sont les trois provinces qui tirent d'importantes recettes de leurs ressources naturelles. Le fait que les revenus de ressources naturelles représentaient 41 % du revenu total de l'Alberta en 2000-2001 comparativement à seulement 14 % en 1998-1999 (la moyenne de l'Alberta entre 1997-1998 et 2001-2002 était de 27 %), établit clairement à quel point les ressources naturelles sont une source instable de revenus.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres comparables, les profits provenants des jeux de hasard sous le contrôle du gouvernement sont devenus une importante source de revenus pour les gouvernements provinciaux.

Les cinq principales utilisations que les gouvernements provinciaux font de leurs revenus sont les soins de santé (36 % des dépenses dans les provinces de l'Ouest en 2001-2002), l'éducation (26 %), les services sociaux (11 %), les dépenses en capital (9 %) et les coûts d'intérêts (5 %).

Le Dominion Bond Rating Service ajuste les revenus de manière à exclure les éléments inhabituels ou extraordinaires et les transferts de fonds internes. Les paiements de péréquation visent à permettre à toute les provinces, quelle que soit leur capacité de génération recette, de fournir un niveau de service comparable à un niveau d'imposition comparable. L'admissibilité aux paiements de péréquation est déterminée au moyen d'une formule qui mesure la capacité de génération de recette de chaque province par rapport à une norme articulée autour de cinq provinces. La Colombie-Britannique a commencé à recevoir des paiements de péréquation en 2001-2002 (voir le site Web de Finance Canada pour plus d'information).

Source : Dominion Bond Rating Service, *The Canadian Federal and Provincial Governments – 2002 Overview*

14. FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PROVINCES

COLOMBIE-BRITANNIQUE

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Population totale	3 959 698	3 997 113	4 028 280	4 060 133	4 101 579	4 141 272
Pourcentage de changement	2,0	0,9	0,8	0,8	1,0	1,0
Pourcentage de la population régionale	44,2	44,1	44,0	44,0	44,0	44,0
Pourcentage de la population nationale	13,2	13,2	13,2	13,2	13,2	13,2
Population âgée de moins de 15 ans	809 723	804 827	797 201	788 475	780 325	771 348
Pourcentage du total	20,4	20,1	19,8	19,4	19,0	18,6
Population de 65 ans et plus	499 095	510 033	519 511	529 520	540 868	551 820
Pourcentage du total	12,6	12,8	12,9	13,0	13,2	13,3
Immigrants	53 121	40 336	34 273	36 942	39 461	37 794
Émigrants	5 919	7 269	7 765	8 332	8 931	9 594
Migration internationale nette	47 202	33 067	26 508	28 610	30 530	28 200
Migrants interprovinciaux (ENTRÉE)	59 432	51 524	43 300	43 465	43 338	52 654
Migrants interprovinciaux (SORTIE)	49 552	61 553	57 784	58 075	51 624	59 648
Migration interprovinciale nette	9 880	-10 029	-14 484	-14 610	-8 286	-6 994
Emploi	1 869 000	1 870 000	1 906 000	1 949 000	1 942 000	1 973 000
Pourcentage de changement	2,6	0,05	1,9	2,3	-0,4	1,6
Taux de participation (%)	65,6	64,9	65,1	64,9	64,1	64,9
Taux de chômage (%)	8,4	8,8	8,3	7,2	7,7	8,5
PIB nominal (millions de $)	114 383	115 641	120 599	129 356	130 859	..
Pourcentage de changement	5,1	1,1	4,3	7,3	1,2	..
PIB nominal par habitant ($)	28 887	28 931	29 938	31 860	31 905	..
PIB *réel** (millions de $)	114 383	116 052	119 108	124 390	125 334	..
Pourcentage de changement	3,4	1,5	2,6	4,4	0,8	..
PIB *réel par habitant** ($)	28 887	29 034	29 567	30 637	30 558	..
Exportations internationales réelles*						
(millions $)	35 345	35 950	38 684	40 710	38 547	..
Pourcentage de changement	4,5	1,7	7,6	5,2	-5,3	..
Pourcentage du PIB	30,9	31,0	32,5	32,7	30,8	..
Exportations interprovinciales réelles*						
(millions $)	13 346	15 208	16 231	16 525	17 033	..
Pourcentage de changement	5,9	6,0	6,7	1,8	3,1	
Pourcentage du PIB	12,5	13,1	13,6	13,3	13,6	..

.. sans objet

* Prix de 1997

ALBERTA

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Population totale	2 837 191	2 906 846	2 959 641	3 009 860	3 059 107	3 113 586
Pourcentage de changement	2,0	2,5	1,8	1,7	1,6	1,8
Pourcentage de la population régionale	31,7	32,1	32,3	32,6	32,8	33,1
Pourcentage de la population nationale	9,5	9,6	9,7	9,8	9,8	9,9
Population âgée de moins de 15 ans	670 302	675 740	675 295	674 373	671 932	671 263
Pourcentage du total	23,6	23,2	22,8	22,4	22,0	21,6
Population 65+	279 072	286 946	294 637	303 114	311 369	318 695
Pourcentage du total	9,8	9,9	10,0	10,1	10,2	10,2
Immigrants	13 847	11 689	11 253	12 864	16 199	16 568
Émigrants	5 563	6 643	7 057	7 521	8 006	8 543
Migration internationale nette	8 284	5 046	4 196	5 343	8 193	8 025
Migrants interprovinciaux (ENTRÉE)	70 333	86 307	70 932	70 721	64 129	84 532
Migrants interprovinciaux ((SORTIE)	44 051	43 218	45 741	48 047	43 672	57 792
Net interprovincial migration	26 282	43 089	25 191	22 674	20 457	26 740
Emploi	1 458 000	1 515 000	1 553 000	1 588 000	1 632 000	1 674 000
% change	3,6	3,9	2,5	2,3	2,8	2,6
Taux de participation (%)	72,1	72,5	72,6	72,2	72,3	73,0
Taux de chômage (%)	5,8	5,6	5,7	5,0	4,6	5,3
PIB nominal (millions de $)	107 048	107 439	116 467	144 672	151 319	..
Pourcentage de changement	8,5	0,4	8,4	24,2	4,6	..
PIB nominal par habitant ($)	37 730	36 961	39 352	48 066	49 465	..
PIB réel* (millions de $)	107 048	112 862	114 029	121 094	124 486	..
Pourcentage de changement	7,5	5,4	1,0	6,2	2,8	..
PIB réel* par habitant ($)	37 730	38 826	38 528	40 232	40 694	..
Exportations internationales réelles*						
(millions $)	38 079	42 103	42 087	45 593	45 175	..
Pourcentage de changement	9,2	10,6	-0,04	8,3	-0,9	..
Pourcentage du PIB	35,6	37,3	36,9	37,7	36,3	..
Exportations interprovinciales réelles*						
(millions $)	24 883	24 748	26 018	25 994	26 856	..
Pourcentage de changement	3,1	-0,5	5,1	-0,1	3,3	..
Pourcentage du PIB	23,2	21,9	22,8	21,5	21,6	..

.. sans objet

* Prix de 1997

SASKATCHEWAN

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Population totale	1 022 020	1 024 875	1 025 564	1 021 963	1 017 087	1 011 808
Pourcentage de changement	0,3	0,3	0,1	-0,4	-0,5	-0,5
Pourcentage de la population régionale	11,4	11,3	11,2	11,1	10,9	10,7
Pourcentage de la population nationale	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	3,2
Population âgée de moins de 15 ans	246 185	243 975	240 441	236 167	231 386	226 682
Pourcentage du total	24,1	23,8	23,4	23,1	22,7	22,4
Population de 65 ans et plus	148 246	148 595	148 781	148 492	148 154	147 478
Pourcentage du total	14,5	14,5	14,5	14,5	14,6	14,6
Immigrants	1 779	1 614	1 756	1 670	1 842	1 814
Émigrants	774	917	979	1 049	1 124	1 202
Migration internationale nette	1 005	697	777	621	718	612
Migrants interprovinciaux (ENTRÉE)	16 771	18 697	15 200	14 556	12 985	16 968
Migrants interprovinciaux (SORTIE)	19 565	20 637	19 533	22 503	21 395	27 603
Migration interprovinciale nette	-2 794	-1 940	-4 333	-7 947	-8 410	-8 635
Emploi	470 000	476 000	480 000	485 000	472 000	482 000
Pourcentage de changement	2,6	1,3	0,8	1,0	-2,7	2,1
Taux de participation (%)	64,3	66,6	67,0	67,0	65,8	67,3
Taux de chômage (%)	5,9	5,7	6,1	5,2	5,8	5,7
PIB nominal (millions de $)	29 157	29 550	30 497	33 708	33 305	..
Pourcentage de changement	0,7	1,4	3,2	10,5	-1,2	..
PIB nominal par habitant ($)	28 529	28 833	29 737	32 984	32 745	..
PIB réel* (millions de $)	29 157	30 549	30 616	31 521	30 829	..
Pourcentage de changement	5,6	4,8	0,2	3,0	-2,2	..
PIB réel* par habitant ($)	28 529	29 808	29 853	30 844	30 311	..
Exportations internationales réelles*						
(millions $)	12 160	12 344	12 088	13 076	13 009	..
Pourcentage de changement	14,4	1,5	-2,1	8,2	-0,5	..
Pourcentage du PIB	41,7	40,4	39,5	41,5	42,2	..
Exportations interprovinciales réelles*						
(millions $)	7 070	7 548	8 045	7 756	7 895	..
Pourcentage de changement	11,5	6,8	6,6	-3,6	1,8	..
Pourcentage du PIB	24,2	24,7	26,3	24,6	25,6	..

.. sans objet

* Prix de 1997

MANITOBA

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Population totale	1 136 584	1 137 908	1 142 545	1 146 444	1 149 118	1 150 848
Pourcentage de changement	0,2	0,1	0,4	0,3	0,2	0,2
Pourcentage de la population régionale	12,7	12,6	12,5	12,4	12,3	12,2
Pourcentage de la population nationale	3,8	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7
Population âgée de moins de 15 ans	261 296	259 343	258 380	257 073	254 793	252 428
Pourcentage du total	23,0	22,8	22,6	22,4	22,2	21,9
Population de 65 ans et plus	154 392	155 102	155 263	155 529	155 721	155 449
Pourcentage du total	13,6	13,6	13,6	13,6	13,6	13,5
Immigrants	4 066	3 117	3 299	4 207	4 829	4 810
Émigrants	1 288	1 525	1 621	1 724	1 830	1 944
Migration internationale nette	2 778	1 592	1 678	2 483	2 999	2 866
Migrants interprovinciaux (ENTRÉE)	13 883	14 906	13 985	14 075	12 623	17 474
Migrants interprovinciaux (SORTIE)	19 756	20 182	16 098	17 531	16 946	22 772
Migration interprovinciale nette	-5 873	-5 276	-2 113	-3 456	-4 323	-5 298
Emploi	526 000	536 000	543 000	554 000	558 000	567 000
Pourcentage de changement	1,4	1,9	1,3	2,1	0,7	1,6
Taux de participation (%)	66,6	67,0	67,5	67,9	68,1	69,2
Taux de chômage (%)	6,5	5,5	5,6	4,9	5,0	5,2
PIB nominal (millions de $)	29 751	30 972	31 943	33 486	34 707	..
Pourcentage de changement	4,6	4,1	3,1	4,8	3,7	..
PIB nominal par habitant ($)	26 176	27 218	27 958	29 209	30 203	..
PIB réel* (millions de $)	29 751	31 059	31 693	32 575	33 012	..
Pourcentage de changement	4,2	4,4	2,0	2,8	1,3	..
PIB réel* par habitant ($)	26 176	27 295	27 739	28 414	28 728	..
Exportations internationales réelles*						
(millions $)	8 872	9 803	9 648	9 806	10 009	..
Pourcentage de changement	21,4	10,5	-1,6	1,6	2,1	..
Pourcentage du PIB	29,8	31,6	30,4	30,1	30,3	..
Exportations interprovinciales réelles*						
(millions $)	8 846	9 301	9 901	10 024	10 478	..
Pourcentage de changement	5,1	5,1	6,5	1,2	4,5	..
Pourcentage du PIB	29,7	29,9	31,2	30,8	31,7	..

.. sans objet

* Prix de 1997

Un lien entre les politiques et les gens depuis 1971

Depuis 1971, la Canada West Foundation offre aux citoyens et aux personnes en charge de l'élaboration des politiques des recherches objectives et non idéologiques sur un large éventail d'enjeux de grande importance pour les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest. La poursuite de nos programmes dépend de l'appui qui nous est offert par des personnes, des entreprises ou des organisations subventionnaires. Nous invitons toutes les personnes qui ont foi en notre mission à devenir des " amis de l'Ouest canadien " et, ce faisant, à s'assurer que nos activités continuent d'avoir la plus grande incidence possible.

Pour savoir comment vous pouvez contribuer au travail de la Canada West Foundation, veuillez communiquer avec nous par téléphone, au (403) 264-9535, ou par courriel, à l'adresse cwf@cwf.ca.

La Canada West Foundation est un organisme canadien de bienfaisance reconnu (nº 11882 8698 RR 0001).

Publications dans le cadre du projet Bâtir l'Ouest de demain (d'avril 2001 à mai 2003)

- State of the West 2001: Western Canadian Demographic and Economic Trends
- Looking West 2001: A Survey of Western Canadians
- Bâtir l'Ouest de demain : un plan pour la prospérité économique régionale
- Au-delà de nos frontières : exportations de l'Ouest canadien sur le marché mondial
- Convergence des intérêts : arguments en faveur de la coopération interprovinciale dans l'Ouest canadien
- Un bon voisinage : tour d'horizon de la coopération interprovinciale dans l'Ouest canadien, de 1990 à 2002
- Apprendre ensemble : coopération interprovinciale en matière de politiques d'éducation
- L'état de l'Ouest en 2003 : Tendances économiques et démographiques dans l'Ouest canadien
- The Rural West: Diversity and Dilemma
- Looking West 2003: A Survey of Western Canadians

CANADA WEST FOUNDATION
C.P. 6572, succursale D
Calgary (Alberta) T2P 2E4
Téléphone : (403) 264-9535
Télécopieur : (403) 269-4776
Adresse électronique : **www.cwf.ca**